

L'Oiseau libre *en Normandie*

N°14

Revue scientifique sur la biodiversité



**Agir pour
la biodiversité**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
-----------------	----------

Enquêtes

Les oiseaux de la vallée de l'Avre (Eure) Enquête ornithologique de 2022	7-20
Par Jean-Pierre Aumont	

Biodiversité

Inventaire des espèces d'oiseaux nicheurs de la partie ouest de la forêt d'Elbeuf en 2020	21-32
Par Richard Grège	
Aperçu du suivi LPO du Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>) en Normandie	33-39
Par Myriam Noël	
Suivi de la reproduction du Faucon pèlerin au cap de Carteret	40-54
Par Mélody Lefebvre, Jean-Pierre Labourdette, Anne Lambert, et Yannick Le Sausse	
Synthèse du suivi du régime alimentaire du couple de faucons pèlerins à Bayeux (2018-2021)	55-62
Par Hervé Szwaicer	
Les oiseaux rares en Normandie en 2019 et 2020. Rapport du CHR	63-103
Par Martin Billard, Alexandre Corbeau, Frédéric Malvaud et le CHR	
Oiseaux peu communs de Normandie : quel statut pour le Pouillot siffleur (<i>Phylloscopus sibilatrix</i>) ?	104-116
Par Myriam Noël	

Notes

Savoir quoi chercher pour trouver ! Le Bec-de-grue musqué (*Erodium moschatum*) 117-119

Par Nicolas Girard

Analyse des fiches "jardins" oiseaux de 2012 à 2019 120-122

Par Frédéric Malvaud

Deux nouvelles espèces pour la Normandie 123-124

Par Frédéric Malvaud

Comprendre la science

Classification des oiseaux : A quoi ressemblera notre prochain guide ornithologique ? 125-128

Par Frédéric Malvaud

Contributions à *l'Oiseau libre* 129



Grimpereau des jardins (photo H. Szwajcer)

Les oiseaux de la vallée de l'Avre (Eure). Enquête ornithologique de 2022

Par Jean-Pierre Aumont

Dates de prospection

19 et 20 mars 2022
11 et 12 Juin 2022

Résumé

LA LPO NORMANDIE A CONDUIT UNE ENQUETE ORNITHOLOGIQUE, organisée sur deux week-ends en mars et en juin 2022, en vallée d'Avre depuis sa source jusqu'à Dampierre-sur-Avre, soit sur environ la moitié de son cours. L'objectif de cette activité printanière, était d'évaluer la richesse spécifique en oiseaux et de quantifier les nicheurs le long du bassin versant de cette portion de rivière.

Ce sont **93 espèces d'oiseaux** qui ont été relevées sur le secteur sélectionné lors des deux prospections. Parmi elles ont été notés, en mars, quelques hivernants encore présents et quelques espèces en migration printanière, non encore cantonnées. Au final, ce sont **81 espèces nicheuses** probables ou certaines qui ont été observées.

L'estimation quantitative est de **165 couples par km²** pour les 58 espèces nicheuses (parmi les 81) qui ont été retenues pour les estimations. Cela totalise une abondance aviaire d'environ 15 000 couples nicheurs (toutes espèces confondues), présents sur une superficie de 92 km².

Cette vallée présente un fort intérêt patrimonial avec une grande diversité d'oiseaux dont quelques espèces rares comme la **Pie grièche écorcheur** nicheuse sur plusieurs zones. Certaines espèces fréquentent cette vallée tranquille pour ses ressources nutritives. C'est le cas de la **Cigogne noire** contactée au printemps et à la fin de l'été tandis que la **Grande aigrette** y est présente en période hivernale comme le **Héron cendré**.



Cigogne noire - vallée d'Avre en juillet 2022 (photo Y. Leveau)

Introduction

La vallée d'Avre est un site naturel remarquable marqué par un paysage varié de prairies et de bois, faiblement anthropisé. L'Avre est une rivière qui délimite la Normandie au sud du département de l'Eure.

Elle prend sa source dans les collines du Perche à 270 m d'altitude puis s'écoule paisiblement sur 80 km avant de confluer avec la rivière l'Eure près de Montreuil (Eure-et-Loir) à 74 m d'altitude.

Depuis 1893, plusieurs de ses sources, situées à Rueil-la-Gadelière près de Verneuil-sur-Avre, alimentent en eau potable, via un aqueduc de 102 km, le réservoir de Saint-Cloud qui approvisionne les 8^e, 9^e, 16^e et 17^e arrondissements de Paris.

Une description détaillée de la vallée est consultable dans l'Atlas des paysages de Haute-Normandie (DREAL) considérée comme « *Une petite vallée peu profonde : Au regard des grandes vallées profondes du département de l'Eure, la vallée de l'Avre se distingue par un profil beaucoup plus doux et moins encaissé. Jusqu'à Verneuil-sur-Avre, la vallée n'est même pas encore formée, l'emplacement de la rivière n'est signalé que par un léger pli dans la plaine. A l'aval, les contours de la vallée s'affirment un peu plus et deux petits coteaux accompagnent la plaine alluviale aux creux de laquelle coule la rivière. Adoptant un profil en U, la vallée serpente doucement jusqu'à sa confluence.*

Les coteaux se parent de petits boisements qui forment un cadre quasi continu à la vallée. Les villes et les villages s'implantent sur les pentes dominant légèrement le fond de vallée, tout en restant à l'abri des coteaux. La plaine alluviale, inondable, est presque entièrement couverte de prairies de pâture ou de fauche, délimitées par des haies ou des arbres isolés ».

Méthodologie

L'enquête s'est concentrée sur la partie amont de la rivière, depuis la Réserve naturelle régionale forestière de Bresolles dans l'Orne jusqu'à la proximité de Dampierre-sur-Avre en limite de l'Eure-et-Loir. Cela correspond à une longueur d'environ 46 km sur les 80 que parcourt la rivière avant de confluer avec la rivière Eure, affluent de la Seine.

L'Avre s'écoule tranquillement et son lit s'étale en largeur sur la partie sélectionnée pour l'enquête, soit une superficie géographique de 92 km² (46 km x 2 km).

Comme pour les enquêtes précédentes, nous avons défini une dizaine de zones échantillonnées le long de la rivière. Chacune de ces zones a été prospectée par une équipe de personnes conduite par un ornithologue. Elles sont matérialisées sur la carte, sous forme de 10 points en correspondance avec les communes les plus proches (figure 1).

Les 10 zones ont été arpentées à marche lente et avec la plus grande attention visuelle et auditive, en mars puis en juin. Cela représente une superficie totale parcourue de 33 km² durant 98 heures (tableau 1), que se sont partagés les 39 participants cités à la fin de ce document.

Le week-end de mars a permis de profiter des chanteurs précoces tandis que celui de juin a permis de prendre en compte les nicheurs tardifs.

De nombreuses espèces ont été contactées (93) durant les 2 prospections, notamment en mars avec quelques hivernants avant leur départ et d'autres en migration printanière, non encore cantonnées.

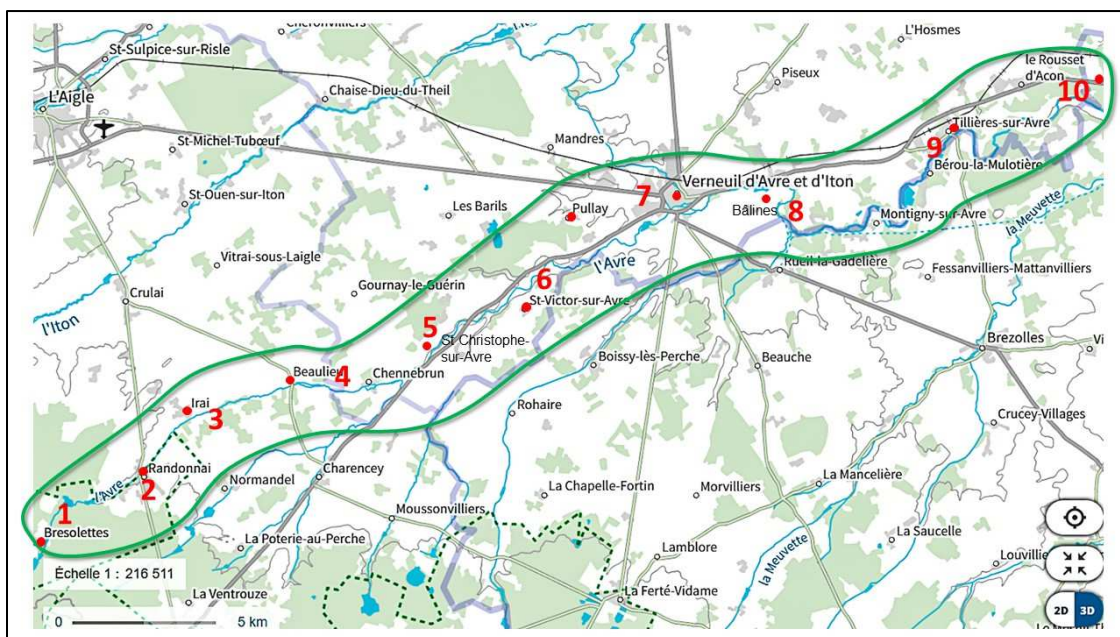


Figure 1 : Carte du secteur étudié avec les 10 zones prospectées (Source Géoportail)

Pour ces enquêtes, la méthodologie suivie a été mise au point par le Conseil scientifique de la LPO Normandie (Noël 2017). L'analyse repose sur les critères de fréquence, de densité et d'abondance. Rappelons que :

- **La fréquence** mesure la présence de l'espèce sur la zone étudiée. 100 % signifie que l'espèce a été contactée sur toutes les zones échantillon.
- **La densité** est l'expression du nombre de couples contactés rapporté à l'unité de surface (nombre de couples par km²).
- **L'abondance** correspond aux effectifs estimés sur le territoire étudié. Elle est calculée à partir de la densité issue directement des observations du terrain. Un facteur de correction est appliqué pour les espèces à grand territoire (Buse variable, Bondrée apivore...).

Zone N°	Communes associées aux zones prospectées	Mars	Juin
		Parcours en km ²	
1	Bresolettes	1	1
2	Randonnai	2	1
3	Irai	1	2
4	Beaulieu Chenebrun	2	1
5	Saint Christophe-sur-Avre	2	2
6	Saint Victor-sur-Avre	2	1
7	Pullay et Verneuil-sur-Avre	3	3
8	Bâlines	1	1
9	Tillières-sur-Avre	1	2
10	Breux-sur-Avre et Acon	2	2
Superficie prospectée (en km ²)		16	16,5
Superficie de la partie étudiée, soit 46 km, en vallée d'Avre (en km ²)		92	
Superficie prospectée / Superficie étudiée (en %)		17%	18%
Durée totale de prospection des 10 zones (en heures)		46	52

La méthode considère l'analyse quantitative suffisamment solide, quand la densité est au minimum de 0,1 couple au km² et que la fréquence atteint 30 %.

Avec ces conditions de seuil posées, il résulte que parmi les 81 espèces nicheuses probables ou certaines :

- 58 ont pu être estimées en densité et abondance.
- 23 contactées une ou deux fois seulement à très faibles effectifs, sont sorties de cette analyse quantitative.

Analyse générale de l'avifaune

Parmi les 93 espèces observées, **81 sont des espèces nicheuses probables ou certaines** sur la partie de l'Avre prospectée (tableau 9 en annexe).

Le tableau 2 rend compte des observations de mars et de juin. Remarquons que :

- 50 espèces nicheuses probables voire certaines apparaissent en mars. Ce sont les nicheurs précoces déjà cantonnés.
- 80 espèces également nicheuses probables voire certaines sont notées en juin. Parmi elles, on retrouve certaines espèces vues en mars qui sont devenues nicheuses et les espèces issues de la migration tardive qui se sont installés.
- Une fois la synthèse réalisée, il en résulte 81 espèces nicheuses probables ou certaines, pour l'ensemble de la période printanière.
- Pour l'estimation quantitative (densité, abondance) la méthode a retenu 58 espèces.

Résumé des données remarquables en vallée d'Avre	Mars	Juin	Synthèse
			Mars/Juin
Nombre total d'espèces contactées	67	83	93
Nombre de couples nicheurs probables ou certains	50	80	81
Nombre d'espèces retenues après filtrage (Fréquence et Densité)	-	-	58
Densité en nombre de couples par km ²	-	-	165
Nombre de couples sur la superficie étudiée (92km ²)	-	-	≈ 15 150

Il est intéressant de rapprocher ces valeurs de la vallée d'Avre, aux autres valeurs relevées lors des enquêtes précédentes dans d'autres vallées. Celles-ci montrent que le nombre d'espèces nicheuses présente une dispersion d'environ 7 % autour d'une moyenne de **80 espèces** pour l'ensemble des vallées (figure 2).

En revanche, les densités, hors vallée d'Avre, sont en moyenne de **218 couples par km²** avec une dispersion d'environ 16 %. La densité en vallée d'Avre (165 couples/km²) est de 24 % au-dessous de cette moyenne (figure 3).

Cette valeur plus faible pourrait s'expliquer, en partie, par la conjonction de plusieurs facteurs comme les conditions météo qui influent sur les chants, ainsi que le choix des transects et la traversée de zones d'agriculture intensive.

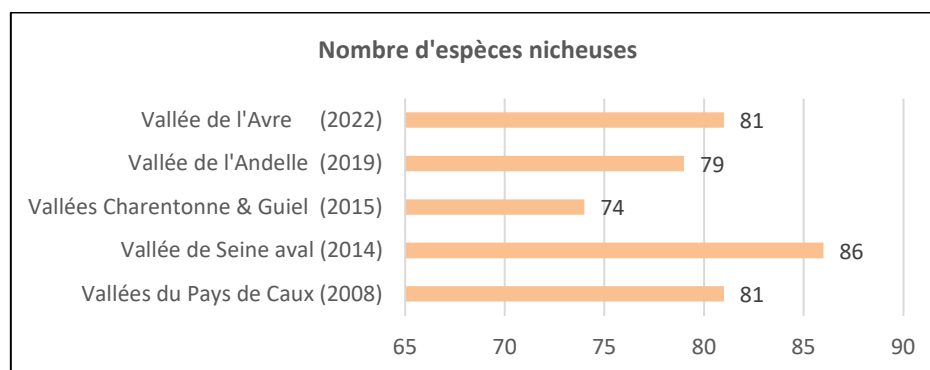


Figure 2 : comparaison de 5 vallées normandes (nombre d'espèces)

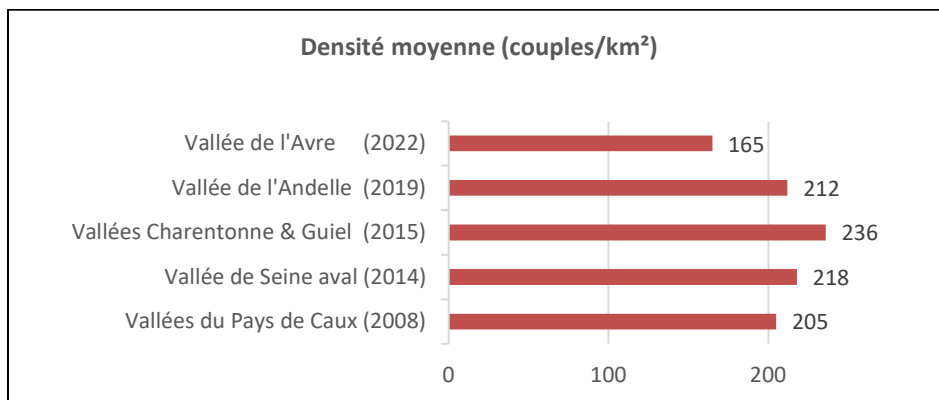


Figure 3 : comparaison de 5 vallées normandes (densités)

Notons aussi que cette comparaison entre vallées concerne les espèces communes à fréquence élevée et plutôt généralistes. La dispersion est modérée pour le nombre d'espèces tandis qu'elle apparaît plus marquée sur les effectifs, ce qui pourrait peut-être indiquer une différence de qualité environnementale entre les vallées comparées.

Pour se rendre compte de l'importance par rapport à d'autres milieux, comme les plateaux et les plaines, nous disposons aujourd'hui des résultats d'enquêtes précédentes. Le tableau 3 permet de mettre en perspective ces autres milieux, soit :

- Un nombre moyen de **77 espèces** pour les plateaux contre **67 espèces** pour les plaines.
- Une densité moyenne de **192 couples par km²** pour les plateaux contre **160 couples par km²** pour les plaines agricoles.

	Plateau de Madrie (2008)	Perche ornais (2013)	Plateau Est de Rouen (2017)	Plaine sur le plateau du Neubourg (2013)	Plaine de Caen (2018)	Plaine de Saint-André-de-l'Eure (2018)
Nombre d'espèces nicheuses	72	85	73	66	68	67
Moyenne (nombre d'espèces)	77			67		
Densité (couples/km ²)	178	217	182	157	173	151
Densité moyenne (couples/km²)	192			160		

Il en résulte que les zones de vallées ou de plateaux bocagers sont beaucoup plus riches en diversité et en abondance que les grandes plaines agricoles.

Abondance

Pour une espèce donnée, l'abondance correspond aux effectifs estimés sur le territoire étudié. Elle est calculée à partir de la densité issue directement des observations du terrain. En retenant les espèces avec une fréquence d'au moins 30 % et une densité minimale de 0,1 couple/km², les effectifs se résument à :

- 58 espèces nicheuses (parmi les 81 espèces nicheuses probables) qui ont pu être quantifiées.
- 165 couples par km², toutes espèces confondues, ont pu être calculés.
- 15 150 couples, toutes espèces confondues, estimés sur le territoire de 92 km².

Les espèces à fortes densités (en vert dans le tableau 4) échelonnées de 6 à 14,6 couples par km² sont 10 espèces très communes que l'on contacte très facilement à l'oreille et à la vue.

- Le Pinson des arbres : **14,6** contre 15,4 à 23,9 couples par km² dans les autres vallées) est légèrement en retrait de la médiane qui vaut 16,1 couples par km².
- Le Rougegorge familier (**12,7** contre 6,7 à 16,6 couples par km² dans les autres vallées) est au-dessus de la position moyenne qui vaut 9 couples par km² dans les 4 autres vallées.
- La Fauvette à tête noire est particulièrement remarquable : **6** contre 1 à 4,3 couples par km² dans les autres vallées étudiées.
- Le Pouillot véloce affiche une densité de **9,3** soit presque la moyenne entre 6,6 et 13,4 couples par km² sur les autres vallées.

Espèces fréquentes à faible densité (en bleu dans le tableau 4)

Onze autres espèces très présentes (fréquence à 100 %) ont des densités nettement plus faibles, comme :

- L'Accenteur mouchet : **3,2** contre 3,6 à 4,8 couples par km² dans les autres vallées étudiées,
- La Bergeronnette grise : **1,8** contre 2,2 à 3,2 couples par km².
- La Corneille noire : **3,2** contre 5 à 7 couples par km².
- Le Verdier d'Europe : **2,2** contre 3,1 à 4,4 couples par km²

Tableau 4 - Fréquence et abondance

Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)
Pinson des arbres	100	14,6	1 348	Accenteur mouchet	100	3,2	292
Rougegorge familier	100	12,7	1 167	Corneille noire	100	3,2	292
Pigeon ramier	100	9,4	863	Sittelle torchepot	100	3,0	280
Pouillot véloce	100	9,4	863	Grimpereau des jardins	100	2,9	267
Merle noir	100	9,3	852	Linotte mélodieuse	100	2,7	245
Moineau domestique	100	8,8	807	Grive musicienne	100	2,5	234
Troglodyte mignon	100	8,3	763	Verdier d'Europe	100	2,2	200
Mésange bleue	100	7,8	721	Geai des chênes	100	1,9	177
Mésange charbonnière	100	7,3	675	Bergeronnette grise	100	1,8	162
Fauvette à tête noire	100	6,0	553	Pic épeiche	100	1,4	126
Pigeon biset	60	4,6	423	Buse variable	100	0,2	20
Tourterelle turque	90	3,6	329	Faisan de Colchide	80	0,7	69
Hirondelle de fenêtre	60	3,6	329	Roitelet à triple bandeau	50	0,7	61
Etourneau sansonnet	80	3,3	306	Mésange nonnette	60	0,5	46
Fauvette grisette	90	2,9	267	Bergeronnette des ruisseaux	70	0,5	45
Hirondelle rustique	90	2,7	251	Tarier pâtre	60	0,5	45
Canard colvert	90	2,4	217	Rossignol philomèle	50	0,5	45
Martinet noir	80	2,3	212	Tourterelle des bois	40	0,5	45

Tableau 4 - Fréquence et abondance							
Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs estimés (sur 92 km ²)
Fauvette des jardins	60	2,1	189	Mésange à longue queue	40	0,4	40
Chardonneret élégant	80	1,8	162	Loriot d'Europe	40	0,4	33
Bruant jaune	90	1,4	128	Coucou gris	80	0,3	31
Pie bavarde	80	1,4	126	Foulque macroule	30	0,3	29
Rougequeue noir	90	1,3	123	Gobemouche gris	30	0,3	28
Grive draine	90	1,2	114	Pie-grièche écorcheur	40	0,2	22
Alouette des champs	60	1,2	114	Pic mar	60	0,2	17
Pic vert	80	1,1	97	Roitelet huppé	30	0,2	17
Hypolaïs polyglotte	60	1,0	95	Martin-pêcheur d'Europe	40	0,1	11
Gallinule poule d'eau	90	0,9	84	Bruant zizi	30	0,1	11
Faucon crécerelle	90	0,8	72	Mésange huppée	30	0,1	11
Nombre d'espèces retenues	58			Densité en nombre de couples par km²		165	
Nombre de couples estimés sur le bassin versant étudié			≈15 150				

Concernant les **autres espèces** :

- L'Hirondelle rustique est en net déficit avec **2,7** couples/km² contre 5,1 à 8,4 sur les 4 autres vallées.
- L'Hirondelle de fenêtre se situe, avec **3,6** couples/km², dans la moyenne des 4 autres vallées qui est de 3,7 couples par km².
- Le Bruant jaune est bien présent avec une fréquence de 90% mais en faible densité de **1,4** couple par km² contre 2,1 en moyenne sur les 4 autres vallées.
- Le Martinet noir est bien présent avec une densité honorable de **2,3** couples par km² alors qu'il est en-dessous des critères d'analyse sur les autres vallées sauf en vallée de la Seine aval avec 1,6 couples par km² et seulement 36 % de fréquence.
- Le Chardonneret élégant est bien présent avec une fréquence de 80% mais une densité de 1,8 couple par km², en net retrait de la médiane pour les 4 vallées déjà étudiées qui vaut 2,7 couples par km².
- La Pie bavarde est bien présente avec une fréquence de 80% mais une densité de **1,4** couple par km² contre 2,1 en moyenne sur les 4 vallées.
- Le Bruant zizi émerge à peine des critères de calcul tant sa présence est discrète dans cette partie sud de l'Eure.
- Le Rossignol philomèle, peu commun, est présent en vallée d'Avre avec une très faible densité estimée à 0,5 couple par km².

Fréquence

Les espèces à fréquence élevée (100%) sont aussi celles qui ont les densités les plus élevées. Ce sont les 10 espèces communes citées à la rubrique Abondance (tableau 4 en vert).

Les 11 espèces suivantes (tableau 4 en bleu) ont aussi une fréquence élevée (100 %) mais avec des densités qui sont moitié plus faibles à très faibles.

La répartition des 58 espèces en fonction de la fréquence s'échelonne ainsi :

- 21 espèces avec une fréquence à 100 %
- 9 espèces avec une fréquence à 90%
- 7 espèces avec une fréquence à 80%
- 1 espèces avec une fréquence à 70%
- 8 espèces avec une fréquence à 60%
- 2 espèces avec une fréquence à 50%
- 5 espèces avec une fréquence à 40%
- 5 espèces avec une fréquence à 30%

La figure 4 représente les espèces les plus fréquentes avec leurs densités respectives.

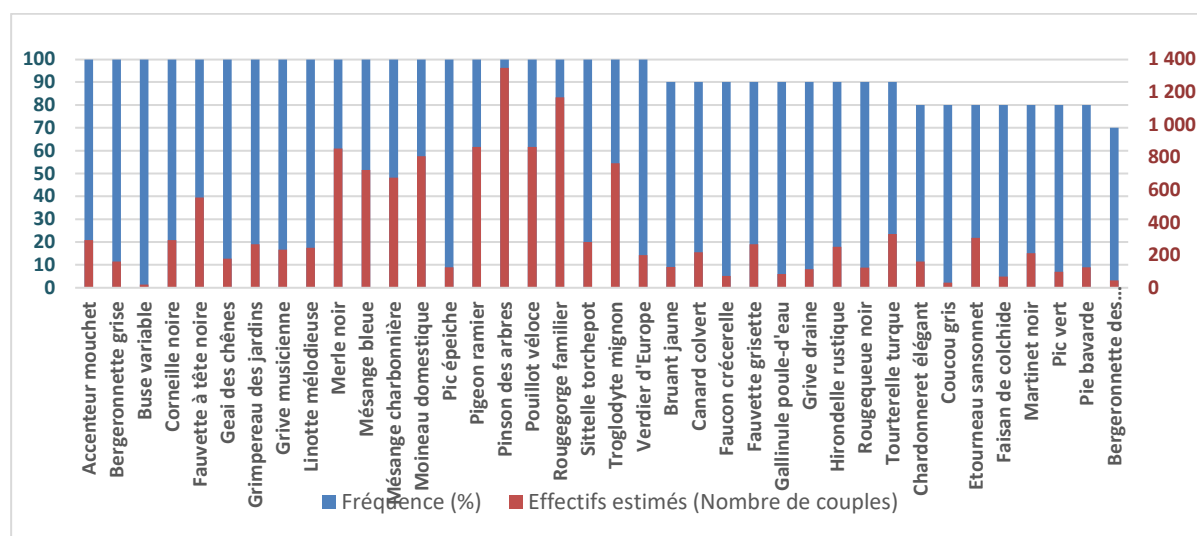


Figure 4 : fréquences et effectifs (espèces nicheuses à fréquence > 50 %)

Rappelons que 93 espèces ont été observées au cours des prospections de mars et de juin. Pour quantifier ces observations, l'analyse prend en compte le fait que certaines espèces :

- sont encore en cours de migration printanière les 19 et 20 mars et certains nicheurs ne sont pas encore cantonnés (Fauvette à tête noire, Pouillot véloce, Bergeronnette grise).
- nichent en colonies situées hors de la zone d'étude comme les Ardéidés (Aigrette garzette, Héron cendré, Grande aigrette).
- sont des hivernantes qui vont quitter la région dans quelques semaines (Pinson du Nord, Grive litorne, Tarin des aulnes).
- sont nicheuses probables (sauf l'Aigrette garzette) mais insuffisamment présentes (fréquence < 30 %) ou abondantes (densité < 0,1 %) pour donner lieu à des estimations (Tableau 5).

	Espèces		Espèces		Espèces
1	Aigrette garzette	9	Epervier d'Europe	17	Pipit des arbres
2	Bernache du Canada	10	Fauvette babillarde	18	Pouillot fitis
3	Bouvreuil pivoine	11	Grèbe castagneux	19	Pouillot siffleur
4	Bruant proyer	12	Grèbe huppé	20	Rougequeue à front blanc
5	Busard Saint-Martin	13	Perdrix grise	21	Rousserolle effarvatte
6	Chouette hulotte	14	Pic épeichette	22	Rousserolle verderolle
7	Choucas des tours	15	Pic noir	23	Serin cini
8	Cygne tuberculé	16	Pigeon colombin		

Grège et Noël (2020) ont indiqué que certaines de ces espèces sont en déclin en Normandie :

- **Bouvreuil pivoine** avec 1 seule observation (zone 2).
- **Serin cini** avec une seule observation (zone 10).
- **Bruant proyer** avec 2 observations (zones 5 et 7).
- **Pipit des arbres** avec 2 observations (zones 5 et 10)
- **Pouillot fitis** avec 1 observation (zone 5).

Quant aux espèces peu communes, notons :

- Le **Pouillot siffleur** avec 5 observations dont 4 en zone 1 (forêt du Perche).
- Le **Rougequeue à front blanc** avec 2 observations en zone 1 et 2.

Intérêt patrimonial

Une espèce patrimoniale est soit une espèce protégée, soit une espèce rare, soit une espèce menacée selon l'Union Internationale pour la protection de la Nature (UICN).

Nous choisissons de nous référer à la liste rouge ANBDD/LPO Normandie (2022) actuellement en cours de validation qui applique les critères de conservation (tableau 6) des espèces observées au cours de cette enquête.

A cela s'ajoute le statut de rareté établi par la LPO Normandie en fonction de l'abondance en nombre de couples (tableau 7) pour chaque espèce.

Tableau 6 - Catégories UICN (Liste rouge)		Tableau 7 - Critères de rareté (LPO)		
LC	Préoccupation mineure	Catégorie		Seuil en nombre de couples
NT	Quasi menacé	Très commun	TC	> 100 000
VU	Vulnérable	Commun	C	10 001 à 100 000
EN	En danger	Peu commun	PC	1001 à 10 000
CR	En danger critique	Assez rare	AR	101 à 1000
NA	Non applicable	Rare	R	51 à 100
		Très rare	TR	0 à 50

Ainsi, nous relevons des espèces :

Vulnérables (VU), une douzaine, dont :

- 1 rare (R) : la **Pie grièche écorcheur** qui a été observée 5 fois sur plusieurs zones 1,2,8,10
- 3 assez rares (AR) : le **Busard Saint-Martin**, le **Cygne tuberculé** observé une seule fois en zone 9, le **Grèbe huppé** vu sur les zones 1 et 9 en mars n'a pas été recontacté en juin.
- Plusieurs espèces plus ou moins spécialisées parmi lesquelles l'**Alouette des champs**, le **Bruant jaune**, le **Chardonneret élégant**, la **Perdrix grise**, le **Pic épeichette**, le **Serin cini**, la **Tourterelle des bois** noté sur 4 zones (1,2,3,4) et une densité de 0,5 Couple/km², le **Verdier d'Europe** bien présent (fréquence = 100 %) mais en faible densité (2,2 couples par km²). Remarquons que le Verdier d'Europe est à la fois très commun (TC) mais devient vulnérable (VU) du fait de la chute (10 %) de ses effectifs sur l'ensemble de la Normandie.

Quasi-menacées (NT) dont :

- 4 assez rares (AR) : la **Bondrée apivore**, la **Fauvette babillarde** contactée une seule fois en zone 10, le **Martin pêcheur d'Europe**, la **Rousserolle verderolle** observée avec la Rousserolle effarvate en zone 8.

- Plusieurs espèces communes (C) en déclin dont la fréquence ne dépasse pas 20 % : le Bouvreuil pivoine, le Bruant proyer, le Corbeau freux, le Pipit des arbres.
- Le **Coucou gris** entendu dans 8 zones sur 10 est bien présent en vallée d'Avre.

De **préoccupation mineure (LC)**, dont :

- 4 assez rares comme le **Grèbe castagneux** vu sur seulement 2 zones mais noté régulièrement sur l'Avre, le **Pic noir** contacté sur 2 zones espacées (7 et 10), le **Rossignol philomèle** qui a été noté sur différentes zones (5,6,8,9,10) en juin mais en faible densité (0,5 couple par km²), la **Rousserolle effarvate** présente en juin sur les zones humides 8 et 10.
- La plupart des espèces très communes (TC), communes (C) ou peu communes (PC). Citons les peu communes (PC) :
 - Le **Loriot d'Europe** entendu en juin sur les zones 1, 4, 7, 8.
 - Le **Rougequeue à front blanc**, vu en juin sur les zones 1 et 2.
 - Le **Grosbec casse-noyaux** n'a été contacté qu'une fois sur la zone 2 en mars.



Pie grièche écorcheur - Vallée d'Avre en juin 2022 (photo Y. Leveau)

En complément du classement UICN, Malvaud (2022) a défini des niveaux d'indice permettant d'évaluer plus précisément la richesse d'un site qui s'appuie sur 3 concepts (l'intérêt patrimonial, la diversité et la densité), mais pour être complète l'étude doit prendre en compte les périodes nuptiales et les périodes internuptiales.

L'étude présente concerne uniquement la période nuptiale, cependant nous pouvons appliquer l'échelle suivante (tableau 8) :

Tableau 8 - Classement patrimonial		
Niveaux		Critères
5	Très fort	☞ Au moins 1 espèce CR ou EN
		☞ Ou 3 espèces VU
4	Fort	☞ Au moins 1 espèce VU
		☞ Au moins 15 espèces NT
3	Moyen	☞ Au moins 10 espèces NT
2	Faible	☞ Au moins 1 espèce NT
1	Très faible	☞ Uniquement des espèces LC

Nous remarquons qu'avec plus de 3 espèces *vulnérables* (VU), le site étudié est de niveau 5 (très fort).



Rousserolle effarvate - Pullay en août 2022 (photo T. Souchay)

Conclusion

Jadis, frontière entre la France et le duché de Normandie, la vallée d'Avre est une rivière transversale qui borde la Normandie au sud de l'Eure. Elle est d'un intérêt majeur pour l'alimentation en eau de la ville de Paris. Elle traverse une région de prairies et de bois séparés par de nombreuses haies qui constituent une zone d'accueil favorable à une faune et une flore diversifiées.

Les parcours de mars et juin 2022 ont conforté cette promesse de diversification avec 93 espèces d'oiseaux contactés, dont 81 nicheurs probables. La présence de la Cigogne noire conforte la qualité et la quiétude de la vallée. L'espèce pourrait être éventuellement nicheuse compte tenu de la couverture forestière présente dans le secteur proche. La Pie grièche écorcheur, nicheuse et présente en plusieurs endroits, est aussi d'un grand intérêt patrimonial du fait de sa rareté.

La vallée d'Avre attire également pour le gagnage plusieurs espèces d'ardéidés (Aigrette garzette, Grande aigrette, Héron cendré) que nous avons observées bien qu'elles ne soient pas nicheuses sur la partie prospectée.

Elle offre ainsi une haute qualité environnementale pour l'avifaune.

Remerciements

La LPO Normandie remercie les observateurs qui ont participé à cette enquête naturaliste centrée sur les oiseaux, mais qui ont également noté d'autres espèces comme les papillons qui contribuent à la richesse faunistique de la vallée d'Avre.

ALBERS Eléna	GREGE Agnès	PESQUET Elisabeth
ANTOINE Josette	GREGE Richard	PIMONT Laure
AUMONT Martine	JOURDAN Danielle	PINEL Odile
AUMONT Jean-Pierre	LAFON Héloïse	RAVELEAU Martine
BENARD Simon	LAFON Sophie	RICHET Gilles
BOISSIERE Danièle	LECUYER Benoît	SAINTY Dominique
CARPENTIER Marie	LECUYER Hugo	SERRY Aurélie
CHATEAUGIRONN Gilles	LEGRAND Annie	SERRY Ulysse
DEZAILLES Sylvie	LEGRAND Jacques	SOUCHAY Marie-Odile

DUMONT Annie	LIVET Manon	SOUCHAY Thierry
ETIENNE Yann	LIVET Romane	VANHONSEBROUCK Bénédicte
FAURE Yannis	LOTHON Anne-Marie	VIGOUROUX Martine
FRODELLO Anne-Laure	MARGOWSKI Alexis	VIGOUROUX Gérard

Références

DREAL 2010. *Atlas des paysages de Haute Normandie*. Partie 1 – Connaître. 437 pages.

Gantier J.M. 2020. Les oiseaux du « Plateau Est de Rouen » et de la forêt de Bord-Louviers (Seine-Maritime et Eure). Enquête ornithologique de 2017. *L'Oiseau libre*. 12 :16-31.

Grège R. et Noël M. 2020. Quinze années de relevés ornithologiques en Normandie (2004-2018). *L'Oiseau libre*. 12 :107-157.

Lery R., Malvaud F. 2021. *Inventaire des oiseaux de Normandie*. LPO. 540 pages.

Noël M. 2017. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie. *L'Oiseau libre*. 12 :154.

LPO 2020. Guide de l'observateur. 18 pages. (<https://lpo-normandie.fr/wp-content/uploads/2021/02/guide-observateur-2020.pdf>)

ANBDD/LPO Normandie. 2022. *Liste Rouge des oiseaux de Normandie*. Proposée au CSRPN, en cours de validation.

Malvaud F. 2022. *Evaluation des sites*. LPO Normandie. 7 pages.

Annexe

Tableau 9 - Présence, abondance et statut des 81 espèces nicheuses en vallée d'Avre

	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs (couples estimés sur 92 km ²)	Effectifs en Normandie (couples estimés sur 30 000 km ²)	Statut en Normandie
1	Accenteur mouchet	100	3,2	292	250 000	TC
2	Alouette des champs	60	1,2	114	94 000	C
3	Bergeronnette des ruisseaux	70	0,5	45	3 000	PC
4	Bergeronnette grise	100	1,8	162	60 000	C
5	Bernache du Canada	10	NC	NC	50	TR
6	Bondrée apivore	10	NC	NC	350	AR
7	Bouvreuil pivoine	20	NC	NC	23 000	C
8	Bruant jaune	90	1,4	128	53 000	C
9	Bruant proyer	20	NC	NC	13 000	C
10	Bruant zizi	30	0,1	11	11 000	C
11	Busard Saint-Martin	10	NC	NC	300	AR
12	Buse variable	100	0,2	20	7 000	PC
13	Canard colvert	90	2,4	217	14 000	C
14	Chardonneret élégant	80	1,8	162	43 000	C
15	Choucas des tours	20	NC	NC	51 000	C
16	Chouette hulotte	20	NC	NC	11 000	C
17	Corneille noire	100	3,2	292	170 000	TC
18	Coucou gris	80	0,3	31	14 000	C
19	Cygne tuberculé	10	NC	NC	175	AR

Tableau 9 - Présence, abondance et statut des 81 espèces nicheuses en vallée d'Avre

	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs (couples estimés sur 92 km ²)	Effectifs en Normandie (couples estimés sur 30 000 km ²)	Statut en Normandie
20	Epervier d'Europe	20	NC	NC	1 700	PC
21	Etourneau sansonnet	80	3,3	306	187 000	TC
22	Faisan de Colchide	80	0,7	69	20 000	C
23	Faucon crécerelle	90	0,8	72	5 500	PC
24	Fauvette à tête noire	100	6,0	553	400 000	TC
25	Fauvette babillarde	10	NC	NC	2 500	AR
26	Fauvette des jardins	60	2,1	189	43 000	C
27	Fauvette grisette	90	2,9	267	62 000	C
28	Foulque macroule	30	0,3	29	10 000	PC
29	Gallinule poule d'eau	90	0,9	84	30 000	C
30	Geai des chênes	100	1,9	177	60 000	C
31	Gobemouche gris	30	0,3	28	23 000	C
32	Grèbe castagneux	20	NC	NC	700	AR
33	Grèbe huppé	20	NC	NC	350	AR
34	Grimpereau des jardins	100	2,9	267	83 000	C
35	Grive draine	90	1,2	114	52 000	C
36	Grive musicienne	100	2,5	234	240 000	TC
37	Hirondelle de fenêtre	60	3,6	329	53 000	C
38	Hirondelle rustique	90	2,7	251	180 000	TC
39	Hypolaïs polyglotte	60	1,0	95	28 000	C
40	Linotte mélodieuse	100	2,7	245	120 000	TC
41	Loriot d'Europe	40	0,4	33	2 000	PC
42	Martinet noir	80	2,3	212	38 000	C
43	Martin-pêcheur d'Europe	40	0,1	11	650	AR
44	Merle noir	100	9,3	852	620 000	TC
45	Mésange à longue queue	40	0,4	40	38 000	C
46	Mésange bleue	100	7,8	721	274 000	TC
47	Mésange charbonnière	100	7,3	675	300 000	TC
48	Mésange huppée	30	0,1	11	13 000	C
49	Mésange nonnette	60	0,5	46	30 000	C
50	Moineau domestique	100	8,8	807	460 000	TC
51	Perdrix grise	20	NC	NC	24 000	C
52	Pic épeiche	100	1,4	126	47 000	C
53	Pic épeichette	10	NC	NC	4 000	PC
54	Pic mar	60	0,2	17	3 500	PC
55	Pic noir	20	NC	NC	800	AR
56	Pic vert	80	1,1	97	30 000	C
57	Pie bavarde	80	1,4	126	80 000	C
58	Pie-grièche écorcheur	40	0,2	22	300	R
59	Pigeon biset	60	4,6	423	127 000	TC
60	Pigeon colombin	20	NC	NC	6 000	PC
61	Pigeon ramier	100	9,4	863	300 000	TC
62	Pinson des arbres	100	14,6	1 348	700 000	TC
63	Pipit des arbres	20	NC	NC	17 000	C
64	Pouillot fitis	10	NC	NC	8 000	PC
65	Pouillot siffleur	20	NC	NC	5 000	PC
66	Pouillot véloce	100	9,4	863	440 000	TC
67	Roitelet à triple bandeau	50	0,7	61	18 000	C

Tableau 9 - Présence, abondance et statut des 81 espèces nicheuses en vallée d'Avre

	Espèces	Fréquence (%)	Densités (couples / km ²)	Effectifs (couples estimés sur 92 km ²)	Effectifs en Normandie (couples estimés sur 30 000 km ²)	Statut en Normandie
68	Roitelet huppé	30	0,2	17	45 000	C
69	Rossignol philomèle	50	0,5	45	4 500	AR
70	Rougegorge familier	100	12,7	1 167	413 000	TC
71	Rougequeue à front blanc	20	NC	NC	9 500	PC
72	Rougequeue noir	90	1,3	123	20 000	C
73	Rousserolle effarvatte	20	NC	NC	8 500	AR
74	Rousserolle verderolle	10	NC	NC	3 000	AR
75	Serin cini	10	NC	NC	4 500	PC
76	Sittelle torchepot	100	3,0	280	63 000	C
77	Tarier pâtre	60	0,5	45	24 000	C
78	Tourterelle des bois	40	0,5	45	15 000	C
79	Tourterelle turque	90	3,6	329	127 000	TC
80	Troglodyte mignon	100	8,3	763	520 000	TC
81	Verdier d'Europe	100	2,2	200	113 000	TC

TC : Très commun, C : Commun, PC : Peu commun, AR : Assez rare, R : Rare, TR : Très rare. NC : non calculé



Grège castagneux (photo M. Noël)

Inventaire des oiseaux nicheurs de la partie ouest de la forêt d'Elbeuf en 2020

Par Richard Grège

Résumé

LORS DE LA PROSPECTION PROTOCOLEE DE LA FORET D'ELBEUF en avril et mai 2020, sur une surface de 280 ha, soit 23 % de la surface totale de la forêt, 39 espèces nicheuses ont été inventoriées, avec 658 couples d'oiseaux nicheurs probables. Deux espèces « nocturnes » ont été notées (Engoulevent d'Europe et Chouette hulotte). L'intérêt ornithologique patrimonial du site est estimé à « Fort ».



Forêt d'Elbeuf (photo R. Grège)

Introduction

Située en Seine-Maritime, la forêt d'Elbeuf couvre environ 12 km² (1 200 ha). Le premier confinement Covid m'a permis d'avoir le temps de prospecter intensément la forêt d'Elbeuf qui est devant mon jardin. L'idée m'est venue de faire une prospection la plus exhaustive possible et d'estimer les effectifs d'oiseaux nicheurs.

Méthodologie

a) Surface prospectée

Sur les 12 km² de ce massif forestier, seule la partie nord-ouest (2,8 km², soit 23 % de la surface totale, figure 1), limitée par les routes D913 et D85, a été prospectée pendant le printemps 2020. Ce grand massif forestier est parcouru par plus de 22 km de sentiers. La longueur précise des tracés est difficile à estimer car il n'existe pas de cartographie précise mise à la disposition du public.

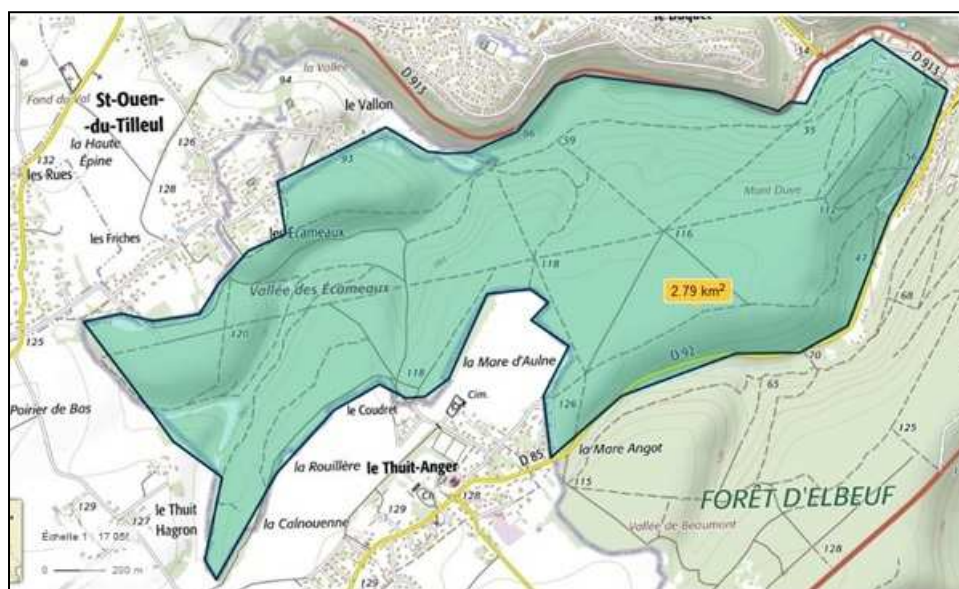


Figure 1 : surface prospectée en forêt d'Elbeuf (source Géoportail)

b) Habitats présents

La ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) représente 0,4 km² de la surface du massif étudié soit 17 %, avec notamment la présence de la Latrée écaillée et diverses orchidées.

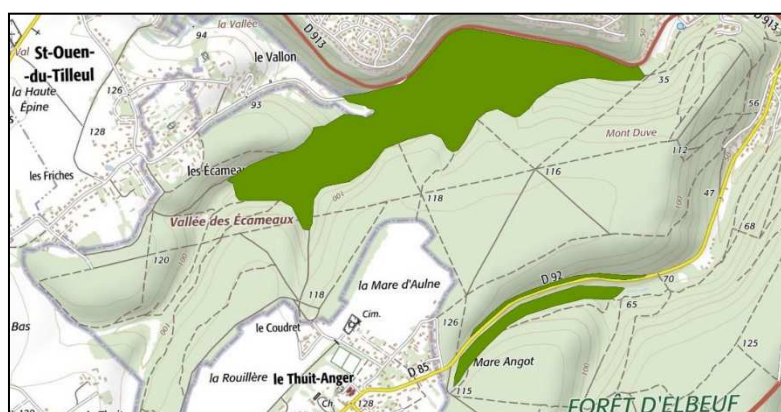


Figure 2 : surface en zone ZNIEFF de type 1 (source Géoportail)

« Les richesses du patrimoine national français sont inventoriées à travers la définition des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). L'existence d'une ZNIEFF marque la présence d'un espace d'une **valeur biologique élevée**. Une ZNIEFF de type I, est un territoire correspondant à une ou plusieurs unités écologiques homogènes et **abrite obligatoirement au moins une espèce ou un habitat déterminant** ».

La forêt comporte une diversité d'essences et d'âges différents sous la forme d'un véritable patchwork (figure 3). La surface occupée par les résineux représente ~0,2 km², soit environ 7 % du massif étudié. Concernant les feuillus, quelques parcelles possèdent des vieux chênes, favorables au Pic mar.

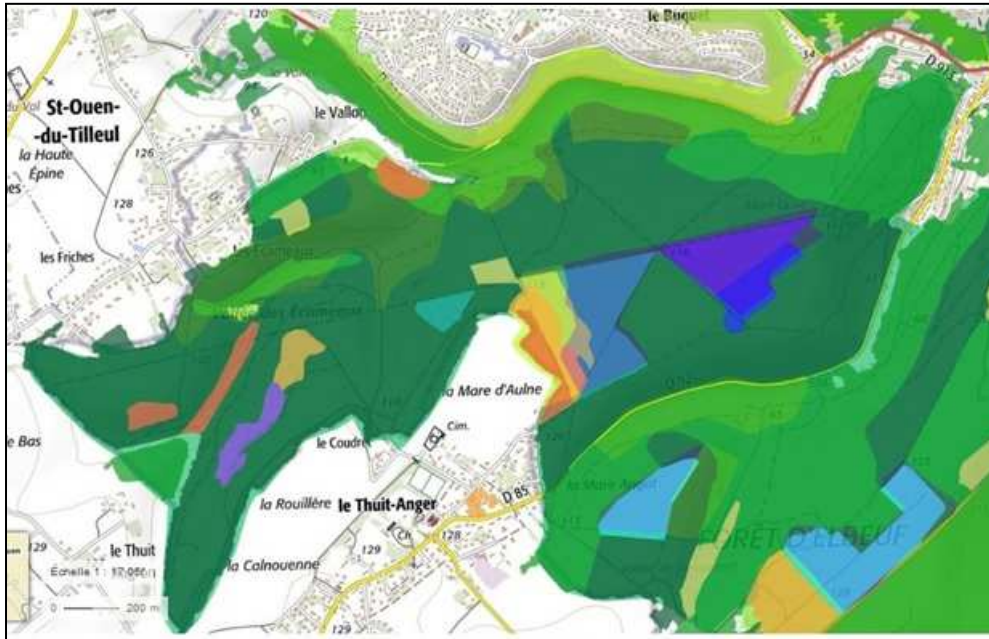


Figure 3 : peuplements de la forêt d'Elbeuf (source Géoportail)



c) Gestion de la forêt

Le massif forestier (forêt privée) n'est pas épargné par les coupes à blanc (figure 4) qui représentent 16 % de la surface (hachures rouges). Une de ces coupes est une ancienne lande à bruyères de 0,4 km², et abrite l'Engoulevent d'Europe ainsi que le Pipit des arbres. Il ne reste aucun vieux arbre sur ces coupes, comme le préconise pourtant l'ONF (Office national des forêts).

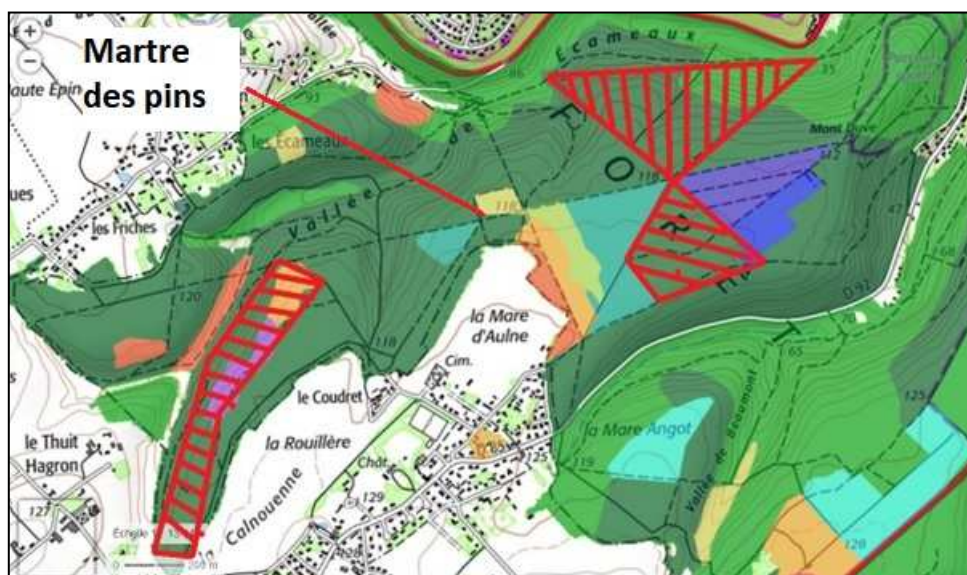


Figure 4 : coupes à blanc (hachures rouges) sur la surface prospectée (source Géoportail)

Dans ce massif forestier très vallonné, on ne rencontre qu'une seule petite mare. Une vallée sèche coupe le massif au milieu. L'altitude oscille entre 35 m et 120 m. Le couvert végétal est parfois constitué de houx et de jeunes feuillus où d'ailleurs le Pouillot siffleur se reproduit.

d) Prospection de l'avifaune

Pression d'observation : l'intégralité des sentiers (soit un linéaire de plus de 22 km) a été prospecté en avril et en mai 2020. Cela représente 55 heures cumulées de prospection diurne, effectuées sur 14 sorties entre 8h et 11h sur la période de nidification 2020. Au total 58 km cumulés de prospection ont été effectués durant la période d'étude.

La méthodologie de prospection et la détermination des indices de nidification retenues sont celle de la LPO Normandie (2020). Certaines espèces ayant un très vaste territoire ou vivant sur des milieux très spécifiques, il n'est pas opportun d'extrapoler les densités trouvées pour toutes les espèces. De ce fait, deux méthodologies de calcul du nombre de couples et deux méthodes de prospection ont été adoptés.

Deux approches différentes de prospection ont été appliquées en fonction des espèces.

- Pour les espèces très communes (et à large distribution), c'est la méthode de prospection par transects qui est retenue. La vitesse de prospection s'est faite à environ 1,7 km/h. On compte un oiseau chanteur pour un couple en période favorable (LPO 2020).
- Pour les espèces avec des exigences d'habitat spécifiques tels que le Pic mar, le Pouillot siffleur, l'Hypolaïs polyglotte etc., c'est la prospection ciblée qui a été retenue, sans repasse sur tous les milieux favorables. A l'exception de la Mésange noire., pour laquelle les parcelles de résineux ont été explorées avec repasse.

e) Estimation des effectifs des espèces peu communes

Pour les espèces peu communes, tous les secteurs favorables par espèce dans la forêt ont été étudiés et un recensement exhaustif du nombre de couples a été effectué.

Considérant que l'intégralité des sentiers de la partie de la forêt étudiée a été prospectée, le recensement exhaustif a été retenu. En effet, de nombreux sentiers sillonnent la forêt. Sont concernées les espèces suivantes : Buse variable, Coucou gris, Grosbec casse-noyaux, Hypolaïs polyglotte, Lorient d'Europe, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic mar, Pic noir, Pic vert, Pigeon colombin, Pipit des arbres, Pouillot fitis, et Pouillot siffleur.

Pour ce faire, 14 sorties diurnes, ont été faites au total (tableau 1). La méthode des transects sans recouvrement de surface a été retenue. Chaque prospection a duré environ 2 h pour une distance moyenne de 5 km, généralement entre 8 h et 11 h, sans vent ni pluie. La méthode de la repasse (diffusion du chant typique) a été utilisée seulement pour la recherche de la Mésange noire et sur les parcelles favorables en résineux).

Tableau 1 : dates de prospections		
Mars	Avril	Mai
29	1 ^{er} , 5, 9, 10, 11, 12, 15, 20, 22	2, 4, 7, 22

f) **Estimation des effectifs des espèces communes et très communes**

Les prospections des espèces communes ont été effectuées de façon passive (sans repasse des chants). Sur 100 % de la surface de la forêt, chaque tronçon de sentier a été prospecté au moins une fois en avril et en mai pour l'estimation des effectifs des espèces communes.

Quatre transects sans chevauchement et représentatifs des milieux ont été sélectionnés pour estimer par calcul les effectifs (extrapolation des densités).

Deux transects ont été effectués les 12 et 15 avril (figure 5a). Ce premier passage représente 8,3 km au total, effectué en 4h30. Les deux autres ont eu lieu les 4 et 7 mai, soit un second passage de 9,1 km au total, en 4 heures (figure 5b).

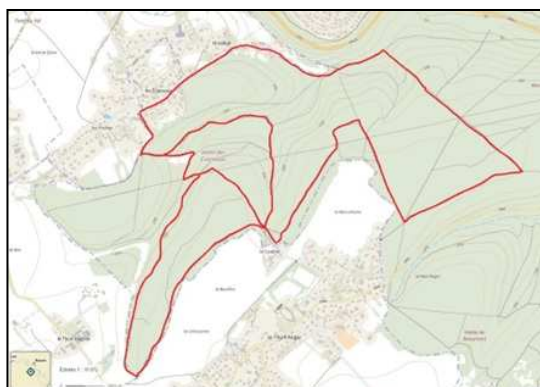


Figure 5a : transects du 1^{er} passage

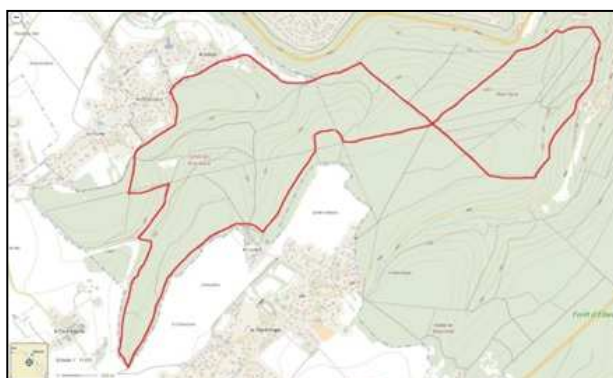


Figure 5b : transects du second passage (source Géoportail)

Selon la méthodologie adoptée par la LPO Normandie, on considère que lors d'un transect, un observateur contacte les oiseaux 100 m de chaque côté d'un chemin parcouru. Pour un parcours de 5 km sans chevauchement, cela représente $100 \text{ m} \times 2 \times 5 \text{ km} = 1 \text{ km}^2$ (100 ha). La méthode est appliquée depuis 2001 permettant ainsi des comparaisons. Les effectifs sont alors calculés par la formule :

$$\text{Effectifs totaux} = (\text{nombre de couples contactés lors d'un passage} / \text{surface prospectée}) \times \text{surface de forêt.}$$

En fonction des espèces, et en intégrant les préconisations du guide de l'observateur LPO Normandie, ce sont les effectifs d'avril ou de mai qui ont été retenus.

Les espèces aux exigences écologiques particulières telles que Pic mar, Pipit des arbres, Mésanges noire ont fait l'objet de prospections ciblées selon les milieux. En ce qui concerne la Mésange noire, la méthode de la repasse a été utilisée pour la recherche de cette espèce mais n'a pas permis de la détecter. L'espèce est probablement absente de ce massif forestier. Toutes les autres espèces ont été recherchées sans repasse. De même la Mésange huppée n'a pas été trouvée.

Analyse des données

Le tableau 2 présente les 39 espèces d'oiseaux nicheurs probables.

a) Abondance des oiseaux nicheurs dans la zone prospectée

Les dix espèces les plus abondantes dans la zone prospectée sont : le Rougegorge familier ; la Fauvette à tête noire ; le Troglodyte mignon ; le Merle noir ; le Pouillot véloce ; le Pigeon ramier ; le Pinson des arbres ; la Sittelle torchepot ; la Mésange charbonnière et le Geai des chênes.

Comme on peut s'y attendre, 8 d'entre elles sont typiquement forestières. Ont été dénombrés 658 couples d'oiseaux diurnes nicheurs probables.

b) Comparaison des densités des espèces nicheuses de la forêt d'Elbeuf avec la moyenne des densités normandes étudiées

La densité moyenne de chaque espèce nicheuse a été calculée à partir des densités des 5 massifs forestiers étudiés par la LPO Normandie lors des enquêtes de 2007 - forêt d'Eu et du Hellet, Seine-Maritime (Malvaud 2008), de 2010 - forêts de Conches et de Breteuil, Eure (Noël 2013), de 2019 - forêt des Andaines, Orne (Aumont 2020).

La formule utilisée pour calculer cette moyenne est :

Densité moyenne en Normandie = sommes des densités / nombre de forêts étudiées.

Cette moyenne des densités est représentative de la quasi-totalité des forêts normandes à l'exception des forêts de l'Orne et du Calvados qui n'ont pas été encore étudiées.

Globalement, la densité en forêt d'Elbeuf est de **236** couples d'oiseaux/km² (2,4 couples/ha).

- Espèces à densité supérieure à la moyenne régionale

Dix-neuf espèces d'oiseaux sont concernées. Parmi les espèces qui attirent l'attention par la forte densité, nous avons le **Pic mar** et le **Pigeon ramier**. Les parcelles de vieux chênes favorisent en effet ces deux espèces. La forte pression d'observation a peut-être permis de mieux les contacter, au moins en ce qui concerne le Pic mar qui a pu passer inaperçu et être sous-estimé lors des prospections des autres forêts.

- Espèces à densité similaire à la moyenne régionale

Seules cinq espèces (Coucou gris, Hypolaïs polyglotte, Pic épeichette, Pic vert, Pouillot fitis) se maintiennent avec des densités analogues à la moyenne régionale. Ce sont essentiellement des espèces forestières à l'exception du Coucou gris, plus généraliste.

- Espèces à densité inférieure à la moyenne régionale :

Parmi les treize espèces concernées, presque la moitié (38 %) sont des espèces plutôt forestières (Loriot d'Europe, Pouillot siffleur, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Sittelle torchepot).

c) Espèces nocturnes

Les prospections des espèces « nocturnes » ont été effectuées pour l'Engoulevent d'Europe, ce qui a permis de contacter un seul couple. Les autres populations connues de cette espèce se situent dans le massif de La Londe (Seine-Maritime) à seulement 3 km de la forêt d'Elbeuf. La pression de prospection n'est pas suffisante pour estimer de façon fiable les effectifs des couples nicheurs.

Les autres espèces nocturnes n'ont pas fait l'objet de prospection spécifique. Une Chouette hulotte a cependant été contactée lors de la prospection pour l'Engoulevent.

Pour toutes les espèces présentées, l'estimation du nombre total de couples est issue du calcul : densité x surface prospectée.
 Pour les autres espèces (en italiques), chaque couple contacté est compté (comptage exhaustif).
 Les effectifs en Normandie sont issus de l'Inventaire des Oiseaux de Normandie 2000-2021 (Lery et Malvaud 2022).

Tableau 2 : Espèce contactées lors des prospections											
	Espèces	Forêt d'Elbeuf (76) *		Densité (nombre de couples/km ²)					Effectifs Normandie (couples)	Statut UICN régional	
		Densité retenue (couples/km ²)	Nombre total de couples estimés	Forêt des Andaines (61)	Forêt de Conches (27)	Forêt de Breteuil (27)	Forêt d'Eu (76)	Forêt du Hellet (76)			Densité moyenne en Normandie
1	Accenteur mouchet	4,8	13	1,6	1,4	2,5	0,6	1,8	2,1	184 000	NT
2	Bouvreuil pivoine	4,8	13	0,6	2,2	3,6	1,0	0,7	2,2	24 000	NT
3	<i>Buse variable</i>	1,1	1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	8 200	LC
4	Chouette hulotte	-	1	-	-	-	-	-	-	10 000	LC
5	Corneille noire	6,6	18	2,8	2,9	2,5	6,6	5,5	4,5	171 000	LC
6	<i>Coucou gris</i>	1,1	3	3,2	0,7	2,1	0,1	0,0	1,2	22 000	NT
7	<i>Engoulevent d'Europe</i>	-	1	-	-	-	-	-	-	600	NT
8	Etourneau sansonnet	1,2	3	-	1	0,0	0,2	0,0	0,4	184 000	LC
9	Fauvette à tête noire	28,0	78	20,9	20	20,6	12,3	7,4	18,2	307 000	LC
10	Fauvette des jardins	5,5	15	2,6	2,8	5,1	1,0	0,8	3,0	44 000	VU
11	Geai des chênes	7,8	22	2,6	4	2,6	1,5	2,3	3,5	57 000	LC
12	Grimpereau des jardins	6,6	18	5,9	10,9	11,9	4,3	8,2	8,0	66 000	LC
13	Grive draine	1,2	3	2	3,1	3,9	0,1	0,1	1,7	49 000	LC
14	Grive musicienne	4,8	13	3	2,5	3,8	2,3	1,4	3,0	159 000	LC
15	<i>Grosbec casse-noyaux</i>	0,4	1	-	2,2	2,1	0,0	0,8	0,9	4 900	LC
16	<i>Hypolais polyglotte</i>	0,5	4	0,2	1,3	1,1	0,3	0,0	0,6	32 000	LC
17	<i>Loriot d'Europe</i>	0,7	2	-	0,7	1,3	0,0	0,0	0,5	2 700	LC
18	Merle noir	19,2	54	8,3	8,6	9,4	7,7	7,7	10,2	490 000	LC
19	Mésange à longue queue	1,1	3	2,3	3,6	2,3	2,7	2,3	2,4	42 000	LC
20	Mésange bleue	6,0	17	6,4	18,3	15,9	6,4	9,0	10,3	178 000	LC
21	Mésange charbonnière	10,2	29	9,2	18,4	15,7	13,0	12,1	13,1	223 000	LC
22	Mésange nonnette	0,6	2	2,9	13,9	9,0	5,3	5,6	6,2	23 000	LC
23	<i>Pic épeiche</i>	7,8	13	4,1	3,5	4,0	1,7	3,8	4,2	44 000	LC
24	<i>Pic épeichette</i>	0,4	1	-	0	0,2	0,0	0,8	0,2	6 300	VU
25	<i>Pic mar</i>	1,8	5	1,2	1	1,6	0,2	0,0	1,0	3 000	LC
26	<i>Pic noir</i>	0,6	1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	400	LC
27	<i>Pic vert</i>	1,1	2	0,6	0,6	0,4	1,0	1,0	0,8	44 000	LC

Tableau 2 : Espèce contactées lors des prospections

	Espèces	Forêt d'Elbeuf (76) *		Densité (nombre de couples/km ²)					Effectifs Normandie (couples)	Statut UICN régional	
		Densité retenue (couples/km ²)	Nombre total de couples estimés	Forêt des Andaines (61)	Forêt de Conches (27)	Forêt de Breteuil (27)	Forêt d'Eu (76)	Forêt du Hellet (76)			Densité moyenne en Normandie
28	<i>Pigeon colombin</i>	1,1	2	-	0,2	0,6	0,9	0,3	0,5	8 300	LC
29	Pigeon ramier	13,9	39	8,1	7,6	5,5	7,6	7,8	8,4	338 000	LC
30	Pinson des arbres	13,7	38	29	34,6	25,8	18,1	14,1	22,6	568 000	NT
31	<i>Pipit des arbres</i>	1,2	3	0,7	1	1,9	0,2	0,0	0,8	22 000	NT
32	<i>Pouillot fitis</i>	1,2	1	1,2	0,3	4,1	0,3	0,4	1,3	12 000	NT
33	<i>Pouillot siffleur</i>	0,4	1	5,6	7,7	9,8	0,2	0,0	3,9	4 000	NT
34	Pouillot véloce	15,7	44	15,6	11,3	17,9	9,4	6,3	12,7	308 000	LC
35	Roitelet à triple-bandeau	1,8	5	5,5	1,9	1,9	1,0	2,8	2,5	21 000	LC
36	Roitelet huppé	1,0	3	4,6	2	3,4	2,4	3,8	2,9	48 000	NT
37	Rougegorge familier	31,3	87	28,2		15,3			12,5	306 000	LC
38	Sittelle torchepot	10,8	30	12,7	23,7	17,5	7,7	11,0	13,9	72 000	LC
39	Troglodyte mignon	24,2	67	20,3	14,8	9,1	16,0	15,1	16,6	418 000	LC

(*) L'échantillon prospecté représente 23 % de la forêt d'Elbeuf. Les autres forêts ont été échantillonnées sur toute leur surface.

Liste des critères UICN :

- **CR** : en danger critique d'extinction
- **EN** : en danger
- **VU** : vulnérable
- **NT** : quasi menacé
- **LC** : préoccupation mineure

d) Espèces non contactées

Le Faucon hobereau, espèce assez rare dont 400 couples sont estimés en Normandie (Lery et Malvaud 2022) a niché en 2019 (observation personnelle) mais n'a pas été retrouvé en 2020. Étonnamment, la Mésange noire et la Mésange huppée n'ont pas été contactées malgré une parcelle favorable de vieux résineux et la méthode de la repasse. La recherche du Hibou-moyen duc n'a pas non plus été effectuée.

Valeur patrimoniale avifaunistique du site

Il nous a semblé intéressant d'évaluer l'intérêt patrimonial de cette zone en appliquant l'approche développée par la LPO Normandie (Malvaud 2022). L'intérêt patrimonial d'un site s'estime via trois paramètres :

- Indice de valeur patrimoniale du site
- Indice de diversité avifaunistique
- Indice de densité avifaunistique

L'étude de la valeur patrimoniale est partielle car elle n'intègre que la période de reproduction. Pour que cette étude soit complète, il faudrait intégrer la période internuptiale qui n'a pas été faite. Il est toutefois très intéressant de classer ce site de façon objective, ce que permet la méthodologie de la LPO Normandie, même limité à la période de reproduction.

Afin de calculer ces indices, il faut reprendre la liste des espèces nicheuses et de leur affecter les critères de la liste rouge UICN régionale ANBDD/Normandie 2022 en cours de validation.

a) Intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial des espèces est défini dans la Liste rouge des oiseaux nicheurs de Normandie proposée au CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) en 2022. Le statut UICN donne une indication sur la présence d'espèces rares ou peu communes et sur leur statut de conservation.

Le classement se fait sur une échelle indiciaire de valeur 1 à 5 :

Niveau 5 : Très fort	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins 1 espèce CR ou EN ○ Ou 3 espèces VU
Niveau 4 : Fort	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins 1 espèce VU ○ Au moins 15 espèces NT
Niveau 3 : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins 10 espèces NT
Niveau 2 : Faible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au moins 1 espèce NT
Niveau 1 : Très faible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Uniquement des espèces LC

L'**intérêt patrimonial** du site prospecté est égal = **4 - Fort** avec la présence de deux espèces VU (*Vulnérable*) selon le statut UICN en région.

Ces deux espèces concernent : la **Fauvette des jardins** et le **Pic épeichette**. Le Faucon hobereau, espèce au même statut (VU), bien qu'absent en 2020, a été contacté en 2019. Il nous semble donc prudent de le considérer dans cette analyse.

Parmi les autres espèces, 9 ont un statut *Quasi menacé* (NT), et 28 sont en *Préoccupation mineure* (LC).

b) Indice de diversité avifaunistique (Richesse spécifique)

C'est le nombre d'espèces nicheuses sur la superficie échantillon de 1km². Cinq niveaux sont établis :

Niveau 5 : Très fort	60 espèces et plus
Niveau 4 : Fort	50 à 59 espèces
Niveau 3 : Moyen	40 à 49 espèces
Niveau 2 : Faible	30 à 39 espèces
Niveau 1 : Très faible	Moins de 30 espèces

Considérant que la méthodologie s'applique sur une surface échantillon de 1 km², la surface étudiée étant de 2,79 km², avec seulement 39 espèces nicheuses identifiées sur la forêt, l'indice de diversité avifaunistique serait au mieux de **2 = Faible**, si les 39 espèces avaient été trouvées sur un seul km², ce qui n'est pas le cas. Le site a une très faible diversité d'oiseaux.

c) Indice de densité avifaunistique

Ce paramètre se base sur le nombre de couples nicheurs/km². Cinq niveaux sont définis :

Niveau 5 : Très fort	400 couples et plus
Niveau 4 : Fort	300 à 399 couples
Niveau 3 : Moyen	200 à 299 couples
Niveau 2 : Faible	100 à 199 couples
Niveau 1 : Très faible	Moins de 100 couples

La prospection a permis d'estimer 236 couples/km². L'indice de **densité avifaunistique** est donc de niveau **3 - Moyen**.

d) Indice de valeur patrimoniale avifaunistique du site

La qualité globale du site est estimée par la combinaison des trois paramètres précédents. Cette partie de la forêt présente un **fort intérêt patrimonial** en période de reproduction pour les deux espèces vulnérables rencontrées : le Pic épeichette et la Fauvette des jardins.

Comparaison avec les autres forêts normandes

Nous constatons (tableau 3) que la diversité de la forêt d'Elbeuf avec 39 espèces contactées est en dessous de la moyenne normande (47 espèces). La plus faible surface étudiée par rapport aux autres études est peut-être une explication de cette différence. Les espèces « manquantes » auraient pu sans doute être trouvées sur une surface plus importante.

Toutefois, la densité de cette forêt est nettement supérieure à la moyenne des densités des autres forêts étudiées.

Tableau 3 : Comparaison de six forêts normandes							
	Forêt d'Elbeuf (76)	Forêt des Andaines (61)	Forêt de Conches (27)	Forêt de Breteuil (27)	Forêt d'Eu (76)	Forêt du Hellet (76)	Moyenne des 5 autres forêts normandes
Nombre d'espèces	39	42	49	52	44	48	47
Densité (couples/km ²)	236	228	252	251	115	110	191

Discussion

Le linéaire cumulé prospecté représente 58,4 km répartis en 39,9 km en avril et 18,5 km en mai. Considérant le linéaire prospecté par rapport aux 22 km de sentiers et le nombre d'heures de prospection (55 h), on peut considérer que la prospection de cette section du massif de la forêt d'Elbeuf est probablement quasi exhaustive sur cette période (la distance de contact a toujours été inférieure à 100 m d'un chemin prospecté) et que peu d'espèces diurnes ont échappé à cette enquête.

Il serait intéressant de terminer cette étude par des passages en période internuptiale pour permettre une évaluation globale que nous ne pouvons pas calculer à ce jour.

Une grande prudence doit être apportée sur les comparaisons avec les autres massifs forestiers car différents paramètres non maîtrisables sont à prendre en considération :

- Les conditions météo étaient hétérogènes d'une étude à l'autre,
- La pression d'observation (nombre d'heures de prospection au km²) est supérieure pour cette étude
- Les dates de prospection, tout en étant toutes en période de reproduction, peuvent influencer les résultats.

Conclusion

Cette partie de la forêt d'Elbeuf présente un intérêt patrimonial fort pour deux espèces (Pic épeichette et Fauvette des jardins).

Par ailleurs, la forêt présente une densité exceptionnelle en Normandie pour le Pic mar avec une densité de 1,8 couples / km², soit presque le double de la densité régionale (1 couple / km²). C'est la plus forte densité des massifs forestiers normands pour cette espèce. On estime 4 000 couples nicheurs en Normandie pour cette espèce peu commune (Lery et Malvaud 2022). On est malgré tout bien en dessous de la densité en milieu très favorable, avec des arbres âgés de 150 ans, qui autorise selon Géroutet (1998) jusqu'à 10 couples /km².



Pic mar (photo F. Malvaud)

La présence de parcelles de vieux chênes et un maillage en patchwork favorise une diversité avifaunistique moyenne. Le maintien de cet intérêt patrimonial est totalement dépendant de la gestion forestière, donc très vulnérable, et tout particulièrement pour la flore.

Annexe : Plantes et autres espèces animales du site

Il nous semble intéressant de mentionner les autres espèces rencontrées au cours de nos prospections, concernant d'autres taxons.

- **Botanique** : deux stations de quelques pieds ont été trouvées pour la Latrée écailleuse (*Lathraea squamaria* L.). Selon la Liste rouge de la Flore vasculaire de Haute-Normandie, cette espèce protégée est classée NT (*quasi menacée*) et est une espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique).
- **Amphibiens** : des larves de Salamandre (*Salamandra salamandra*) ont été trouvées dans la seule petite mare du massif forestier. Selon la Liste rouge des amphibiens de Haute-Normandie, elle est classée LC (*préoccupation mineure*). Cette espèce protégée est également déterminante de ZNIEFF. De plus, les crapauds communs sortent au printemps de cette forêt pour aller se reproduire à moins de 300 m dans la mare de la rue des Bruyères à Saint-Ouen-du-Tilleul (Eure).
- **Mammifères** : le Chevreuil européen a été observé plusieurs fois. L'Ecureuil roux est présent en lisière de forêt. La Martre des pins a été observée une fois sur la parcelle de feuillus âgés (figure 4).



Lathraea écailleuse (photo R. Grège)

Références

Aumont J.-P., Grège R., Frodello A.-L. 2020. Les oiseaux du massif forestier des Andaines (Orne). Enquête ornithologique de 2019. *L'Oiseau libre*. 12 :32-46.

Géroutet P. 1998. *Les passereaux d'Europe*. Delachaux et Niestlé. Paris. 405 pages.

Lery R. et Malvaud F. 2022. *Inventaire des oiseaux de Normandie : 2000 – 2021*. LPO Normandie. 540 pages.

LPO 2020. Guide de l'observateur. 18 pages. (<https://lpo-normandie.fr/wp-content/uploads/2021/02/guide-observateur-2020.pdf>)

Malvaud F. 2008. Les oiseaux des forêts du Petit-Caux. *L'Oiseau libre*. 2 :37-48.

Malvaud F. 2022. *Evaluation des sites*. LPO Normandie. 7 pages.

Noël M. 2013. Les oiseaux des forêts du pays d'Ouche (Eure). Enquête biogéographique de 2010. *L'Oiseau libre*. 7 :6-19.

ANBDD/LPO Normandie. 2022. *Liste Rouge des oiseaux de Normandie*. Proposée au CSRPN, en cours de validation.

Aperçu du suivi LPO du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) en Normandie

Par Myriam NOEL

Résumé

LE FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*) a fait son retour en Normandie depuis 1994 (Guillemont *et al.* 1995) après sa disparition due principalement à l'intoxication par les pesticides organochlorés (Monneret 2000). Les bénévoles de la LPO Normandie ont suivi des sites de nidification depuis plusieurs années. Nous donnons un rapide aperçu du suivi de la reproduction normande au cours des dernières années.



Faucon pèlerin (photo D. Tessier)

Introduction

Après sa disparition de presque l'ensemble du territoire français, le Faucon pèlerin est revenu coloniser peu à peu des sites favorables en Normandie, très probablement à partir des populations du Royaume-Uni.

Les associations naturalistes ont suivi ce retour (LPO Mission Rapaces 2006) avec 12 à 15 couples estimés entre 2000 et 2005. Nous donnons ici un rapide aperçu des sites occupés, suivis par les bénévoles de la LPO Normandie. Les premières données de couple « nicheur certain » sont relevées en 1997 à Saint-Martin-aux-Buneaux – Seine-Maritime (base de données LPO Normandie). Certains sites ont été délaissés par les rapaces (remplacement par les goélands argentés à Antifer par exemple) alors que de nouvelles aires sont découvertes de plus en plus à l'intérieur des terres.

Le suivi de sites

Dix-neuf sites ont été suivis par les bénévoles, certains depuis 2005 (tableaux 1a et 1b). Certains ont été abandonnés par les oiseaux (Etretat, Antifer), d'autres demeurent actifs pendant plusieurs années consécutives. Ainsi, le Thuit dans la vallée de la Seine est suivi depuis 17 ans, la vallée de l'Iton est suivie depuis 11 ans, le site de Bayeux ou celui du Havre depuis 7 ans. De nouveaux sites occupés sont découverts plus récemment comme à Carteret dans la Manche.

Tableau 1A : Sites suivis par la LPO Normandie										
Communes Seine-Maritime	La Poterie-Cap-d'Antifer	Gonfreville-l'Orcher	Le Havre	Etretat	Sainte-Adresse	Octeville-sur-Mer	Saint-Jouin-Bruneval	Saint-Vigor-d'Ymonville	Villequier	Rouen
Sites	La Poterie / Vallée de Bruneval	Falaise avant le Château de Gonfreville	Eglise Saint-Joseph	Falaises d'Etretat	Cap de la Hève	-	Antifer	Vallée de la Seine	Vallée de la Seine	Silos
Statut du site	actif	actif	actif	abandonné	actif	actif	abandonné	actif	inconnu	actif
Nombre d'années de suivi	1	5	7	3	4	1	1	5	1	5
Nombre de couples	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Nombre de couples avec succès	-	1	1	1	1	-	1	1	2	1
Nombre moyen de jeunes à l'envol	inconnu	3	0	3	2,25	inconnu	4	2,6	1,5	3

Tableau 1B : Sites suivis par la LPO Normandie									
Communes : Calvados / Eure / Manche	Bayeux	Amfreville-sous-les-Monts	Brosville	Le Thuit	Les Andelys	Saint-Aquilin-de-Pacy	Vatteville	Barneville	Doville
Sites	Cathédrale	Vallée de la Seine	Vallée de l'Iton	Vallée de la Seine	Vallée de la Seine	Vallée de l'Eure		Pointe de Carteret	Mont de Doville
Statut du site	actif	actif	actif	actif	actif	actif	actif	actif	actif
Nombre d'années de suivi	7	4	11	17	10	1	3	1	12
Nombre de couples	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Nombre de couples avec succès	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Nombre moyen de jeunes à l'envol (en cas de succès)	2	2,6	2,6	3,2	2	2	3	-	2,3

Les sites de nidification se répartissent sur le littoral et en vallée (Seine, Eure, Iton). Les sites naturels, notamment en falaise, ont été colonisés rapidement, mais les rapaces ont aussi investi les bâtiments (cathédrale de Bayeux, silos du port de Rouen). Ils ont également profité d'installations posées à leur intention (nichoir à l'église Saint-Joseph, au Havre) et de mesures de protection sur les falaises prisées par les escaladeurs afin d'éviter les dérangements en période de nidification et d'élevage des jeunes (LPO Mission Rapaces 2006).



Faucon pèlerin (photo D. Tessier)

Quelques suivis

- **En Seine-Maritime**, l'équipe du Havre suit en particulier l'aire de Gonfreville-l'Orcher et Saint-Vigor-d'Ymonville (tableau 2) dont les couples donnent 3 et 2,6 jeunes à l'envol en moyenne respectivement. L'église Saint-Joseph au Havre, équipée d'un nichoir en 2016, voit enfin un couple s'y installer en 2020 mais aucun jeune à l'envol malgré 3 œufs pondus en 2022. Le couple nicheur sur les silos de Rouen montre une reproduction plus aléatoire avec quelques années vouées à l'échec. On note un nouvel échec en 2022 malgré un début d'incubation, sans doute perturbé par de gros travaux.

Tableau 2 : Nombre de jeunes à l'envol			
Années	Gonfreville-l'Orcher	Saint-Vigor-d'Ymonville	Rouen
2017	4	4	3
2018	nd	nd	0
2019	2	3	3
2020	2	2	0
2021	4	3	0
2022	3	1	0

nd = pas de données

- **Dans l'Eure**, le suivi a commencé en 2005 avec l'aire du Thuit. Jusqu'à six bénévoles se sont répartis dans les vallées de la Seine, de l'Iton et de l'Eure pour un suivi étalé sur plusieurs années. Un dernier site a été découvert à Saint-Aquilin-de-Pacy où deux jeunes se sont envolés vers le 11 juin 2022.

Tableau 3 : Nombre de jeune à l'envol - Eure					
Années	Amfreville-sous-les-Monts	Brosville	Le Thuit	Les Andelys	Vatteville
2017	3	-	4	1	nd
2018	2	-	3	2	nd
2019	3	4	3	3	Aucun couple
2020	0	2	3	2	Aucun couple
2021	?	2	3	2	3
2022	?	?	1	1	?

nd = pas de données

- **Dans la Manche**, des faucons pèlerins sont fréquemment observés sur plusieurs sites (Havre de Regnéville-sur-Mer, Cap de la Hague, phare de Carteret, ...) tant en période de reproduction qu'en saison postnuptiale. Deux sites principaux sont suivis activement au mont de Doville et à Carteret. Au cap de Carteret, l'espèce était connue depuis 2007 mais il a fallu attendre 2020 et les effets du confinement pour voir un couple s'y reproduire. Le couple nicheur a donné 3 jeunes en 2020 et 2021, et même 4 en 2022 dont un tombé du nid sera récupéré en centre de soins et relâché le 12 juillet (voir l'article de Mélody Lefebvre *et al.*, page 40). Sur la carrière du mont de Doville dont le suivi a commencé en 2008, le couple a donné naissance à un jeune en 2009 et 2010, et jusqu'à trois jeunes en 2013 et 2016. Il y est toujours présent.
- **Dans le Calvados**, 8 sites ont abrité potentiellement des couples probables ou possibles entre 2011 et 2022 (Arromanches, Tracy-sur-Mer, Manvieux...). Le mieux documenté est celui de Bayeux qui occupe la cathédrale avec une reproduction suivie depuis 2016 (voir l'article de Hervé Szwaiçer, page 55).

Dans la base de données de la LPO Normandie

Les premières données remontent à 1997 avec un couple nicheur certain à Saint-Martin-aux-Buniaux (Seine-Maritime). Jusqu'en 2000, les quatre sites occupés sont tous en Seine-Maritime. Le Faucon pèlerin colonise ensuite rapidement les départements limitrophes (Manche et Eure) avec 22 communes qui abritent au moins une aire de reproduction entre 2001 et 2010 (figure 1). Puis la progression s'étend sur les cinq départements normands, et concerne 52 communes.

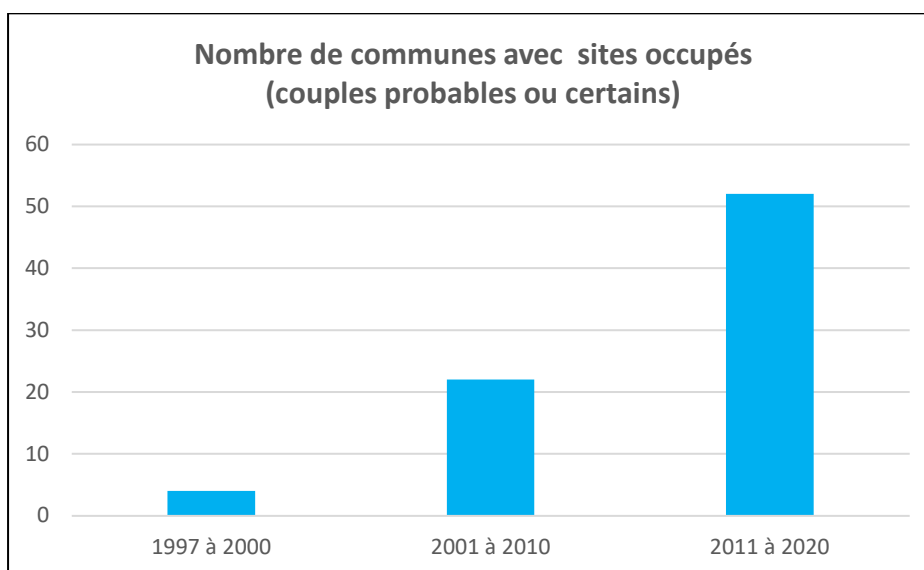


Figure 1 : communes avec aire de reproduction

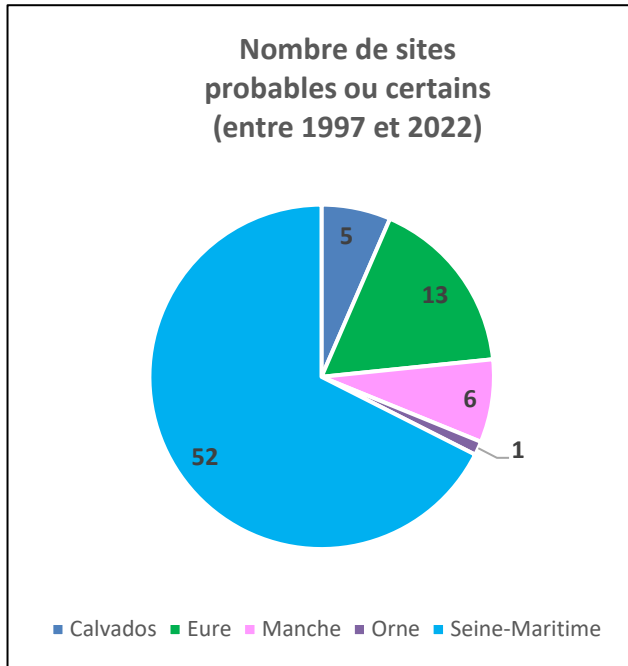


Figure 2 : nombre de sites occupés par département

Toutefois la Seine-Maritime, bien pourvue en falaises littorales et corniches dans la vallée de la Seine, reste un bastion pour l'établissement du Faucon pèlerin (figure 2). Entre 1997 et 2022, le nombre de sites cumulés monte jusqu'à 77.

Les sites abritent un ou deux couples au maximum, alors séparés par quelques kilomètres comme sur les falaises de la Seine à Villequier (Seine-Maritime). Les couvées comprennent d'un à quatre poussins ou jeunes à l'envol.

Conclusion

Le Faucon pèlerin est de nouveau bien présent en Normandie et continue son extension en colonisant de nouveaux sites. Après une trentaine de couples estimés au début des années 2000 (GONm 2009), c'est maintenant une cinquantaine de couples qui se sont installés dans la région (Lery et Malvaud 2021). L'espèce reste cependant un nicheur rare pour laquelle il est important de poursuivre le suivi des aires de reproduction. Il reste d'actualité de favoriser la présence croissante de cette espèce, notamment dans nos villes où le Faucon pèlerin a toute sa place dans la biodiversité citadine, avec un rôle de prédation utile sur les populations de pigeons ou de pies.

Remerciements

La LPO remercie tous les bénévoles et observateurs impliqués dans le suivi de ce faucon et qui nous ont communiqué leurs données.

Basley	Daniel	Le Marchand	Raymond	Pouillot	Françoise
Bures	Philippe	Le Sausse	Yannick	Szwaicer	Hervé
Duvilla	Nicole	Lecuyer	Benoît	Tessier	Denis
Gantier	Jean-Michel	Lenhardt	Thomas	Toussaint	Michel
Girard	Philippe	Lery	Richard	Vincent	Thierry
Hurel	Alexandre	Lethuillier	Cyriac	Yvon	Julien
Labourdette	Jean-Pierre	Loir	Dominique		
Lambert	Anne	Perrier	Christine		



Faucon pèlerin (photo D. Tessier)

« Parole de bénévole »

Cette année je me suis fait plaisir, j'ai fait le suivi tout le mois de mai (7 observations en matinée de 9h à 11h depuis les escaliers Beasley). A chaque fois j'assistais à la relève ; parfois j'apercevais un oeuf dans l'entrée du nichoir ; l'adulte le reprenait et le remettait sous lui tout en rentrant dans le nichoir. Une fois, je voyais sa tête, il se retournait au bout d'un moment ; là j'apercevais sa queue. Un matin, un adulte est revenu avec une proie dans les serres, après une séance de déplumage sur une arcade, il s'est nourri, a repris son envol avec la proie et se posa à proximité du nichoir. Celui qui couvait est sorti du nichoir à une de ces vitesses et s'est jeté sur la proie. Il devait être affamé. L'autre repris son envol, fit un petit tour et se posa à côté du nichoir pour y rentrer et couvrir. A chaque observation, j'avais hâte de voir ce qu'il se passerait dans cette nidification. Mais j'en ai conclu que c'était encore raté cette année. Car fin mai je ne voyais pas de petits s'émanciper dans l'entrée du nichoir ou à l'extérieur. Sur les autres sites, les jeunes prenaient leur envol. L'installation d'une caméra est prévue, elle serait la bienvenue. M. Toussaint.



Faucon pèlerin (photo D. Tessier)

Références

Chartier A. in Debout G. coord. 2009. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Normandie 2003-2005. *Le Cormoran*. 17(1-2) :104-105.

Guillemont A., Robert J.-C., Bellard J. 1995. Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* niche à nouveau en Normandie. *Ornithos*. 2-2 :92-93.

Lefebvre M., Labourdette J.-P., Le Sausse Y et Lambert A. 2022. Surveillance et suivi de la reproduction d'un couple de faucons pèlerins au cap de Carteret (Manche) en 2022. *L'Oiseau libre*. 14 :40-54.

Lery R., Malvaud F. 2021. *Inventaire des oiseaux de Normandie*. LPO. 540 pages.

LPO Mission Rapaces. 2006. Recolonisation de la vallée de la Seine par le Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. *Ornithos*. 13-2 :138-140.

Monneret R.-J. 2000. *Le faucon pèlerin*. Delachaux et Niestlé. Paris. 208 pages.

Szwaicer H. 2022. Synthèse du suivi des proies du couple de faucon pèlerin sur la cathédrale de Bayeux (2018-2021). *L'Oiseau libre*. 14 :55-62.

Surveillance et suivi de la reproduction d'un couple de faucons pèlerins au cap de Carteret (Manche) en 2022

**Par Mélody Lefebvre, Jean-Pierre Labourdette,
Yannick Le Sausse et Anne Lambert**

Historique

- **2020**

C'est pendant le premier confinement lié à l'épidémie de Covid19 qu'un couple de faucons pèlerins s'installe pour la première fois sur le cap de Carteret. La proximité du nid avec le GR223 (chemin des douaniers) avait conduit des adhérents de la LPO de Barneville-Carteret à saisir le SyMEL (Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche), gestionnaire des lieux, pour fermer dès la fin du confinement une partie du sentier tout en proposant un cheminement alternatif. Trois jeunes prendront leur envol à la mi-juin.

- **2021**

Avec le retour du couple sur le cap de Carteret, des bénévoles se sont mobilisés pour suivre la nidification et étudier le comportement des rapaces. En effet, l'emplacement du nid a changé et il n'est plus possible de proposer un cheminement alternatif sur le GR pour limiter le dérangement. La sensibilisation des promeneurs aura permis à trois jeunes faucons pèlerins, deux mâles et une femelle, de prendre leur envol cette année-là.



Faucon pèlerin (photo C. Lecoq)

Présence des bénévoles en 2022

L'opération de surveillance aura mobilisé cette année 32 bénévoles, présents sur des créneaux de trois heures au pied de la falaise ou sur le sentier des douaniers. Les objectifs étaient les suivants :

- Empêcher le dérangement du couple pendant la période sensible de reproduction,
- Informer les usagers sur les bons comportements à adopter pour limiter les nuisances,
- Donner la possibilité au grand public d'observer les oiseaux dans leur environnement,
- Présenter les missions de la LPO,
- Observer et décrire le comportement des pèlerins en période de reproduction.

32 bénévoles

36 jours de présence

128 heures de permanences

493 heures bénévoles cumulées

L'action s'est concentrée sur les week-end et jours fériés, périodes où l'affluence augmente de manière significative sur la plage de Carteret et sur le sentier de randonnée. Ponctuellement une présence a été assurée en semaine. Les horaires ont été choisis en fonction des marées et de leurs coefficients.



Faucon pèlerin (photo C. Lecoq)

Présentation du site

Comme l'année passée, le couple de faucons pèlerins a choisi d'entamer sa reproduction sur les falaises du Cap de Carteret. Il s'agit toutefois d'un nouveau nid, situé à une trentaine de mètres de l'ancien (figure 1).

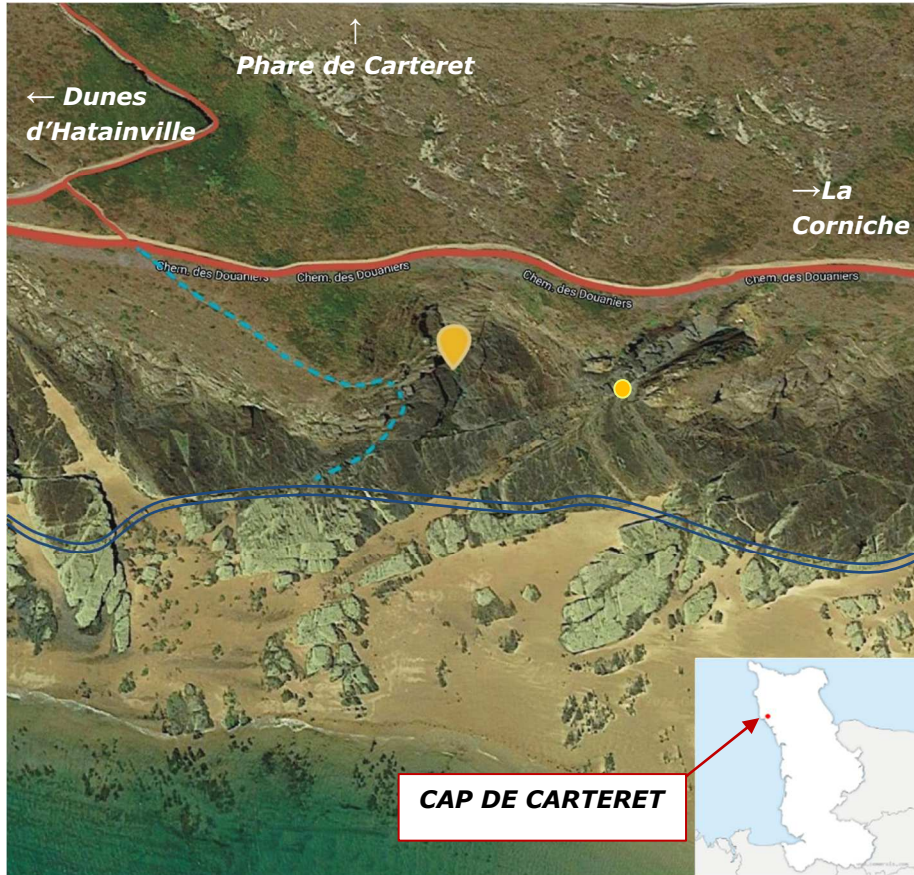


Figure 1 : site de reproduction en 2022

- Emplacement du nid saison 2022
- Emplacement du nid saison 2021
- GR223 : Sentier des douaniers
- - - Chemin des amoureux
- = Limite de la zone supralittorale

Ce nouvel emplacement expose le couple à une présence humaine plus importante avec notamment :

- Le passage du GR223 à l'aplomb du nid (toutefois, celui-ci n'est pas visible depuis le sentier).
- La présence d'un petit sentier non balisé, baptisé 'chemin des amoureux' qui s'éloigne du GR223 et permet de regagner la plage par la falaise (figure 2). Bien que peu accessible, il passe à hauteur du nid.

À cet emplacement, les marées de moyen coefficient immergent la totalité de la plage jusqu'à la zone supra-littorale (ceinture de roche noire).

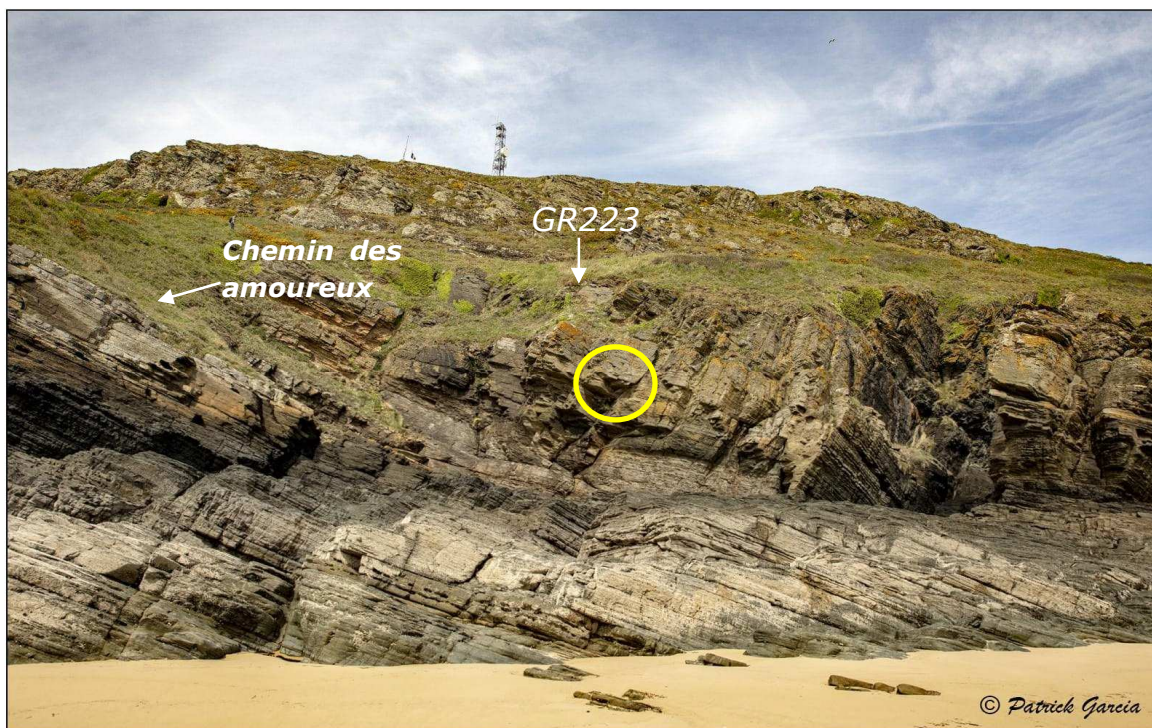


Figure 2 : Emplacement du nid sur la falaise (photo P. Garcia)

Cette année, le nid, orienté plein sud, a été aménagé au pied d'une crevasse terminée par un petit talus herbeux. Chez les faucons pèlerins, il ne s'agit pas d'un nid construit mais d'une cuvette grattée dans le substrat.



Faucon pèlerin (photo C. Lecoq)

Nuisances et dérangements

L'un des objectifs de cette action a été de prévenir le dérangement du couple et d'identifier tous les comportements susceptibles de nuire à sa reproduction. Plusieurs zones sensibles ont été identifiées.

Circulation sur le chemin des amoureux (figure 3)

Le dérangement y est quasi systématique. Le début du chemin est relativement praticable, mais l'accès se complique à l'arrivée dans les rochers. C'est souvent là – au plus près du nid – que les randonneurs s'arrêtent pour évaluer le reste de la descente et provoquent l'envol des faucons.

Si le passage se fait silencieusement et sans s'arrêter, la nuisance est réduite.



Figure 3 : chemin des amoureux

Circulation sur le GR223 (figure 4)

Le dérangement est peu fréquent depuis le sentier des douaniers. Le nid n'est pas visible depuis le GR223 et le plus souvent les randonneurs circulent sans trop s'arrêter.

Seuls les attroupements stationnaires ou la présence de chiens bruyants et/ou non tenus en laisse ont mis en alarme les parents.

Lorsque les jeunes quittent le nid et commencent à voler, l'alarme sur les personnes de passage est presque systématique.

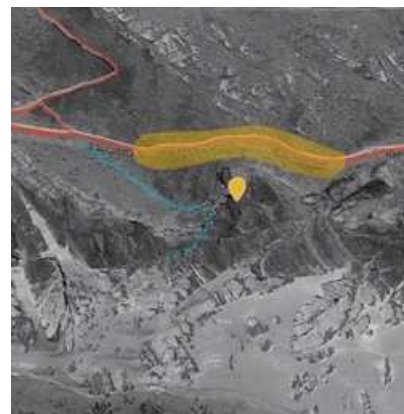


Figure 4 : GR223

Passage sur le haut de la plage et sur les rochers (figure 5)

Le dérangement y est maximal !

Lors de petits coefficients, la marée haute recouvre le sable mais laisse à découvert les rochers en pied de falaise. Les promeneurs qui se sont engagés sur la côte se retrouvent donc à progresser – souvent lentement et difficilement – en pied de falaise. En outre, la roche y est joliment découpée et attire les grimpeurs amateurs qui évoluent sans le savoir en dessous du nid. Enfin, à l'est du nid, la falaise est séparée par une grande faille qui, bien que peu accessible, invite les curieux à l'exploration.

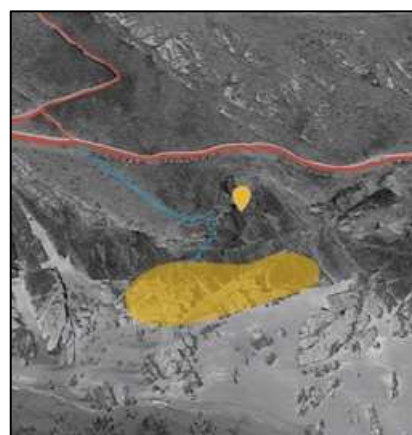


Figure 5 : passage en haut de plage

Ces situations ont été observées à de nombreuses reprises et ont presque systématiquement provoqué l'envol des faucons, même pendant la couvaison.



Exemple de dérangement en pied de falaise (photo Y. Le Sausse)

Aéronefs et autres objets volants aux abords de la falaise

- Hélicoptère et ULM : Pendant notre présence, la falaise a été survolée une demi-douzaine de fois par des ULM sans provoquer de réactions pendant la couvaison. Ce n'est qu'une fois les jeunes hors du nid que le mâle a alerté à l'approche d'un hélicoptère de la Marine Nationale, remontant la plage à très basse altitude.
- Drone : Aucune réaction n'a été observée lorsqu'un drone a effectué un passage sur un pan de falaise relativement éloigné du nid (18.04.22). Le risque de dérangement semble cependant bien présent.
- Parapente : Une zone de décollage et d'atterrissage de parapentes se trouve sur la falaise de Carteret, du côté des dunes d'Hatainville. Les décollages depuis cette zone sont susceptibles d'être réglementés pendant la période de nidification de certaines espèces (faucon pèlerin, grand corbeau). Aucun survol du nid en parapente n'a été constaté lors notre présence sur place.

Photographes

Quelques photographes animaliers se sont joints au groupe d'observateurs et certains sont même devenus assidus. Il convient de noter un incident avec un réfractaire mais qui reste anecdotique. Tous les photographes animaliers ne sont pas spécialement respectueux des règles et la présence des bénévoles a été dissuasive sur ce point.

Il faut noter que la présence de personnes sur la plage de sable (groupe d'observateurs ou promeneurs) n'a jamais constitué une source de dérangement pour le couple de pèlerins. La femelle n'a effectué qu'un survol au début de la surveillance avant de rejoindre son nid.

Bilan des dérangements observés

Les nuisances ont été classées en trois catégories (tableau 1).

Tableau 1 : catégories des dérangements	
	<u>Dérangement mineur :</u> Aucun changement de comportement n'a été observé chez le pèlerin.
	<u>Dérangement important :</u> Lancement de cris d'alarme.
	<u>Dérangement majeur :</u> Le faucon s'est envolé et pousse des cris d'alarme. La couvaison ou le nourrissage des jeunes a été interrompu.

L'éclosion des œufs (estimée au début du mois de mai) coïncide avec une augmentation de la fréquence des dérangements (tableau 2). Il s'agit d'une période critique pour le couple.

Tableau 2 : résumé des dérangements au cours du temps					
Dates	Circulation chemin des amoureux	Circulation sur le GR223	Chiens non tenus en laisse	Passage sur le haut de la plage et sur les rochers	Objets volants
03.04.2022		•	•	•	
16.04.2022	•	•		•	•
17.04.2022	•	•			
18.04.2022		•		•	•
21.04.2022		•			
23.04.2022		•		•	
24.04.2022		•			
27.04.2022		•			
30.04.2022		•			
01.05.2022	•	•		••	
04.05.2022	••	•			
07.05.2022		•		•	
08.05.2022		•	•	•	
12.05.2022		•			
14.05.2022		•			
15.05.2022	• ••	•	•	•	
18.05.2022	•	•			•
21.05.2022		•			
22.05.2022		•			•
26.05.2022		•			•
27.05.2022	•	•		••	
28.05.2022		•			
29.05.2022	•	•			
04.06.2022		•		•	
05.06.2022		•		••••	
06.06.2022		•			
09.06.2022		•			
11.06.2022		•			
12.06.2022		•			•
15.06.2022		•			
18.06.2022		••			
19.06.2022		•			
22.06.2022		•			

Les dérangements les plus importants ont été provoqués par des personnes qui se sont approchées trop près du pied de la falaise, sous le nid. La réactivité des adultes augmente significativement après l'éclosion des œufs.

Propositions de protection

Tout laisse à penser que le couple de faucons pèlerins nichera à nouveau sur la falaise de Carteret au printemps prochain. Aux vues des nuisances qui ont été constatées, voici un ensemble de propositions destinées à limiter le dérangement en période de nidification.

- Information des usagers : Mise en place de panneaux informatifs de part et d'autre du sentier des douaniers pour informer les usagers de la nidification d'espèces protégées et les inviter à ne pas quitter les sentiers balisés.
- Neutralisation du chemin des amoureux : Dans l'hypothèse où la prochaine nidification aurait lieu à proximité du chemin des amoureux, sa neutralisation limiterait l'arrivée de randonneurs près du nid. Puisqu'il s'agit d'une voie non balisée, cette mesure n'impacterait pas la circulation sur le GR223.
- Neutralisation du versant : Dans la mesure où les dérangements les plus importants ont été causés depuis le pied de la falaise, une neutralisation du versant (zone rocheuse) doit être envisagée. Celle-ci peut être totale (comme illustré sur la figure 6) ou localisée autour des sites de nidification. Des propositions d'affichage ont été élaborées.

Toutes ces propositions pourraient être décidées et mises en place, d'un commun accord, par les gestionnaires ou intervenants sur le site : le Conseil départemental, le Conservatoire du littoral et le SyMEL et par l'État pour les drones et les ULM, la LPO Normandie.



Figure 6 : proposition de zone de tranquillité (en bleu) pour les oiseaux en période de reproduction

Relation avec le public

La présence d'un petit groupe d'observateurs au pied de la falaise aura su attirer l'attention des promeneurs. Les échanges ont été nombreux et le public s'est montré curieux, enthousiaste et intéressé par notre présence.

Bilan des échanges :

- Les dérangements sont le plus souvent non intentionnels : une fois informés de la présence du couple, la plupart des promeneurs ont modifié leur itinéraire ou leur comportement pour limiter les nuisances.
- Un grand nombre de personnes contactées se sont interrogées sur l'absence de panneau de signalisation informant de la nidification d'une espèce protégée.
- L'utilisation de longues-vues a été un véritable atout pour permettre aux petits et aux grands d'observer cet oiseau incroyable. C'était une première pour beaucoup de promeneurs qui ne s'attendaient pas à découvrir le pèlerin dans la région.
- Environ 300 flyers ont été distribués tout au long de l'opération de surveillance pour faire découvrir le faucon pèlerin, le grand corbeau et d'autres oiseaux facilement observables le long de la côte.



Faucon pèlerin (photo A. Ybert)

Reproduction

Le calendrier des actions de repérage en fonction de la chronologie de reproduction est synthétisé dans le tableau 3.

Tableau 3 : action de repérage en fonction de la chronologie de reproduction du Faucon pèlerin																					
Avril						Mai						Juin									
				1	2	3						1		1	2	3	4	5			
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	
•	•	•	•				○	○	○	○											
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				
							30	31													



Incubation

La femelle a été aperçue couchée dans son nid pour la première fois le 3 avril 2022. Sans vue directe sur le nid, il n'a pas été possible de savoir s'il s'agissait d'un début d'incubation ou d'une ponte. En effet, d'après la littérature, l'incubation débute avec la ponte de l'avant-dernier ou du dernier œuf, ce qui provoque des éclosions quasi simultanées entre le 26^{ème} et le 30^{ème} jour. Pendant cette période, la couvaison a été principalement assurée par la femelle. Le mâle pouvait toutefois la relayer sur plusieurs heures. Pendant l'incubation, il est presque impossible de deviner la présence du nid tant le faucon occupé à couvrir se montre discret. S'il lui arrive de se lever pour retourner les œufs, il reste la plupart du temps couché, dépassant à peine du bord du nid.

Des vols d'intimidation ont été observés à destination d'une corneille et des grands corbeaux dont le nid se trouve à plus d'une centaine de mètres plus à l'est sur la falaise.



La femelle (à droite) regagne le nid après avoir été relayée par le mâle (photo T. Zedler)



Couvaison (photo P. Garcia)

Éclosion et élevage des jeunes

L'éclosion a lieu entre 25 et 30 jours après le début de l'incubation. La position de la femelle (plus haute dans le nid), ainsi que la présence de mouches et de plumes de duvet aux abords de nid laissent supposer que l'éclosion a eu lieu pendant la première semaine de mai. D'abord estimés à trois, ce sont bien quatre petits qui ont vu le jour sur la falaise de Carteret.

Après l'éclosion, c'est la femelle qui s'occupe presque exclusivement du nourrissage des jeunes. La présence du mâle sur le nid (comme sur la photographie ci-contre) reste relativement rare. Si le mâle participe à la couvaison, il est noté que dès l'éclosion, il devient *persona non grata* sur l'aire. Les proies sont déposées sur la falaise à proximité du nid et la femelle vient les récupérer, voire les déposer dans une cache pour une consommation ultérieure.



Couple sur le nid avec deux jeunes visibles d'environ 14 jours (photo J-J. Kremp)



Poussins à 20 et 30 jours (photo P. Garcia)

Poussin tombé du nid



Le 04 juin, les bénévoles présents sur place constatent qu'un des poussins est tombé au pied de la falaise. Il est difficile de connaître la cause de cette chute : aire trop réduite pour quatre jeunes, dérangement important, attaque d'un prédateur, mauvais temps ?

Le jeune est rapidement récupéré et placé en sécurité pour être conduit au centre de soins de Gonneville. À noter que le poussin recueilli, déjà stable sur ses pattes, était en mesure de s'alimenter seul. Il a finalement été relâché le 12 juillet.

Poussin lors du transport (photo P. Garcia)

Derniers jours au nid avant l'envol

04 juin (photo P. Garcia)



11 juin (photo P. Garcia)



18 juin (photo P. Garcia)

Les jeunes ont 30 jours environ et laissent deviner leur plumage noir et roux sous des touffes de duvet éparpillées. La femelle poursuit un nourrissage régulier.

A 40 jours, le duvet a presque complètement disparu et les jeunes s'entraînent de plus en plus souvent à battre des ailes en bordure de nid. L'envol est tout proche.

En effet, quelques jours plus tard, les trois jeunes ont quitté le nid. Commence alors une période de transition pendant laquelle ils apprendront à chasser tout en bénéficiant des proies apportées par les deux parents.

Chasse et nourrissage

Le pèlerin est un chasseur d'oiseaux. Il est noté dans la littérature que les proies de petites tailles (comme les mésanges) sont souvent plumées et consommées en vol. Les observateurs terrestres n'ont donc qu'une vision tronquée du tableau de chasse de l'oiseau. De plus, l'état des proies rend leur identification parfois compliquée : si certaines sont entièrement plumées, d'autres le sont à leur arrivée sur la falaise (ou sur l'antenne du phare de Carteret). Les pigeons semblent toutefois constituer une part importante des proies capturées à cette période par le couple.

Cette année encore, l'usage de caches de nourriture a été largement observé depuis le pied de la falaise. Les proies (plumées ou non) sont dissimulées dans des failles et derrière des mottes d'herbe en attendant d'être consommées.

Au début de l'élevage des jeunes, les proies qui ne sont pas consommées en totalité sont sorties du nid et dissimulées dans la falaise. Au fur et à mesure que les jeunes grandissent, nous avons pu observer que des proies sont laissées au nid pour leur permettre de s'alimenter seuls en l'absence des adultes. Cela n'empêche pas la femelle de poursuivre la distribution de nourriture à son retour.

De plus, il est intéressant de noter que le mâle apporte, peu après l'éclosion, des proies parfaitement plumées. Ce n'est plus du tout le cas au moment de l'émancipation des jeunes.

Observation du 21.05.22

De retour de chasse, le mâle dépose une proie bien en vue et à proximité du nid. La femelle récupère la proie pour la dissimuler dans la falaise. En tant que préposée au nourrissage des jeunes, c'est elle qui doit savoir où sont cachées les réserves.



Nourrissage (photo P. Garcia)

Autres observations

Le faucon pèlerin n'est pas le seul à s'être établi sur le Cap de Carteret. En effet, un couple de grands corbeaux a aussi construit son nid un peu plus loin sur la falaise. Leur reproduction n'aura toutefois pas été aussi fructueuse puisqu'un seul et unique jeune aura été vu au nid.



Grand Corbeau (photo C. Lecoq)

Le tableau 4 répertorie les espèces qui ont pu être observées pendant l'action de surveillance.

Tableau 4 : autres espèces observées au Cap de Carteret		
Côté mer		
Fou de Bassan	Grand cormoran	Cormoran huppé
Goéland argenté	Goéland marin	Mouette mélanocéphale
Pingouin torda	Tadorne de belon	Huïtrier pie
Eider à duvet	Sternes caugeck	Bernaches cravant
Courlis sp (en migration)	Mouette rieuse	Grands dauphins
Marsouin commun		
Plage et falaise		
Bergeronnette grise	Pipit maritime	Aigrette garzette
Corneille noire	Chevalier guignette	Grand corbeau
Bergeronnette de Yarrell		
Sentier des douaniers		
Fauvette pitchou	Fauvette grisette	Fauvette à tête noire
Troglodyte mignon	Mésange bleue	Rouge gorge familier
Tarier pâtre	Pigeon ramier	Traquet motteux
Linotte mélodieuse	Buse variable	Faucon crécerelle
Hirondelle rustique	Bouscarle de Cetti	Mésange charbonnière
Pouillot véloce	Grive musicienne	Bruant zizi
Pigeon biset féral (bagué).		

Remerciements

L'équipe « Pèlerins » du groupe LPO Cotentin tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pour assurer le suivi de la nidification du couple de faucons de la pointe de Carteret, entre avril et juin 2022. Ce sont plus d'une vingtaine d'adhérents et de sympathisants qui nous ont épaulés sur la période. Ils ont su répondre présent et consacrer de nombreuses heures de leur temps pour que, cette année encore, le succès de la reproduction soit au rendez-vous. Un grand merci à eux :

Anne Lambert • Yannick Le Sausse • Djenny Caplat • Philippe Josse • Pascal Besnier • Odile Enjelvin • Jean-Pierre Labourdette • Thomas Brunhilde • Apolline Beaufile • Mélody Lefebvre • Thomas Lemoigne • Christine Robinson • Guillaume Le Roulley • Léa Blondeau • Yves Carnet • Annie Yonnet • Patricia Bihorel • Julien Vinatier • Patrick Garcia • Thomas Zeder • Claude Surand • Antoine Ybert • Martine Pagny • Xavier Biseuil • Sophie Barbot • Christine Viger • Meriem • Jean Jacques Kremp • Céline Lecoq • Patrick Robbé • Louise Le Rossignol • Quentin Suardi

Nous avons tiré les enseignements de l'expérience 2021 en « professionnalisant » notre action. Cette année, environ 300 imprimés ont été distribués et de fait ce sont bien plus encore de personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont été sensibilisées et qui se sont penchées sur les longues-vues pour assister au merveilleux spectacle de la nature. Découvrir leur enthousiasme et leur curiosité à cette occasion nous conforte dans notre démarche et contribue à nous convaincre du bien-fondé de notre action. De surcroît, ce sont 43 fiches bilan qui ont été rédigées. Véritables relevés scientifiques, ces observations écrites constituent une mine d'informations capitales qui ont contribué à alimenter ce rapport de synthèse. Merci donc à ceux qui ont participé à ces précieux relevés et qui nous les ont transmis.

Un remerciement tout particulier au Centre de soins de Gonneville-Le-Theil, "Oiseaux mazoutés du Cotentin", qui a pris en charge notre fauconneau, après sa chute.

En 2022, le suivi de la nidification du pèlerin sur Carteret a permis que deux femelles et deux mâles prennent leur envol et que l'un d'eux le fasse d'un peu plus loin que le cap. Assurément, la famille des « *Falco peregrinus* » s'agrandit, le nombre de couples nicheurs augmente dans la Manche et c'est en partie grâce à la mobilisation de gens convaincus.



Falcon pèlerin juvénile (photo P. Garcia)

Synthèse du suivi du régime alimentaire du couple de faucons pèlerins sur la cathédrale de Bayeux (2018-2021)

Par Hervé Szwaicer

Résumé

COMME SUITE A L'INSTALLATION D'UN COUPLE DE FAUCONS PELERINS sur la cathédrale de Bayeux en 2016, j'ai décidé d'examiner de plus près les restes alimentaires des proies capturées entre novembre 2018 et décembre 2021. Cet article en présente la synthèse.



Faucon pèlerin sur son site de nidification à Bayeux (photo H. Szwaicer)

Introduction

Au printemps 2016 un couple de faucons pèlerins s'installe sur la cathédrale de Bayeux. Le couple vocalise beaucoup, ce qui interpelle les passants ; quelques passionnés sont derrière leurs jumelles ou leur télescope pour les observer.

Les premiers restes de proies apparaissent sur le parvis, au pied des murs de la cathédrale : têtes, plumes et pattes d'oiseaux dépecés. À l'époque je m'en amuse et cherche à identifier les proies de façon ponctuelle. Je suis frappé par la diversité des espèces chassées et je me donne pour objectif de répertorier mes trouvailles et de partager mes observations au sein du groupe LPO Bessin.

Reproduction du couple de faucons pèlerins de la cathédrale de Bayeux

Les cris incessants des pèlerins intriguent des amis qui habitent en face de la cathédrale. Ils peuvent observer le couple depuis leur appartement, leurs indications me permettent de situer l'emplacement de l'aire et de suivre de façon plus précise la reproduction du couple de faucons.

Tableau 1 : Reproduction des faucons pèlerins de Bayeux						
Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de jeunes à l'envol	0	2	0	1	2	2

En 2018, des travaux sur la façade de la cathédrale avec un échafaudage à proximité de l'aire perturbent le couple. En 2019, les travaux sont terminés.

En 2020, le couple change l'emplacement de leur aire (figure 1) et nidifie vraisemblablement sur la face nord de la cathédrale. Les jeunes sont vus au nourrissage et à l'envol entre la cathédrale et le musée.

En 2021, le couple revient s'installer sur sa première aire. Les travaux sur le côté sud de la cathédrale ne les perturbent pas.

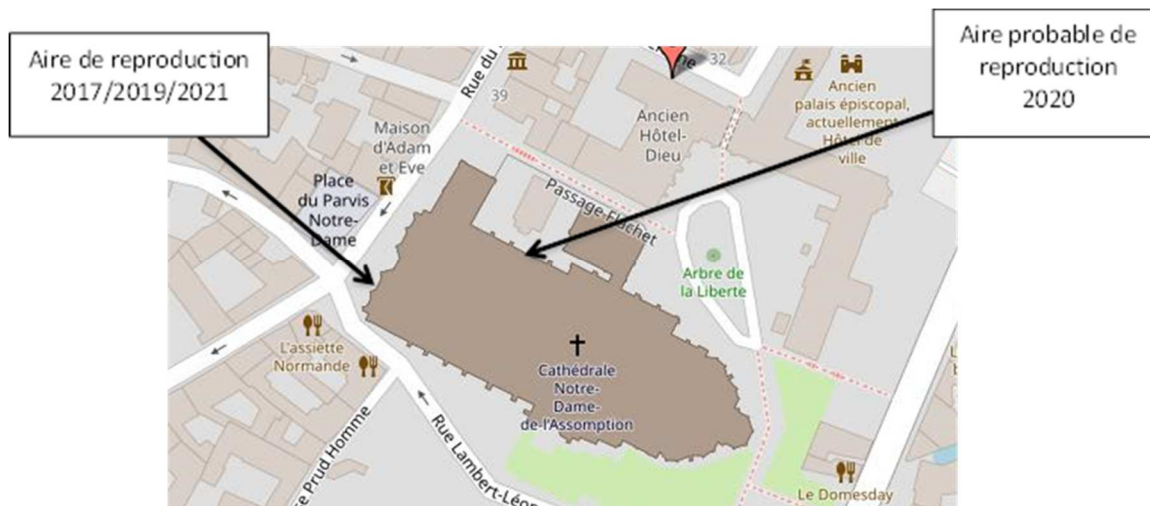


Figure 1 : choix des aires de reproduction sur la cathédrale de Bayeux

L'éclosion a lieu en mai, et l'envol des jeunes est en juin ou en juillet.

Étude des proies des faucons pèlerins de la cathédrale

a) Le protocole

Après un échange avec Dominique Loir, je décide de répertorier les restes des proies trouvés au pied de la cathédrale sur une durée de trois ans.

Je passe cinq à sept fois par semaine au pied de la cathédrale. J'inspecte le pourtour de l'édifice les lundis, mardis, jeudis et vendredis vers 17h, et les mercredis à 12h, sauf durant mes congés. J'y vais régulièrement les samedis et dimanches. Certains week-ends, j'effectue jusqu'à trois passages. Chaque passage dure à minima 10 minutes.

Sur place, je prends les résidus de cadavre en photos afin de conserver des traces de mes observations et de faciliter l'identification des espèces. En 2016, les clichés sont faits avec un appareil photographique réflex numérique. À partir de 2018, les photos sont prises avec un téléphone portable pour plus de commodité. Suite aux difficultés d'identification rencontrées à de nombreuses reprises, je décide d'utiliser une mini-règle que je pose à côté de la dépouille pour avoir une idée exacte de la taille du bec et des pattes (figure 2).



Figure 2.: quelques restes de proies (photos H. Szwaicer)

Mon activité attire l'attention des passants qui s'arrêtent, dégoutés, pour me poser des questions. Mes explications permettent de les informer et de faire de l'andragogie (formation continue des adultes).

b) Proies consommées

Le nombre des restes de proies trouvées entre novembre 2018 et décembre 2021 est irrégulier, entre zéro et douze par mois (figure 3).

Ces chiffres ne sont donc pas représentatifs de la consommation totale réelle du couple. En effet, tous les restes d'oiseaux ne tombent pas jusqu'au sol, en fonction de l'endroit de la cathédrale où ils sont dépecés et de l'emplacement de l'aire de nidification. De plus, la baisse notable en août (figure 4) correspond à mon absence de Bayeux. Enfin, en saison touristique, les services de nettoyage de la ville interviennent plus souvent autour de la cathédrale, évacuant tôt le matin des restes d'oiseaux non consommés.

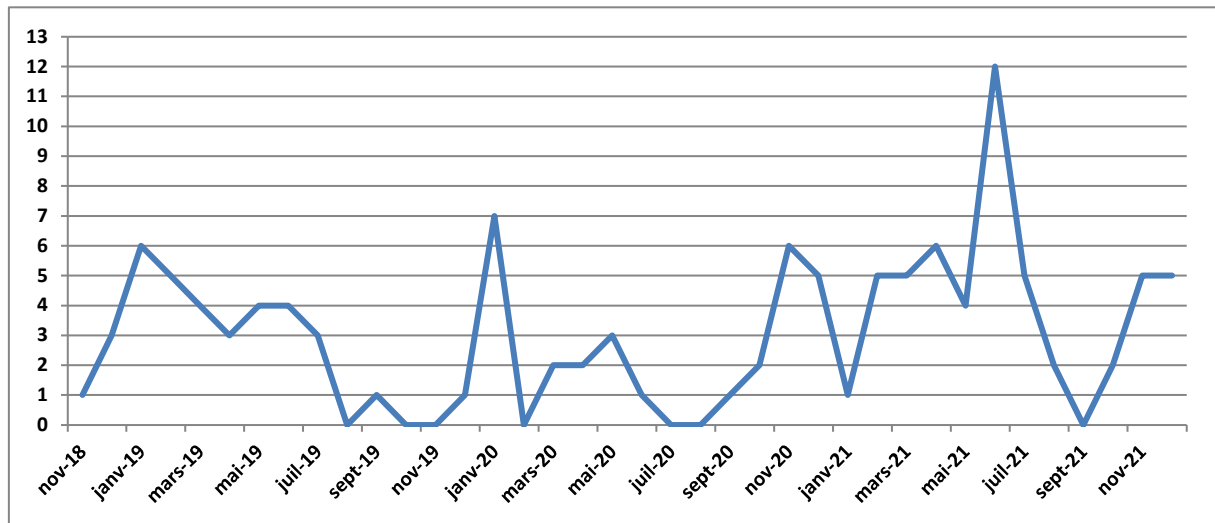


Figure 3 : restes des proies trouvées par mois

Sur les trois années complètes (2019 à 2021), la moyenne des restes de proies trouvées est de 9,3 par mois (figure 4). Les mois d'août à octobre font apparaître une baisse significative de traces de proies. Lors de cette période le couple est peu visible, voire absent de ses perchoirs habituels. En août, l'effet de l'absence de l'observateur est notable, ainsi que le nettoyage par l'équipe municipale. Pour septembre et octobre, est-ce dû à l'émancipation des jeunes qui commence en général à partir du début juillet ? La dispersion des jeunes, avec en premier les tiercelets (les mâles), est connue pour coïncider avec le début de la migration (Moneret 2000).

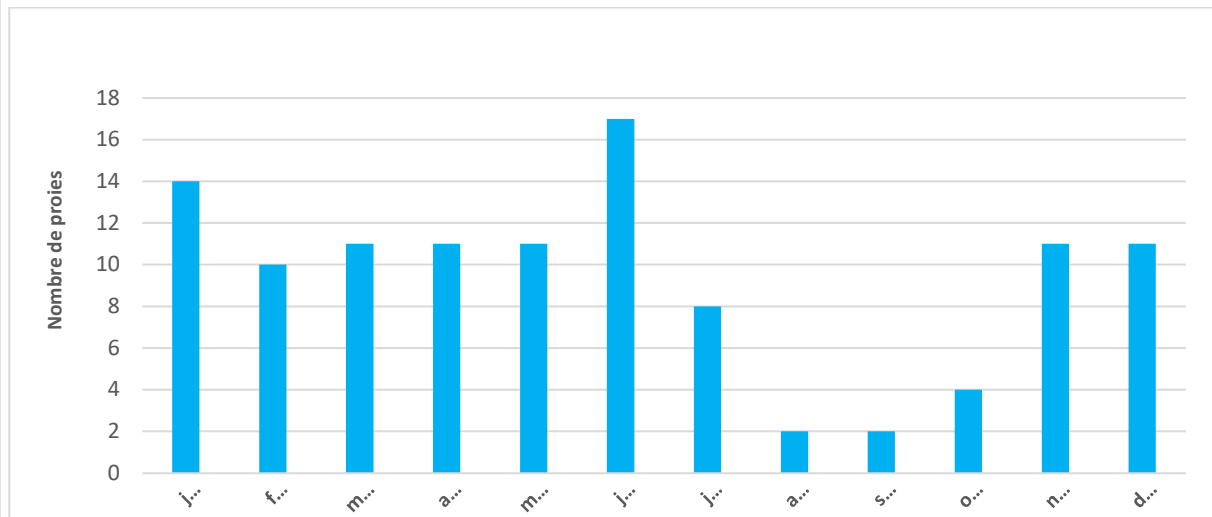


Figure 4 : nombre de restes de proies trouvées par mois

On constate (tableau 2) que pour l'année 2019, alors qu'il n'y a pas de reproduction, le nombre de captures est un peu au-dessous de la moyenne mensuelle (2,6 restes trouvés). Pour 2020 l'aire étant sur le côté nord, les restes de proies sont rarement visibles. Avec le retour sur la façade en 2022 et deux jeunes à nourrir, l'augmentation des captures visibles est flagrante.

Tableau 2 : restes d'oiseaux consommés par an			
	2019	2020	2021
Janvier	6	7	1
Février	5	0	5
Mars	4	2	5
Avril	3	2	6
Mai	4	3	4
Juin	4	1	12
Juillet	3	0	5
Août	0	0	2
Septembre	1	1	0
Octobre	0	2	2
Novembre	0	6	5
Décembre	1	5	5
Total	31	29	52
Moyenne	2,6	2,4	4,3

En regroupant les proies par grands groupes (quand les restes sont identifiables), les faucons pèlerins de Bayeux capturent principalement des colombidés, des limicoles et des passereaux. Cependant, la proportion de ces proies varie fortement en fonction de la saison (tableau 3). Passereaux et colombidés (principalement les pigeons, une seule Tourterelle turque identifiée) ont la préférence des rapaces lors de la phase de nourrissage des jeunes, probablement à cause de la disponibilité des espèces pour les passereaux. Quant aux colombidés, ils représentent une masse importante de nourriture par oiseau. Par contre, en saison internuptiale, les faucons profitent du stationnement des limicoles, chassés en majorité entre novembre et février (10 bécasses des bois, 9 pluviers dorés et 1 argenté, 6 chevaliers gambette).

Tableau 3 : Nombre de proies par saison		
Famille de proies	Saison internuptiale (septembre à février)	Période reproduction (mars à août)
Anatidés	3	0
Colombidés	1	9
Corvidés	2	2
Grèbes	1	0
Laridés	3	6
Limicoles	32	9
Passereaux	8	21
Ralidés	1	2
Rapaces	1	0
Total	52	49

c) Nombre d'espèces

Le panel des proies est large, avec 42 espèces identifiables différentes.

La figure 5 regroupe les espèces dont le nombre de restes est au-dessus de la moyenne (2,9). Les étourneaux sansonnet arrivent en tête des proies, les limicoles et laridés sont fréquemment consommés comme le montre le tableau 3. Le Pluvier doré, même s'il n'est pas majoritaire, est souvent capturé.

Une majorité des restes est impossible à identifier, due à l'état des reliefs fort dégradés lorsqu'on les trouve, d'où le nombre important d'indéterminés.

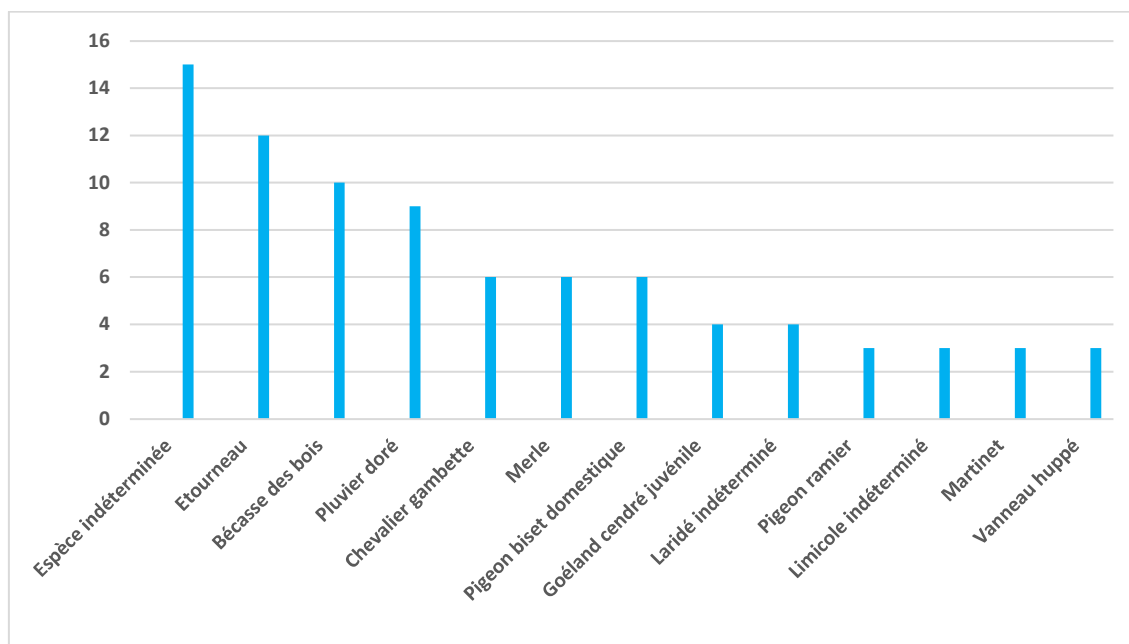


Figure 5 : espèces et groupes d'espèces majoritairement capturées

Répartition des couples de faucons pèlerins dans le Bessin

En 2001, un premier couple s'installe dans le Bessin, près d'Arromanches. Il se reproduit pour la première fois en 2002. Dix ans plus tard, la population de Faucon pèlerin a très nettement augmenté, passant de un à sept couples. Les distances entre les aires les plus proches sur le littoral (figure 6) semblent comprises entre 7 et 9 km, ce qui est conforme aux distances mentionnées dans la littérature où les couples peuvent s'établir entre 1 à 3 km dans les zones très favorables jusqu'à 8 - 10 km dans d'autres sites (Moneret 2000).

Le couple de faucons pèlerins de Bayeux se nourrit régulièrement de pluviers dorés qu'il peut trouver dans la plaine de Caen à plus de 13 km à l'est de Bayeux.

Si l'on applique cette zone de capture des proies aux autres couples du Bessin, on constate que les territoires de chasse se superposent de façon indéniable (figure 7).



Figure 6 : répartition des faucons pèlerins autour de Bayeux

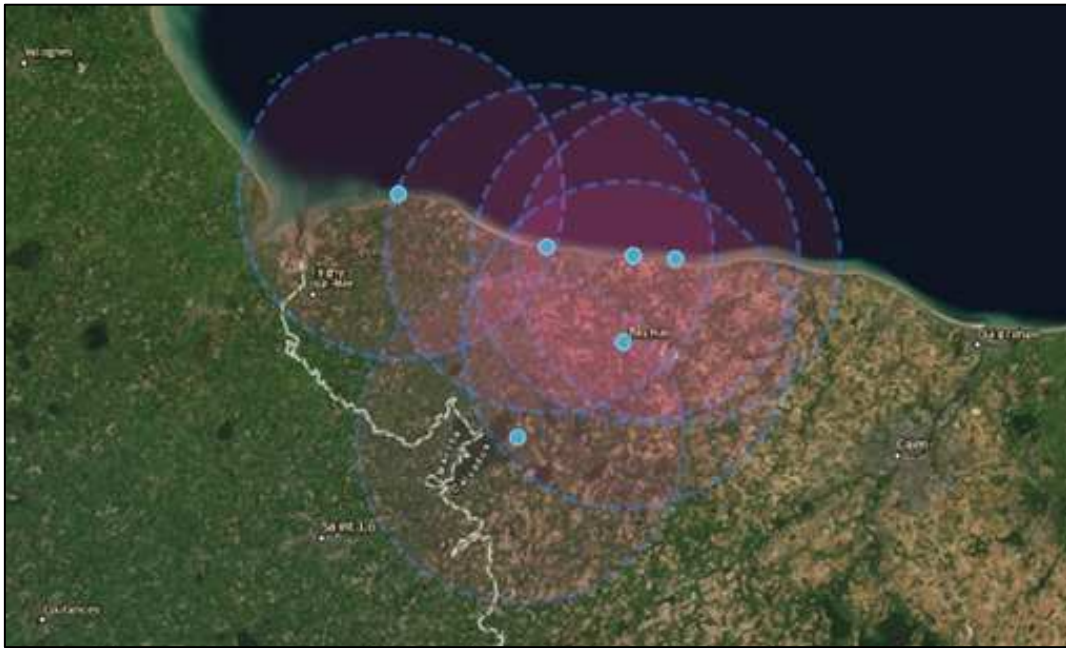


Figure 7 : territoires de chasse estimés des faucons pèlerins autour de Bayeux

Le succès reproductif du couple de la cathédrale de Bayeux semble indiquer que la proximité des autres aires de chasse et leur recouvrement potentiel n'est pas un facteur limitatif. L'accessibilité et le nombre de proies potentielles dans cette zone permettent à ces couples de se reproduire. On retrouve l'effet bénéfique de la topographie des falaises littorales et de la plaine de Caen qui offrent une bonne visibilité des proies à grande distance, et l'affluence des espèces sur un axe migratoire qui facilite la chasse et contribue à la richesse du site.

Discussion

Le couple de faucons pèlerins de la cathédrale de Bayeux est plutôt opportuniste dans les variétés de proies. Les groupes les plus importants (colombidés, limicoles et passereaux) correspondent sans surprise à ce qui est connu dans la littérature (Moneret 2000), tant en chasse diurne que nocturne (Marconot 2003, Belis 2010). Les restes trouvés ne concernent que des oiseaux alors qu'en chasse nocturne, Duquet et Nadal (2012) notent que ces rapaces savent aussi capturer des chiroptères.

Le Faucon pèlerin s'adapte à une forte proportion de limicoles en période internuptiale profitant des passages migratoires.

En période de reproduction, les colombidés et passereaux sont majoritaires. Avec un panel de proies plus important sur cette période, le nourrissage des jeunes semble plus facile. Les autres oiseaux étant aussi consommés en période de reproduction, les opportunités de proies semblent indéniables, notamment avec des juvéniles d'étourneaux.

Remerciements

Au groupe LPO Normandie du Bessin.

À Christophe Hyemard pour le long prêt de ses deux ouvrages sur le Faucon pèlerin.

À Myriam Noël pour son aide précieuse à l'écriture et m'avoir encouragé à terminer l'article.

À Guillaume Debout du GONm pour le partage de ses données sur les proies.

À Dominique Loir pour m'avoir encouragé au début du projet.

Références

Belis W. 2010. Que mangent les faucons pèlerins urbains britanniques. *Ornithos*. 17-1 :71.

Duquet M. et Nadal R. 2012. La capture de chauves-souris par des rapaces diurnes en France : essai de synthèse. *Ornithos*. 19-3 :184-195.

Marconot B. 2003. Comportement de chasse nocturne du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* à Belfort. *Ornithos*. 10-5 :207-211.

Monneret R.-J. 2000. *Le faucon pèlerin*. Delachaux et Niestlé. Paris. 208 pages.



Faucon pèlerin – cathédrale de Bayeux (photo M. Noël)

Les oiseaux rares en Normandie en 2019 et 2020

Rapport du Comité d'Homologation Régional (GONm & LPO Normandie)

**Par Martin Billard, Alexandre Corbeau, Frédéric Malvaud & le
Comité d'homologation régionale (CHR) de Normandie
(Février 2022)**

LE COMITE D'HOMOLOGATION REGIONAL des oiseaux rares de Normandie (CHR Normandie GONm + LPO Normandie) rappelle que son objectif est d'authentifier et de publier l'ensemble des observations d'oiseaux rares de la région pour que les bases de données utilisées pour la connaissance des espèces soient les plus propres et réalistes possible. Durant les deux années d'exercices regroupées sous ce rapport, le CHR a connu de nombreuses évolutions.

La première est l'entente de la LPO Normandie et du GONm sur la formation d'une entité commune afin de partager connaissances et ressources sur l'homologation des données transmises par les observateurs.

La seconde est l'arrivée officielle de la déclinaison normande du portail Faune-Normandie, permettant une plus grande facilité de transmission des observations de la part des observateurs. Cela s'est accompagné au CHR d'un changement profond dans son fonctionnement avec la possibilité de valider les fiches « à la volée » (lors d'observation de mêmes individus) et d'être en communication directe avec les observateurs.

Depuis 2019, l'ensemble des données naturalistes est répertorié et saisi sur les portails Faune France (ou sur le site miroir équivalent de Faune Normandie) de Biolovision.

Nous encourageons et incitons fortement tous les observateurs à utiliser ce portail national qui permet l'utilisation des données à une échelle régionale via les associations partenaires (GONm, LPO Normandie...), mais également à l'échelle nationale et internationale pour une meilleure connaissance et protection des espèces en France et dans le Monde.

Les fiches papiers sont toujours acceptées, mais nous insistons fortement les observateurs à saisir ces données sur Faune France/Normandie et proposons si nécessaire, avec évidemment l'accord de l'observateur, de saisir la donnée à sa place en tant que « donnée de seconde main » via le compte Faune France du CHR dédié à cela (le nom de l'observateur et/ou la donnée peuvent également être caché(e)s si l'observateur le souhaite). Le but de cette démarche est d'utiliser au mieux ces données qui, si elles ne restent que papier (fiche) sans volonté de l'observateur de la diffuser sur Faune France, ne seront très probablement jamais valorisées.

En janvier 2022, la totalité des données soumises au CHR Normandie avant cette date a été validée, soit sur les anciennes bases locales de données du GONm et de la LPO Normandie soit sur le portail (Faune France).

Voici la liste des membres du CHR ayant exercé depuis la fusion des CHR GONm + LPO Normandie en 2019 (S=Secrétaire).

Membres	2019	2020	2021	2022
BILLARD Martin	S	S		
CORBEAU Alexandre			S	
DELARUE Eric				
DESMARES Jocelyn				
FRODELLO Anne-Laure				
LECAPLAIN Benoit				
LEMIERE Stéphane				
MALVAUD Frédéric	S	S	S	S
MARIE Jean-Pierre				
TRIBOULIN Lionel				
VIGOUR David				
YVON Julien				
DELPIT Loan				S

Nous remercions chaleureusement les membres et secrétaires qui se sont succédés afin de permettre la fusion des CHR GONm et LPO Normandie ainsi que le profond remaniement de la validation via la base nationale de Faune France/Normandie qui est plus participative et interactive pour l'ensemble des observateurs.

Depuis 2019, plusieurs décisions ont été entérinées :

La première réunion du CHR LPO Normandie & GONm a permis de revoir les statuts de différentes espèces en Normandie et de mettre à jour une liste commune d'espèces soumises à homologation pour nos deux associations. Ainsi, plusieurs espèces ont fait leur entrée sur la liste d'homologation :

- Le Moineau friquet (*Passer montanus*) en 2019 - Sauf colonie de Pontorson et sites de nidifications connus
- La Mésange boréale (*Poecile montanus*) en 2019 ;
- L'Oie de la taïga (*Anser fabalis*) en 2019.
- Le Bruant nain (*Emberiza pusilla*) qui n'est plus au CHN depuis 2019
- Le Râle des genêts (*Crex crex*) en 2022.

Le Goéland pontique n'est quant à lui plus soumis à homologation depuis 2020, compte tenu des compétences accrues d'une des parties des ornithologues normands vis à vis de cette espèce et de l'augmentation constante du nombre d'individus fréquentant notre région et l'Europe du nord-ouest.

En ce qui concerne les pouillots de « type sibérien », la question posée est celle de l'identification du taxon « *tristis* », nommé Pouillot de Sibérie, considéré comme sous-espèce par la Commission de l'avifaune française (CAF 2020) et comme espèce par d'autres auteurs. Vu la progression des connaissances globales de ce taxon et en référence aux travaux d'autres CHR, un enregistrement seul ne suffit pas, il faut en supplément une description rigoureuse de l'oiseau. Cependant des photos de très bonne qualité peuvent suffire si l'ensemble des critères diagnostiques sont bien visibles.

Enfin, l'*Ibis falcinelle*, en forte progression en Normandie, particulièrement dans la Manche, est resté soumis à homologation jusqu'en 2021. Depuis janvier 2022, du fait du nombre grandissant d'individus puis de la reproduction probable et de sa présence toute l'année en Normandie, l'*Ibis falcinelle* est retiré de la liste des espèces soumises à homologation.

La liste des espèces CHR à retrouver en fin de ce document est toujours disponible avec les rapports annuels sur le lien (<http://www.gonm.org/index.php?post/CHR>) ou sur demande au secrétariat du CHR : chr.normandie@gmail.fr

Cette liste (en fin de document) actualisée en janvier 2022, rassemble l'ensemble des espèces rares observées en Normandie. Pour les espèces qui sont soumises à homologation au Comité d'Homologation National des oiseaux rares en France (CHN) ce sont les règles d'homologation propre au CHN qui font foi.

Pour toutes les autres espèces de cette liste qui sont soumises au CHR il est demandé de systématiquement y associer une description détaillée (silhouette, coloration du plumage partie par partie, comportement, voix, conditions d'observation...) et/ou de joindre, tout document graphique disponible (photos, dessins, notes de terrain...) ou sonore (enregistrement, sonogramme) afin d'éliminer les autres espèces similaires. Si ce n'est pas fait, cette demande vous sera systématiquement faite par un membre du CHR.

Des règles particulières selon les espèces sont répertoriées dans cette présente liste et, à noter que pour toute première donnée régionale (hors CHN), il est demandé une photo permettant d'identifier clairement l'espèce :

- Avec l'essor grandissant des enregistrements, nous souhaitons attirer l'attention des observateurs sur les risques de cris aberrants d'espèces et/ou d'imitateurs. Nous préconisons donc un enregistrement accompagné d'une description de l'oiseau, même brève. Pour les enregistrements seuls, un minimum de **deux cris** pour un certain nombre d'espèces difficiles et aux cris monosyllabiques est nécessaire pour une homologation certaine (cf. « règle d'homologation » par espèce de cette liste). Cela concerne : Pouillot ibérique (*Phylloscopus ibericus*), Hypolaïs ictérine (*Hippolais icterina*), Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*), Gobemouche nain (*Ficedula parva*), Accenteur alpin (*Prunella collaris*), Pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*), Bruant fou (*Emberiza cia*), Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) et Bruant nain (*Emberiza pusilla*).
- Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*) : Sauf les départements de Seine-Maritime (76) et Eure (27) depuis le 1er janvier 2013.
- Moineau friquet (*Passer montanus*) : sauf colonie de Pontorson et sites de nidifications connus
- Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) : uniquement les données hors capture/baguage
- Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : sauf pour les falaises de Carolles et le cap de la Hève.

Enfin, nous rappelons que les espèces suivantes sont parfois « oubliées » par les observateurs lors de la transmission des données et qu'une description (ou documents graphiques ou sonores) est nécessaire : Cygne chanteur, Bernache du Pacifique, Macareux moine, Phalarope à bec large, Moineau friquet...

Merci d'y penser !

ESPECES RARES OBSERVEES EN 2019 ET 2020**Bernache cravant du Pacifique** - *Branta bernicla nigricans* (Lawrence, 1846)**2019 :**

- 1 individu toujours en hivernage à Réville/50 (A. Verneau, S. Crestey *et al.*) jusqu'au 3 février puis une autre donnée à partir du 25 novembre au même endroit (S. Crestey, J.-P. Moulin, M. Billard *et al.*). L'oiseau restera en place au moins jusqu'au 18 janvier 2020, date de son dernier signalement.
- Un individu du 19 février au 2 mars entre Urville-Nacqueville/50 et Équeurdreville-Hainneville/50.

2020 :

- 1 individu le 4 janvier à Vains/50 (F. Malvaud) et un autre le 30 décembre au Pont de Saire Saint-Vaast-la-Hougue/50 (J.-F. Lepetit).

Espèce annuelle en Normandie depuis 2008.



Photo Lucien Basque

Oie de la toundra - *Anser serrirostris rossicus* (Buturlin, 1933)**2019 :**

- Un individu en vol le 17 novembre à Quiberville/76 (Y. Carasco).

2020 :

- Un individu en vol le 16 octobre à Cricqueville-en-Bessin/14 (B. Le Ricque).
- 3 individus le 2 décembre à Saint-Nicolas-de-Bliquetuit/76 (L. Delpit).
- 1 individu en migration active le 3 décembre à Colleville-Montgomery/14 (J.-P. Marie).

Entrée récente de l'espèce au CHR suite à un nombre d'observations de plus en plus décroissant.



Photo Loan Delpit

Cygne de Bewick - *Cygnus columbianus* (Ord, 1815)

2019 :

- 2 individus du 29 décembre au 12 janvier 2020 à Etienville/50 (J. Desmares).

2020 :

- 9 puis 11 individus au Marais-Vernier/27 à partir du 29 novembre (F. Prevost *et al.*).

Donnée exceptionnelle du Marais-Vernier et nombre record basé sur les données du CHR. Le groupe de 11 individus incluait un oiseau portant une bague autour du cou.



Photo Gérard Six

Cygne chanteur - *Cygnus cygnus* (Linnaeus, 1758)**2019 :**

- 1 individu à Carquebut/50 du 10 au 12 janvier (J-P. Moulin, J. Desmares *et al.*).
- Jusqu'à 5 individus entre Sandouville/76 et Saint-Vigor-d'Ymonville/76 du 11 janvier au 26 février 2019 (G. Bordarge & S. Ponçet).
- 11 individus le 16 janvier en vol à Neauphe-sur-Dive/61 (J. Jean-Baptiste).

Plus commun que le Cygne de Bewick, les 11 individus indiquent là aussi un nombre record et une première pour l'Orne. Aucune donnée pour 2020.

Fuligule à bec cerclé - *Aythya collaris* (Donovan, 1809)**2020 :**

- Un mâle adulte entre le 11 et 22 février à Saint-Aubin-le-Cauf/76 et Torcy-le-Petit/76.

Absent en 2019, la dernière observation remontait à 2018 à Poses/27. Espèce occasionnelle en Normandie.

Fuligule nyroca - *Aythya nyroca* (Güldenstädt, 1770)**2019 :**

- Un mâle du 28 octobre au 16 novembre à Villers-sur-Mer/14 (J. Jean-Baptiste & al.) et un autre du 27 novembre au 19 janvier 2020 à Courtonne-les-Deux-Églises/14 (C. Rideau).
- Une femelle le 3 décembre sur des étangs privés à Biéville-Quétiéville/14 (J.-P. Marie).

Trois individus en 2019 et un seul en 2020 poursuivant son hivernage à Courtonne-les-Deux-Églises/14.



Photo Tony Le Huu Nghia

Harelde boréale - *Clangula hyemalis* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- Une femelle à Géfosse-Fontenay/14 le 14 février (Q. Lesouef), un individu en vol à Port-en-Bessin-Huppain/14 (Y. Dubois) le 29 octobre et une femelle posée à Vauville/50 (F. Noel) le 18 décembre.

2020 :

- Un individu le 6 février 2020 à Merville-Franceville-Plage/14 (A. Blondel), une femelle adulte du 23 juillet au 2 août au même endroit (J. Jean-Baptiste, J. Girard, A. Duchesney & al.), une femelle de première année du 25 novembre jusqu'au 24 février 2021 (92 jours de présence) sur la réserve du Gros Banc à Merville-Franceville-Plage/14 (D. Noguès *et al.*) puis un second individu sur le cours de l'Orne dans la même commune le 29 novembre (B. Morcel).
- Un individu en en vol le 14 décembre à Colleville-Montgomery/14 (J.-P. Marie).
- Un individu à partir du 30 décembre à Montfarville/50 (Q. Trevel, J.-F. Lepetit).

Loin de l'année record de 2017 (25), l'année de 2020 restera mémorable par son nombre d'observations et par la densité des observations dans l'embouchure de l'Orne.



Photo William Duvernoy

Erismature rousse - *Oxyura jamaicensis* (J.F. Gmelin, 1789)

2019 :

- Un individu à partir du 13 janvier à Poses/27 (J.-M. Gantier) et un autre à Val-de-Reuil/27 (A. Spagnuolo).
- Un Individu du 1er novembre au 13 mars 2020 à Val-de-Reuil/27 (C. Gerard).

2020 :

- Un mâle adulte le 23 septembre à Pontorson/50 (M. Lerenard).
- Un individu le 28 septembre à Val-de-Reuil/27 (Q. Trevel) puis un mâle au même endroit du 19 au 24 décembre.

Années et lieux classiques pour l'espèce en Normandie en dehors de l'observation de Pontorson/50.

Marouette poussin - *Zapornia parva* (Scopoli, 1769)

2020 :

- 1 immature à Val-de-Reuil/27 du 13 au 19 septembre (A. Confais *et al.*).

Espèce occasionnelle en Normandie, la dernière donnée remontait à avril 2014.



Photo Kilien de Chateauvieux

Guignard d'Eurasie - *Charadrius morinellus* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- 1 oiseau le premier mai à Brévands/50 (J.-M Ville, E. Ville), le 6 mai à Agon-Coutainville/50 (M. Spagnol), le 22 août 2019 en guet à la mer à Colleville-Montgomery/14 (J.-P Marie, W. Duvernoy, G. Bordage & J.-P Moulin), le 28 septembre à Bricqueville-sur-Mer/50 (L. Manceau), le 1er novembre à Genêts/50 (L. Manceau).

2020 :

- 2 individus et une plumée d'un troisième le 17 mai à Cauvicourt/14 (F. Leclerc *et al.*).
- 1 individu le 7 septembre à Courtils/50 (S. Provost), le 10 septembre à Bricqueville-sur-Mer/50 (M. Legrix), le 2 octobre à Bricqueville-sur-Mer/50 (S. Provost).

Lieux et dates classiques pour l'espèce en dehors de l'observation en migration active à Colleville-Montgomery/14 constituant une première pour le site.



Photo Martin Billard

Bécasseau de Temminck - *Calidris temminckii* (Leisler, 1812)

2019 :

- 1 individu le 18 mai à Barville/61 (F. Moraze), du 9 au 10 août à Saint-Côme-du-Mont/50 (N. Fillol & P. Balini), le 25 août à Longueuil/76 (H. Elleron).

2020 :

- Un individu le 26 et 30 septembre à Sainte-Opportune-la-Mare/27 (F. Prevost).

En dehors de 2018, espèce annuelle en Normandie depuis 2006.

Bécasseau tacheté - *Calidris melanotos* (Leisler, 1812)

2020 :

- 1 individu le 11 et 12 septembre à Saint-Pierre-le-Viger/76 (L. Delpit & F. Baudrey).

Pas de données en 2019 ni en 2018, deux données en 2017 et avant ça, les données étaient annuelles de 2006 à 2014.

Phalarope à bec étroit - *Phalaropus lobatus* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- Un individu à Gatteville-le-Phare/50 le 2 octobre (C. Kerihuel).

2020 :

- Un individu du 10 au 11 novembre à Ouistreham (S. Poncet *et al.*).

Deux individus sur deux années consécutives en Normandie, les dernières données datent de 2012 avec deux individus tous deux situés dans la Manche et 2017 avec deux données en août et septembre aussi dans la Manche. La dernière donnée pour le Calvados remontait à 2005.



Photo Christian Kerihuel

Phalarope à bec large - *Phalaropus fulicarius* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- 2 individus le 2 octobre à Auderville/50 (W. Duvernoy) puis 1 le 16 et 19 octobre au même endroit (W. Duvernoy, H. Leclerc).
- 1 individu en guet à la mer le 7 novembre à Colleville-Montgomery/14 (J-P. Marie).

2020 :

- 1 individu en guet à la mer le 27 septembre à Colleville-Montgomery/14 (S. Poncet, W. Duvernoy, M. Billard).
- 2 individus du 7 au 8 octobre à Bréhal/50 puis un seul le 9 (S. Provost *et al.*), 1 le même jour à Saint-Pair-sur-Mer/50 (S. provost, M. Leroux) et 2 le 10 octobre à Vauville/50 (J. Jean-Baptiste, C. Rideau).
- 1 le 11 octobre à Sainte-Marie-du-Mont/50 (A. Heuzard), le 17 octobre à Gatteville-le-Phare/50 (D. Holtz), le 19 octobre à Vauville/50 (O. Bardet), le 20 octobre à Montfarville/50 (A. Ansel), le 5 novembre à Réthoville/50 et le 6 à Cosqueville/50 (R. Morin) et le 24 novembre à Omonville-la-Rogue/50 (H. Leclerc).
- 1 individu retrouvé mort le 19 octobre à Gatteville-le-Phare/50 (A. Ansel).

Dates classiques pour l'espèce, l'année 2020 avec 14 oiseaux différents est une année exceptionnelle pour l'espèce dans notre région.



Photo Dominique Holtz

Goéland bourgmestre - *Larus hyperboreus* (Gunnerus, 1767)

2020 :

- Un individu le 29 février à Courgeon/61 (J.-M Ville, E. Ville) et un autre le 19 juin à Saint-Pair-sur-Mer/50 (P. Desgué).

Deux individus pour 2020 et aucun pour 2019, retour à la normale après une très bonne année 2018.



Photo Patrick Desgué

Goéland à ailes blanches - *Larus glaucooides* (Meyer, 1822)

2019 :

- 1 individu le 26 janvier à Dives-sur-Mer/14 (T. Le Huu Nghia), 1 de second cycle le 5 avril à Bretteville-le-Rabet/14 (F. Leclerc, J. Jean-Baptiste) et un autre de premier cycle le 25 décembre à Poses/27 (Y. Carasco).

2020 :

- Un individu le 26 décembre à Auderville/50 (. Aubrais) et un second le 29 décembre à Quiberville/76 (Y. Carasco).

Espèce probablement sous détectée au début du printemps en plaine et autour des décharges. Comme pour le Bourgmestre, années plus calmes après 2018 mais l'espèce est tout de même annuelle depuis 2014.



Photo Tony Le Huu Nghia

Goéland pontique - *Larus cachinnans* (Pallas, 1811)**2019 :**

- 3 individus le 01 janvier à Merri/61 (J. Jean-Baptiste), 1 le 2 janvier à Pennedepie/14 (T. Le Huu Nghia), 1 second cycle le 20 janvier et le 13 février à Billy/14 (M. Billard, J.-P. Marie), le 16 février à Dives-sur-Mer/14 (T. Le Huu Nghia), le 21 février à Ouistreham/14 (J. Jean-Baptiste).
- 15 individus le 27 et 29 février entre Saint-Aubin-sur-Mer/76 et Quiberville/76 (Y. Carasco) dont un individu classé en "type pontique" initialement puis confirmé comme étant bien l'espèce citée dans ce chapitre par le bagueur.
- 3 individus le 29 mars à Saint-Aubin-sur-Mer/76 (Y. Carasco), 1 second cycle le 09 mars à Granville/50 (S. Provost), un autre le 1er avril à Merville-Franceville-Plage/14 (M. Billard), 1 le 05 avril à Billy/14 (J.-P. Marie).
- Un second cycle le 21 avril à Quiberville/76 (Y. Carasco), individu bagué le 21 juin à Bretteville-le-Rabet/14 (F. Leclerc), 1 le 13 juillet, le 5 août et le 6 septembre à Pennedepie/14 (T. Le Huu Nghia), le 31 août à Ouistreham/14 (T. Le Huu Nghia), 3 le 20 octobre et 2 le 2 novembre et 2 le 9 et 10 novembre à Dives-sur-Mer/14 (T. Le Huu Nghia), 1 le 3 novembre à Val-de-Reuil/27 (S. Wroza), 1 le 16 novembre à Ouistreham/14 (T. Le Huu Nghia).
- 13 observations entre le 17 novembre et le 31 décembre entre Saint-Aubin-sur-Mer/76 et Quiberville/76 (Y. Carasco).
- 1 le 7 décembre à Malleville-sur-le-Bec/27 (L. Delpit), 2 le 25 décembre à Val-de-Reuil/27 (S. Wroza).

2020 :

- 1 le 5 janvier à Tournai-sur-Dive/61 et le 6 à Deauville/14 et le 19 à Ouistreham/14 (J. Jean-Baptiste), un premier hiver le 8 janvier à Billy/14, le 11 janvier à Rouen/76 (J. Yvon), 2 le 26 janvier à Poses/27 (L. Manceau, Q. Lesouef), 1 à Billy/14 (J.-P. Marie) et à Poses/27 (J. Jean-Baptiste, J.-P. Moulin) le 29 janvier, 1 le 31 janvier à Saint-Aubin-sur-Mer/76 (T. Domalain), 1 le premier février à Poses/27 (S. Chanel), 2 les 8 et 17 février à Rouen/76 (J. Yvon), 3 le 28 février à Saint-Aubin-sur-Mer/76 (T. Domalain), deux individus bagués les 21 juillet et 13 août à Malleville-sur-le-Bec/27 (J. Yvon), l'individu noté le 13 août sera revu le 22 août à Ouistreham/14 (S. Poncet).
- 1 premier cycle le 29 août à Versainville/14 (J. Jean-Baptiste), le 20 septembre à Quiberville/76 (Y. Carasco), quatre contacts les 10, 11, 24 et 25 (deux individus) octobre à Dives-sur-Mer/14 (T. Le Huu Nghia), 1 le 18 octobre à Cabourg/14 et 2 le 19 à Ouistreham/14 (J. Jean-Baptiste), 3 le 28 octobre et 4 le 18 novembre à Malleville-sur-le-Bec/27 (J. Yvon), 1 le 29 octobre à Merville-Franceville-Plage/14 (M. Billard), le 13 novembre à Dives-sur-Mer/14 et le 16 novembre à Ouistreham/14 (J. Jean-Baptiste), 3 dont un bagué le 24 novembre à Dives-sur-Mer/14 (J. Jean-Baptiste), un le 4 décembre à Ouistreham/14 (M. Billard).
- 2 individus le 5 décembre, 5 le 12, 1 le 20 et 1 le 24 à Dives-sur-Mer/14 (T. Le Huu Nghia), 1 individu à Saint-Aubin-sur-Mer/76 le 20 décembre (J. Yvon) et 2 le 25 décembre au même endroit (Y. Carasco), 1 le 22 à Val-de-Reuil/27 (T. Domalain), 1 le 26 décembre à Varaville/14 (T. Le Huu Nghia), 2 le 29 décembre à Fresnoy-Folny/76 (T. Domalain) et 1 le 30 décembre à Val-de-Reuil/27 (Y. Carasco).

L'arrivée de Faune-Normandie a été relativement propice à la transmission des données de Goélands pontiques. L'accroissement des connaissances de l'espèce des observateurs Normands et l'augmentation du nombre d'oiseaux sur notre territoire ont permis au CHR de le retirer en 2020 de la liste des oiseaux soumis à homologation.



Photo Tony Le Huu Nghia

Sterne caspienne - *Hydroprogne caspia* (Pallas, 1770)**2019 :**

- Un adulte et un juvénile du 13 au 21 août à Sallenelles/14 (J. Jean-Baptiste *et al.*).

2020 :

- Un individu le 15 septembre à Brucheville/50 (M. Collard).

Espèce rare mais annuelle en Normandie.

Sterne de Dougall - *Sterna dougallii* (Montagu, 1813)**2019 :**

- 1 individu à Saint-Pair-sur-Mer/50 le 26 juin (S. Provost, F. Cochard) et 1 autre le 21 juillet 2019 à Chausey/50 (M. Billard).

2020 :

- 6 individus le 20 mai puis 1 individu le 13 juillet à Chausey/50 (M. Billard).

L'espèce devient annuelle en Normandie avec des tentatives de reproductions et stationnement d'oiseaux chaque année à Chausey/50.



Photo Sébastien Provost

Guifette moustac - *Chlidonias hybrida* (Pallas, 1811)**2019 :**

- Jusqu'à 4 oiseaux entre Poses/27 et Val-de-Reuil/27 entre le 25 avril et le premier juin (C. Gerard, Y. Carasco).

Espèce rare mais régulière en Normandie.

Guifette leucoptère - *Chlidonias leucopterus* (Temminck, 1815)**2019 :**

- 5 oiseaux maximum le 16 mai 2019 à Réthoville/50 (A. Verneau, V. Verneau, D. Pasily, A. Guérard).

Espèce très rare en Normandie et la première donnée pour le Nord Cotentin (la 9^{ème} homologuée par le CHR).

Labbe à longue queue - *Stercorarius longicaudus* (Vieillot, 1819)**2020 :**

- 3 individus le 29 août en guet à la mer à Gatteville-le-Phare/50 (L. Delpit, O. Benoist, J.-P. Marie).
- 1 individu à Jullouville/50 et un autre à Champeaux/50 le 8 septembre (S. Provost).
- 1 individu le 26 septembre à Gatteville-le-Phare/50 (L. Delpit) et un autre le 28 septembre à Cricqueville-en-Bessin/14 (G. Vimart).

Espèce désormais annuelle, une des années record pour la Normandie.



Photo Sébastien Provost

Mergule nain - *Alle alle* (Linnaeus, 1758)**2019 :**

- Un oiseau en guet à la mer le 6 novembre à Colleville-Montgomery/14 (J.-P. Marie).

2020 :

- Un oiseau posé le 16 octobre à Montfarville/50 (A. Ansel) et un autre trouvé mort par le même observateur le 20 octobre à Morsalines/50.

Espèce observée chaque année depuis 2014. Le record reste établi à 24 individus en 2015.

Macareux moine - *Fratercula arctica* (Linnaeus, 1758)**2019 :**

- 1 individu retrouvé mort à Ouistreham/14 le 1 février (R. Rundle), un autre en vol durant une séance de guet à la mer le 19 décembre à Colleville-Montgomery/14 (J.-P. Marie).

2020 :

- 1 individu en migration active durant une séance de guet à la mer le 27 septembre à Gatteville-le-Phare/50 (L. Delpit, J.-P. Marie).
- 1 individu le 2 décembre à Querqueville/50 (B. Gwendal).

Espèce régulièrement rencontrée en guet à la mer. Gatteville-le-Phare/50 est d'après les données du CHR le « hot spot » pour la Normandie pour cette espèce.

Océanite culblanc - *Oceanodroma leucorhoa* (Vieillot, 1818)**2020 :**

- 5 individus le 27 septembre en guet à la mer (sur deux sessions différentes) à Colleville-Montgomery/14 (S. Ponçet, G. Bordage, J. Girard *et al.*).

Océanite toujours rare, mais observé annuellement depuis 2016. Pour une fois, toutes les données proviennent d'un même spot, favorisé par des conditions météo exceptionnelles.

Puffin cendré - *Calonectris borealis* (Cory, 1881)**2020 :**

- Un individu en guet à la mer le 23 août à Gatteville-le-Phare/50 (S. Crestey, L. Delpit, A. Verneau).
- Un individu en guet à la mer le 26 septembre à Gatteville-le-Phare/50 (J.-P. Marie, A. Guérard, W. Maillard).

Pas d'année record comme en 2017, les dernières observations antérieures étaient en 2014, 2013, 1990 et 1988.

Puffin majeur - *Puffinus gravis* (O'Reilly, 1818)**2020 :**

- Un individu en guet à la mer le 26 septembre à Gatteville-le-Phare/50 (V. Verneau, *et al.*).
- Un individu en guet à la mer le 26 septembre à Vierville-sur-Mer/14 (G. Vimard).

Cinquième et sixième données homologuées par le CHR, la dernière remontait à 2017.

Ibis falcinelle - *Plegadis falcinellus* (Linnaeus, 1766)**2019 :**

- Un individu à Tourgéville/14 le 7 avril (W. Duvernoy)
- Maximum 6 individus du 7 avril au 26 mai à Varaville/14 (M. Deflandre, J.-P. Marie *et al.*).
- 22 individus en migration active le 27 octobre à Bailleul/61 (J. Jean-Baptiste).
- Un individu le 15 novembre à Saint-Jean-de-la-Rivière/50 (F. Vancayseele).

2020 :

- 3 individus le 9 mars à La Cambe/14 (G. Vimard).
- Un individu à partir du 29 juillet puis 2 le 26 octobre à Saint-Côme-du-Mont/50 par le PNR des marais du Cotentin et du Bessin.
- 3 individus le 17 octobre à Saint-Vigor-d'Ymonville/76 (T. Blondel).
- 1 individu le 20 octobre à Grandcamp-Maisy/14 (D. Holtz), du 6 au 17 novembre à Vains/50 (C. Rivière) et le 23 décembre à Saint-Fromond/50 (R. Gautier).

Progression constante de l'espèce en Normandie avec un nombre de plus en plus important en hivernage.

Blongios nain - *Ixobrychus minutus* (Linnaeus, 1766)**2019 :**

- Une femelle les 7 et 10 juillet à Val-de-Reuil/27 (C. Gerard).

2020 :

- Un mâle adulte du 17 au 20 mai sur la prairie de Caen/14 (B. Lang *et al.*).

Après une observation habituelle dans les boucles de la Seine, c'est une première mention pour la ville de Caen.



Photo Martin Billard

Elanion blanc - *Elanus caeruleus* (Desfontaines, 1789)**2019 :**

- 1 individu le 31 mars à Roncherolles-en-Bray/76 (L. Triboulin), du 31 mars au 4 avril à Tostes/27 (C. Gerard *et al.*).
- 1 puis 2 individus à partir du 24 décembre et poursuivant leur hivernage à Hotot-en-Auge/14 jusqu'au 14 mars (M. Deflandre *et al.*).

2020 :

- Un individu à Saint-Lores/50 du 7 au 14 mars (N. Trouverie, A. Cordonnier *et al.*), à Daubeuf-la-Campagne/27 le 12 mai (P. Cornette), Condé-sur-Ifs/14 le 19 et 20 mai (C. Pérelle), à Saint-Germain-du-Crioult/14 le 31 mai (P. Ollivier), Carolles/50 le 27 juillet (S. Provost), Beuzeville/27 le 15 août (M. Gélébart), Lieurey/27 le 5 septembre (G. Ranvier), Beauvoir du 17 septembre au 19 décembre (W. Raitière *et al.*), Cosqueville le 18 octobre (Y. Jacob), à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf/27 du 14 au 26 décembre (G. Ranvier *et al.*).

Progression exceptionnelle de l'espèce en Normandie avec quelques suspicions de nidifications n'ayant pour le moment abouti à rien.



Photo Tony Le Huu Nghia

Gypaète barbu - *Gypaetus barbatus* (Linnaeus, 1758)

2020 :

- Un oiseau le 14 mai de second cycle au Havre/76 (Q. Giquel).
- Un individu du 15 au 18 mai le long des falaises du Nez de Jobourg - Saint-Germain-des-Vaux/50 (L. Beurton-Sharp *et al.*).

Année exceptionnelle pour une espèce occasionnelle avec deux observations visuelles et un oiseau ayant stationné quelques jours dans les falaises du Nez de Jobourg.



Photo Chloé Fossé

Vautour fauve - *Gyps fulvus* (Habliz, 1783)

2019 :

- 32 oiseaux posés avec 3 vautours moines ayant été rapportés par la gendarmerie puis par le journal Paris-Normandie le 5 juin à Touffreville-sur-Eu/76 (T. Cellier, G. Gambier *et al.*)

2020 :

- Bon passage le 31 mai avec 3 oiseaux en vol à Glatigny/50 (G. Gambier), 9 à Saint-Nicolas-de-Pierrepont/50 (F. Malvaud) et 6 à Saint-Sauveur-d'Émalleville/76 (T. Chevalier & I. Nadeau).

Deux années avec de gros effectifs, l'année 2020 sera marquée par un nombre record de groupes différents. La dernière année exceptionnelle pour l'espèce remonte à 2014 avec un groupe de 27 puis un groupe de deux et un individu isolé.

Vautour moine - *Aegypius monachus* (Linnaeus, 1766)

2019 :

- 3 oiseaux posés avec 32 vautours fauves. Information rapportée par la gendarmerie puis par le journal Paris-Normandie le 5 juin à Touffreville-sur-Eu/76 (T. Cellier, G. Gambier *et al.*)

2020 :

- Au moins deux individus à Flottemanville-Hague/50 le 24 juin 2020 (C. Paslou).

Première mention pour la Normandie, l'observation par le nombre et le groupe est exceptionnelle. La donnée de 2020 s'inscrit dans une année très particulière pour les vautours en Normandie.



Photo Pierre le Foch

Circaète Jean-le-Blanc - *Circaetus gallicus* (J.F. Gmelin, 1788)

2019 :

- 1 individu observé depuis le marais du Cap à Montmartin-en-Graignes/50 le 16 août (N. Fillol).

2020 :

- 1 individu le 25 juin à Saint-Germain-des-Angles/27 (C. Gerard), du 18 au 20 juin à Muneville-le-Bingard/50 (L. Manceau, W. Duvernoy *et al.*), Du 3 au 9 juillet (Q. Trevel *et al.*), le 26 août à Saint-Jouin-Bruneval/76 (A. Duchemin).

L'année 2020 constitue un record pour la Normandie pour ce rapace rare mais annuel depuis 2013 avec 4 individus différents.



Photo Christian Gerard

Aigle de Bonelli - *Aquila fasciata* (Vieillot, 1822)

En 2020, au moins deux oiseaux équipés de balises GPS ont survolé la Normandie. Une femelle baguée poussin dans l'Aude et une autre dans le Gard [selon un article du CRBPO](#).

Buse pattue - *Buteo lagopus* (Pontoppidan, 1763)

2018 :

- 1 individu en vol à Auderville/50 le 31 octobre (D. Giot).

Donnée reçue après la plénière de 2018, l'observation s'inscrit dans un contexte et un mouvement important pour l'espèce en Europe avec un nombre record d'observations un peu partout.



Photo Daniel Giot

Busard pâle - *Circus macrourus* (S.G. Gmelin, 1770)

2019 :

- Une femelle le 14 avril à Sainte-Marie-du-Mont/50 (F. Malvaud), une femelle second cycle à Fontaine-les-Bassets/61 le 14 mai (J.-P. Marie), un mâle adulte le 20 août à Tourville-sur-Odon/14 (T. Cheyrezy), un type femelle de premier cycle le 4 octobre à Jort/14 (J. Jean-Baptiste).

Espèce rare en Normandie, là encore année record.

Pic cendré - *Picus canus* (J. F. Gmelin, 1788)

Quelques données, toutes dans l'Orne, se concentrent essentiellement sur les derniers bastions de l'espèce. Le Pic cendré a fait son entrée au CHR en 2019.

Pie-grièche grise - *Lanius excubitor* (Linnaeus, 1758)

- Un individu du 6 janvier au 29 mars à Longny-au-Perche/61 (M. Billard, T. Sauvée, N. Klatka *et al.*), une autre le 8 mars à Saint-Hilaire-la-Gérard/61 (L. Manceau), du 23 au 27 mars à Le Bouillon/61 (F. Grosbois *et al.*) et le 8 novembre à Nojeon-en-Vexin/27 (Y. Créau).

Espèce rare mais annuelle en Normandie.



Photo William Duvernoy

Pie-grièche à tête rousse - *Lanius senator* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- Une femelle le 9 juin 2019 à Le Cormier/27 (C. Gerard).

Observée annuellement, l'espèce manque cependant pour l'année 2020.



Photo Christian Gerard

Corneille mantelée - *Corvus cornix* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- 1 individu fréquentant la place du marché de Lessay/50 du 24 janvier au 7 novembre. Probablement le même oiseau observé à Chausey/50 et dans le Nord Cotentin précédemment (F. Malvaud *et al.*).

Étonnant stationnement pour l'individu de Lessay/50 restant quasiment 1 an au même endroit avec un groupe de Corneilles noires.



Photo Frédéric Malvaud

Mésange boréale - *Poecile montanus* (Conrad von Baldenstein, 1827)

2020 :

- 1 mâle adulte le 19 mars à Soligny-la-Trappe/61 (M. Douady).

Nouvelle espèce soumise à homologation au CHR.

Alouette haussecol - *Eremophila alpestris* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- 6 individus le 25 février à Créances/50 (A. Livory & R. Coulomb).
- 1 individu le 26 octobre à Auderville/50 (C. Ballagny *et al.*), un autre le 1 novembre à Genêts/50 (L. Manceau).
- 2 individus à Bricqueville-sur-Mer/50 du premier au 4 novembre (M. Leroux & A. Cordonnier).

Espèce régulière en Normandie, souvent en petites bandes sur le littoral.

Alouette calandrelle - *Calandrella brachydactyla* (Leisler, 1814)

2019 :

- 1 individu le 17 mai à Vains/50 (S. Provost).

Seconde donnée homologuée par le CHR, la dernière datait de 1990.

Pouillot de Bonelli - *Phylloscopus bonelli* (Vieillot, 1819)**2019 :**

- Un chanteur le 14 mai à La Lande-de-Goult/61 (L. Manceau), et 2 autres le 24 et 25 juin dans les forêts du Perche/61 : Boissy-Maugis/Saint-Ouen-de-la-Cour (C. Vacher).

2020 :

- Un chanteur du 12 au 17 mai à Noron-l'Abbaye/14 (M. Billard *et al.*), un autre au Ménil-Broût/61 (L. Manceau) le 25 mai et le 28 mai à Mailleraye-sur-Seine/76 (T. Chevalier).

Très bonne année en 2020 n'ayant cependant pas abouti à une tentative de reproduction. Les individus signalés étaient systématiquement des chanteurs isolés.

Pouillot à grands sourcils - *Phylloscopus inornatus* (Blyth, 1842)**2019 :**

- Un individu hivernant dans le centre ville de Caen/14 du 8 au 15 janvier (J. Jean-Baptiste *et al.*).
- Passage automnal : 1 le 2 octobre sur l'île de Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue/14 (C. Kerihuel), le 15 octobre à Ouistreham (T. Cheyrezy), le 18 octobre à Pontorson (À. Hémon), 1 le 31 octobre à Bréhal/50 (L. Manceau) et un le 5 novembre à Carolles/50 (S. Provost).
- Quelques retardataires avec 1 le 16 novembre à la Lande-de-Goult/61 (L. Manceau) et 1 le premier décembre à Merville-Franceville (A. Corbeau).

2020 :

- Un individu le 3 octobre à Auderville (C. Kerihuel), le 21 octobre à Chausey/50 (L. Loison *et al.*), le 23 octobre à Sainte-Marie-du-Mont/50 (S. Provost), le 30 octobre à La Londe/76 (T. Basset), le 31 octobre au Havre/76 (M. Philippe) et à Romilly-la-Puthenaye/27 (Y. Le Roux), du 5 au 6 novembre à Brécey/50 (A. Corbeau), le 6 novembre à Lion-sur-Mer/14 (W. Duvernoy), le 10 novembre à Romagny/50 (E. Mulot) et le 13 novembre à Genêts/50 (C. Rivière).

Années classiques pour l'espèce en comparaison avec les observations nationales. Annoncé comme devant être de plus en plus régulier en automne, les années suivantes ont démontré le contraire.



Photo Christian Kerihuel

Pouillot de Sibérie - *Phylloscopus collybita tristis* (Blyth, 1843)

2019 :

- Un individu à Poses/27 le 3 octobre (S. Wroza).

2020 :

- Un chanteur le 24 novembre à Caorches-Saint-Nicolas/27 (L. Delpit) et le 28 et 30 décembre à Sainte-Marie-du-Mont/50 par le même observateur.

Les dernières observations de l'espèce datent de 2015.



Photo Loan Delpit

Pouillot ibérique - *Phylloscopus ibericus* (Ticehurst, 1937)

2019 :

- Un chanteur le 21 avril à Mont-Saint-Aignan/76 (Y. Carasco) et un autre le 12 mai à Chausey/50 (M. Billard).

2020 :

- Un chanteur au chant non cristallisé à Caen/14 du 23 mai au 26 juin (B. Lang *et al.*).

Deuxième mention pour Chausey/50 et la voie verte de Caen à cheval entre ladite ville et Louvigny/14 où un individu avait stationné exactement au même endroit en 2014.



Photo Jean-Pierre Marie

Phragmite aquatique - *Acrocephalus paludicola* (Vieillot, 1817)**2019 :**

- 1 individu à Genêts/50 le 21 août (A. Termion) - hors baguage.

2020 :

- Un individu à Ver/50 le 3 août (M. Leroux) - hors baguage.

Dates et lieux classiques pour l'espèce.

Rousserolle turdoïde - *Acrocephalus arundinaceus* (Linnaeus, 1758)**2020 :**

- Un chanteur du 28 au 30 mai à Goupillières/14 (B. Lang *et al.*).

Donnée surprenante dans une petite parcelle de roselière. La dernière donnée remontait à 2016.

Tichodrome échelette - *Tichodroma muraria* (Linnaeus, 1766)**2019 :**

- Poursuite de l'hivernage de l'oiseau de Coutances jusqu'au 13 mars 2020 (J.-P. Marie *et al.*).

2020 :

- Un individu en migration active le 4 novembre à Carolles/50 (S. Provost).
- Retour de l'oiseau de Coutances le 18 novembre (W. Duvernoy).

Date et lieu classique pour l'espèce en Normandie qui hiverne à Coutances/50 chaque année depuis 2017. L'observation en migration active reste nettement plus exceptionnelle.



Photo William Duvernoy

Gobemouche nain - *Ficedula parva* (Bechstein, 1794)**2019 :**

- Un individu observé le 5 octobre à Chausey/50 (J. Jean-Baptiste).

La dernière donnée homologuée pour l'espèce remontait à février 2014.

Moineau friquet - *Passer montanus* (Linnaeus, 1758)

2020 :

- Au moins un individu à Saint-Vigor-d'Ymonville/76 le 20 janvier (Y. Dubois).

En dehors de cette observation, aucune homologuée en 2019 et 2020 en dehors des bastions connus de l'espèce dans l'Orne et dans la Manche.



Photo Maude Lerenard

Accenteur alpin - *Prunella collaris* (Scopoli, 1769)

2019 :

- Étonnant stationnement d'un puis de deux individus au Mont Saint Michel/50 du 28 décembre au 13 janvier 2019 (G. Mainguy, S. Provost, et al.).

Poursuite de l'hivernage des deux individus en 2019. 3ème donnée validée en Normandie.

Bergeronnette nordique - *Motacilla flava thunbergi* (Billberg, 1828)

2020 :

- 1 individu observé le 10 mai 2020 à la Neuville-Chant-d'Oisel/76 (J-P. Thorez).

Sous-espèce rare en Normandie. 3 oiseaux en 2015, 4 en 2016, aucun en 2017.

Pipit de Richard - *Anthus richardi* Vieillot, 1818

2019 :

- 1 individu le 9 novembre à Carolles/50 (S. Provost).

2020 :

- 1 individu le 14 octobre à Dragey-Ronthon/50 (A. Tremion), un autre le 17 octobre à Montmartin-sur-Mer/50 (S. Provost), 1 en migration active à Carolles/50 le 18 octobre (S. Provost) et un oiseau en hivernage à partir du 23 novembre (S. provost et al.).

L'espèce est désormais annuelle et l'hivernage est de plus en plus régulier.



Photo Maude Lerenard

Pipit rousseline - *Anthus campestris* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- Un individu le 22 août à Dragey-Ronthon/50 (A. Tremion).
- 2 individus à Genêts/50 le 23 août (S. Wroza), 1 à Carolles/50 et 5 à Saint-Pair-sur-Mer/50 le 24 août (S. Wroza) et au moins 3 individus le 25 août à Genêts/50 (S. Wroza).

2020 :

- 2 individus le 19 août à Bricqueville-sur-Mer/50 (L. Manceau).
- 1 le premier septembre à Carolles/50, le 7 septembre à Jullouville/50, le 15 septembre à Carolles/50 (P. Provost) et 2 le 14 septembre au même endroit (S. Provost).

Espèce régulière en Normandie, l'essentiel des données provenant des sites de suivi de la migration.

Bruant ortolan - *Emberiza hortulana* (Linnaeus, 1758)

2019 :

- 1 individu en migration active le 25 août à Genêts/50 (S. Wroza).

2020 :

- Un oiseau posé le 5 septembre à Sainte-Adresse/76 (L. Delpit).

Espèce rare en Normandie, le développement du suivi de la migration nocturne devrait augmenter le nombre d'oiseaux détectés chaque année.

Bruant nain - *Emberiza pusilla* (Pallas, 1776)

2019 :

- 1 individu le 11 octobre en migration active à Carolles/50 (S. Provost).

Espèce occasionnelle en Normandie, l'essor de l'enregistrement de la migration diurne et nocturne devrait augmenter le nombre de contacts avec l'espèce en Normandie. Troisième donnée homologuée pour la région.

DONNEES DE 2018 HOMOLOGUEES PAR LE CHN (Hugo Touzé, Sébastien Reeber & le CHN)

1. **Oie à bec court** - *Anser brachyrhynchus*
Calvados – Merville-Franceville-Plage, 5 ind., 5 décembre (J.-P. Marie)
Manche – Sainte-Marie-du-Mont, phot., 4 au 21 janvier (J.-P. Marie, W. Duvernoy et al.).
2. **Canard à front blanc** - *Mareca americana*
Manche – Dragey-Rothon, mâle +1A, phot., du 18 au 28 mars (S. Provost, M. Leroux et al.).
Manche – Vains, mâle +1A, phot. 20 avril (S. Provost).



Photo Jean-Pierre Marie

3. **Macreuse à front blanc** - *Melanitta perspicillata*
Manche - Granville, mâle, 17 février (F. Gallien, S. Provost).
4. **Sterne royale** - *Thalasseus maximus*
Manche - Granville, 3A, phot., 25 juillet (W. Duvernoy).



Photo William Duvernoy

5. **Guillemot à Miroir** - *Cephus grylle*

Manche - Saint-Marcouf, îles Saint-Marcouf, 2A et ad., phot., 4 mai au 13 février 2019 (J. Jean-Baptiste, J. Desmares, R. Purenne, D. Bréus, D. Maréchal, S. Crestey, G. Debout, P. Gachet).

Manche - Fontenay-sur-Mer, +1A et 1A 27 octobre (J. Jean-Baptiste).



Photo James Jean-Baptiste

6. **Pouillot brun** - *Phylloscopus fuscatus*

Manche - Carolles, enr., 16 au 23 novembre (S. Provost *et al.*).

7. **Traquet isabelle** - *Oenanthe isabellina*

Manche - Fermanville, cap Lévy, 1A, phot., 18 novembre (G. le Roulley, F. Malvaud, E. Willay *et al.*).



Photo Elisabeth Willay

8. **Bernache de Hutchins** - *Branta hutchinsii*

Calvados - Hermanville-sur-Mer, +1 A, phot., 14 juin (M. Billard *et al.*). Donnée homologuée en catégorie E.

DONNEES REFUSEES PAR LE CHR

- **Oie de la toundra** : 6 décembre 2020 - Saint-Aubin-le-Cauf/76 - absence de description sur la donnée.
- **Fuligule nyroca** : 17 décembre 2019 - Val-de-Reuil/27 - absence de description.
- **Fuligule nyroca** : 5 septembre 2020 - Rogerville/76 - manque de détails lié à la furtivité de l'observation.
- **Harelde boréale** : 5 décembre 2019 - Cabourg/14 - absence de description.
- **Harelde boréale** : 27 novembre 2020 - Colleville-Montgomery/14 - absence de description.
- **Erismature rousse** : 2 avril 2020 - Saint-Aubin-le-Cauf/76 - absence de description.
- **Coucou geai** : 11 avril 2019 - Le Mont-Saint-Michel/50 - absence de description.
- **Bécasseau de Temminck** - 8 septembre 2019 - Quiberville/76 - absence de description.
- **Bécasseau tacheté** : 8 août 2020 - Val-de-Reuil/76 - description insuffisante.
- **Phalarope à bec large** : 10 août 2019 - Ouistreham/14 - description insuffisante.
- **Phalarope à bec large** : 1 novembre 2019 - Granville/50 - Absence de description.
- **Labbe à longue queue** : 26 septembre 2020 - Cricqueville-en-Bessin/14 - Description insuffisante.
- **Sterne hansel** : 25 octobre 2020 - Saint-Vaast-la-Hougue/50 - absence de description.
- **Sterne hansel** : 9 novembre 2020 - Villers-sur-Mer/14 - absence de description.
- **Sterne caspienne** : 1 octobre 2019 - Hérouville-Saint-Clair/14 - absence de description.
- **Sterne caspienne** : 1 septembre 2020 - Sainte-Opportune-la-Mare/27 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 2 janvier 2019 - Veulettes-sur-Mer/76 - description insuffisante.
- **Goéland pontique** - 2 janvier 2019 - Val-de-Reuil/27 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 4 janvier 2019 - Val-de-Reuil/27 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 12 janvier 2019 - Val-de-Reuil/27 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 13 janvier 2019 - Val-de-Reuil/27 - description insuffisante.
- **Goéland pontique** - 18 février 2019 - Cabourg/14 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 20 février 2019 - Ouistreham/14 - description insuffisante.
- **Goéland pontique** - 3 novembre 2019 - Val-de-Reuil/27 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 20 novembre 2019 - Cabourg/14 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 25 décembre 2019 - Val-de-Reuil/27 - absence de description.
- **Goéland pontique** - 23 mai 2020 - Ouistreham/14 - description insuffisante.
- **Goéland à ailes blanches** : 27 janvier 2019 - Saint-Léonard/76 - description insuffisante.
- **Océanite culblanc** : 25 septembre 2020 - Colleville-Montgomery/14 - absence de description.
- **Crabier chevelu** : 17 mai 2020 - Saint-Vigor-d'Ymonville/76 - absence de description.
- **Ibis falcinelle** : 32 octobre - Saint-Samson/14 - absence de description.
- **Ibis falcinelle** : 23 novembre 2019 - Brévands/50 - description non suffisante.
- **Ibis falcinelle** : 10 septembre 2020 - Hérouville-Saint-Clair/14 - absence de description.
- **Elanion blanc** : 4 août 2019 - Saint-Georges-d'Aunay/14 - absence de description.
- **Pygargue à queue blanche** : 13 au 15 juin 2019 - Omonville-la-Rogue/50 - description insuffisante pour exclure un échappé ou d'autres grands rapaces tenus en captivité.

- **Vautour fauve** : 5 juin 2019 - Londinières/76 - absence de description.
- **Vautour fauve** : 14 juin 2020 - Blonville-sur-Mer/14 - description insuffisante.
- **Circaète Jean-le-Blanc** - 31 juillet 2019 - Saint-Pierre-de-Cormeilles/27 - absence de description.
- **Circaète Jean-le-Blanc** - 9 avril 2020 - Vieux-Rouen-sur-Bresle/76 - Les photos montrent une buse de morphe clair et un balbuzard pêcheur.
- **Circaète Jean-le-Blanc** - 17 mai 2020 - Saint-Ouen-du-Tilleul/27 - description insuffisante.
- **Circaète Jean-le-Blanc** - 13 juin 2020 - Meuvaines/14 - absence de description.
- **Circaète Jean-le-Blanc** - 13 juillet 2020 - Beuvillers/14 - description insuffisante.
- **Busard pâle** - 15 octobre 2019 - Neauphe-sous-Essai/61 - description insuffisante.
- **Buse pattue** - 22 septembre 2020 - Derchigny/76 - description et photos insuffisantes.
- **Pie-grièche grise** : 28 janvier 2019 - Moussonvilliers/61 - absence de description.
- **Pie-grièche grise** : 18 décembre 2019 - Appenai-sous-Bellême/61 - absence de description.
- **Mésange boréale** - 24 janvier 2019 - Saint-Denis-le-Ferment/27 - absence de description.
- **Mésange boréale** - 31 janvier 2019 - Saint-Denis-le-Ferment/27 - absence de description.
- **Mésange boréale** - 9 août 2020 - Soligny-la-Trappe/61 - absence de description.
- **Pouillot à grands sourcils** - 29 août 2019 - Champsecret/61 - description insuffisante au vu de la date précoce.
- **Pouillot à grands sourcils** - 3 octobre 2019 - Agon-Coutainville/50 - description insuffisante.
- **Pouillot à grands sourcils** - 2 novembre 2019 - Villers-sur-Mer/14 - description insuffisante.
- **Pouillot à grands sourcils** - 14 novembre 2019 - Amfreville/14 - absence de description.
- **Pouillot à grands sourcils** - 7 décembre 2019 - Lion-sur-Mer/14 - description insuffisante.
- **Pouillot à grands sourcils** - 23 novembre 2020 - Auzebosc/76 - description insuffisante.
- **Pouillot à grands sourcils** - 9 décembre 2020 - Martot/27 - description insuffisante.
- **Phragmite aquatique** - 8 août 2019 - Merville-Franceville-Plage/14 - absence de description.
- **Phragmite aquatique** - 1 août 2020 - Hémevez/50 - description insuffisante.
- **Pipit rousseline** - 3 octobre 2019 - Auderville/50 - absence de description.
- **Pipit rousseline** - 15 septembre 2020 - Hérouville-Saint-Clair/14 - absence de description.
- **Bruant ortolan** - 9 septembre 2019 - Bernières-d'Ailly/14 - Absence de description.

Remerciements : Les membres du CHR Normandie remercient vivement tous les ornithologues qui transmettent leurs données via le site Faune France/Normandie, permettant ainsi d'assurer une « traçabilité » et la valorisation des observations d'oiseaux rares en Normandie. Merci également au bureau du GONm de nous avoir accueilli au siège régional de Caen pour la réunion annuelle.

Comité d'Homologation Régional de Normandie (GONm+LPO Normandie) : oiseaux rares chr.normandie@gmail.com

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
1	Bernache cravant du Pacifique	<i>Branta bernicla nigricans</i>	(Lawrence, 1846)	Bernache du Pacifique	A	
2	Bernache à cou roux	<i>Branta ruficollis</i>	(Pallas, 1769)		A	CHN
3	Oie des neiges	<i>Anser caerulescens</i>	(Linnaeus, 1758)	Oie blanche	BD	CHN
4	Oie de la taïga	<i>Anser fabalis</i>	(Latham, 1787)	Oie de taïga (<i>Anser fabalis fabalis</i>) Oie des moissons	A	CHN
5	Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>	Baillon, 1833		A	CHN
6	Oie de la toundra	<i>Anser serrirostris rossicus</i>	Buturlin, 1933	Oie de toundra (<i>Anser fabalis rossicus</i>) Oie des moissons	A	
7	Oie rieuse du Groenland	<i>Anser albifrons flavirostris</i>	Dalgety & Scott, 1948		A	CHN
8	Oie naine	<i>Anser erythropus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
9	Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	(Ord, 1815)		A	
10	Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	(Linnaeus, 1758)	Cygne sauvage	A	
11	Sarcelle élégante	<i>Anas formosa</i>	Georgi, 1775		BD	CHN
12	Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	Linné, 1766		A	CHN
13	Canard à front blanc	<i>Anas americana</i>	J.F. Gmelin, 1789	Canard d'Amérique	A	CHN
14	Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas carolinensis</i>	J.F. Gmelin, 1789	Sarcelle de la Caroline	A	CHN
15	Sarcelle marbrée	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	(Ménétries, 1832)		A	CHN
16	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	(Güldenstädt, 1770)		A	
17	Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i>	(Donovan, 1809)		A	
18	Fuligule à tête noire	<i>Aythya affinis</i>	(Eyton, 1838)	Petit fuligule	A	CHN
19	Eider à tête grise	<i>Somateria spectabilis</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
20	Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>	(Linnaeus, 1758)	Macreuse à lunette	A	CHN
21	Macreuse à bec jaune	<i>Melanitta americana</i>	(Swainson, 1832)	Macreuse d'Amérique	A	CHN

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
22	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	(Linnaeus, 1758)	Harelde de Miquelon, Harelde kakawi	A	
23	Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>	(J.F. Gmelin, 1789)		A	CHN
24	Erismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	(J.F. Gmelin, 1789)		A	
25	Erismature à tête blanche	<i>Oxyura leucocephala</i>	(Scopoli, 1769)		A	CHN
26	Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	(Linnaeus, 1758)	Martinet alpin	A	
27	Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>	(Shelley, 1870)		A	
28	Outarde barbue	<i>Otis tarda</i>	Linnaeus, 1758	grande outarde	AE	CHN
29	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
30	Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
31	Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
32	Syrhapte paradoxal	<i>Syrhaptus paradoxus</i>	(Pallas, 1773)		A	CHN
33	Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
34	Marouette poussin	<i>Zapornia parva</i>	(Scopoli, 1769)		A	
35	Marouette de baillon	<i>Zapornia pusilla</i>	(Pallas, 1776)		A	CHN
36	Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	(Linnaeus, 1758)	Poule sultane	AC	
37	Grue demoiselle	<i>Grus virgo</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
38	Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
39	Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	Pallas, 1811		A	
40	Flamant nain	<i>Phoenicopterus minor</i>	G.R. Gray, 1869		D	CHN
41	Vanneau sociable	<i>Vanellus gregarius</i>	(Pallas, 1771)		A	CHN
42	Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	(Müller, PLS, 1776)		A	
43	Gravelot kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Linnaeus, 1758	Pluvier kildir	A	CHN
44	Gravelot mongol	<i>Charadrius mongolus</i>	(Pallas, 1776)	Pluvier mongol	A	CHN

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
45	Guignard d'Eurasie	<i>Charadrius morinellus</i>	Linnaeus, 1758	Pluvier guignard	A	
46	Bécasseau falcinelle	<i>Calidris falcinellus</i>	(Pontoppidan, 1763)		A	CHN
47	Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>	(Leisler, 1812)		A	
48	Bécasseau à cou roux	<i>Calidris ruficollis</i>	(Pallas, 1776)	Bécasseau à col roux	A	CHN
49	Bécasseau de Baird	<i>Calidris bairdii</i>	(Coues, 1861)		A	CHN
50	Bécasseau de Bonaparte	<i>Calidris fuscicollis</i>	(Vieillot, 1819)		A	CHN
51	Bécasseau rousset	<i>Calidris subruficollis</i>	(Vieillot, 1819)		A	CHN
52	Bécasseau tacheté	<i>Calidris melanotos</i>	(Vieillot, 1819)		A	
53	Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	(Linné, 1766)		A	CHN
54	Bécassin à long bec	<i>Limnodromus scolopaceus</i>	(Say, 1823)		A	CHN
55	Bécassine double	<i>Gallinago media</i>	(Latham, 1787)		A	CHN
56	Chevalier bargette	<i>Xenus cinereus</i>	(Guldenstädt, 1775)	Bargette de Terek	A	CHN
57	Phalarope de Wilson	<i>Phalaropus tricolor</i>	(Vieillot, 1819)		A	CHN
58	Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
59	Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
60	Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	(Linnaeus, 1766)		A	CHN
61	Chevalier à pattes jaunes	<i>Tringa flavipes</i>	(J.F. Gmelin, 1789)	Petit chevalier	A	CHN
62	Chevalier stagnatile	<i>Tringa stagnatilis</i>	(Bechstein, 1803)		A	
63	Chevalier criard	<i>Tringa melanoleuca</i>	(J.F. Gmelin, 1789)	Grand chevalier	A	CHN
64	Courvite Isabelle	<i>Cursorius cursor</i>	(Latham, 1787)		A	CHN
65	Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	(Linnaeus, 1766)		A	
66	Mouette blanche	<i>Pagophila eburnea</i>	(Phipps, 1774)	Mouette ivoire , goéland sénateur	A	CHN
67	Mouette atricille	<i>Larus atricilla</i>	Linnaeus, 1758		A	CHN

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
68	Mouette de Franklin	<i>Larus pipixcan</i>	Wagler, 1831		A	CHN
69	Goéland d'Audouin	<i>Larus audouinii</i>	Payraudeau, 1826		A	
70	Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Ord, 1815		A	CHN
71	Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	Gunnerus, 1767		A	
72	Goéland à ailes blanches	<i>Larus glaucoides</i>	Meyer, 1822	Goéland arctique	A	
73	Goéland de la Baltique	<i>Larus fuscus fuscus</i>	Linnaeus, 1758		A	CHN
74	Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>	(J.F. Gmelin, 1789)		A	
75	Sterne caspienne	<i>Hydroprogne caspia</i>	(Pallas, 1770)		A	
76	Sterne royale	<i>Thalasseus maxima</i>	Boddaert, 1783		A	CHN
77	Sterne voyageuse	<i>Sterna bengalensis</i>	Lesson, 1831		A	CHN
78	Sterne élégante	<i>Thalasseus elegans</i>	(Gambel, 1849)		A	CHN
79	Sterne fuligineuse	<i>Onychoprion fuscatus</i>	(Linnaeus, 1766)		A	CHN
80	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	Montagu, 1813		A	
81	Sterne de Forster	<i>Sterna forsteri</i>	Nuttall, 1834		A	CHN
82	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	(Pallas, 1811)		A	
83	Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	(Temminck, 1815)		A	
84	Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>	Vieillot, 1819		A	
85	Mergule nain	<i>Alle alle</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
86	Guillemot à miroir	<i>Cephus grylle</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
87	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
88	Plongeon à bec blanc	<i>Gavia adamsii</i>	(Gray, 1859)		A	CHN
89	Albatros à sourcils noirs	<i>Thalassarche melanophris</i>	Temminck, 1828		A	CHN
90	Océanite culblanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>	(Vieillot, 1818)	Pétrel tempête à culblanc, Pétrel culblanc	A	

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
91	Puffin cendré	<i>Calonectris borealis</i>	(Cory, 1881)		A	
92	Puffin majeur	<i>Puffinus gravis</i>	(O'Reilly, 1818)		A	
93	Puffin de macaronésie / de Boyd	<i>Puffinus baroli / boydi</i>	(Bonaparte, 1857) / Mathews, 1912		A	CHN
94	Cormoran pygmée	<i>Phalacrocorax pygmaeus</i>	(Pallas, 1773)		A	CHN
95	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	(Linnaeus, 1766)		A	
96	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	(Scopoli, 1769)	Héron crabier	A	
97	Aigrette des récifs	<i>Egretta gularis</i>	(Bosc, 1792)		A	CHN
98	Pélican blanc	<i>Pelecanus onocrotalus</i>	Linnaeus, 1758		A	CHN
99	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	(Desfontaines, 1789)	Elanion blanc	A	
100	Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
101	Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	(Linnaeus, 1758)	Percnoptère d'Égypte	A	
102	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	(Habliz, 1783)		AC	
103	Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	(Linnaeus, 1766)		AC	
104	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	(J.F. Gmelin, 1788)		A	
105	Aigle pomarin	<i>Aquila pomarina</i>	C. L. Brehm, 1831		A	CHN
106	Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>	Pallas, 1811		A	CHN
107	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
108	Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	(J.F. Gmelin, 1788)		A	
109	Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	(Vieillot, 1822)		A	
110	Busard pâle	<i>Circus macrourus</i>	(S.G. Gmelin, 1770)		A	
111	Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
112	Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	(Pontoppidan, 1763)		A	

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
113	Buse féroce	<i>Buteo rufinus</i>	(Cretschmar, 1829)		A	CHN
114	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	(Linnaeus, 1758)	Hibou petit-duc	A	
115	Harfang des neiges	<i>Bubo scandiacus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
116	Grand-Duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	(Linnaeus, 1758)	Hibou grand-duc	A	
117	Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	(Linné, 1758)		A	
118	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	Linnaeus, 1758		A	
119	Pic cendré	<i>Picus canus</i>	J. F. Gmelin, 1788		A	
120	Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	Fleischer, 1818		A	
121	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Linnaeus, 1766		A	
122	Pie-grièche isabelle	<i>Lanius isabellinus</i>	Hemprich & Ehrenberg, 1833		A	CHN
123	Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>	J.F. Gmelin, 1788		A	CHN
124	Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	Linnaeus, 1758		A	
125	Pie-grièche des steppes	<i>Lanius excubitor pallidirostris</i>	Cassin, 1851	(<i>Lanius meridionalis pallidirostris</i>)	A	CHN
126	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Linnaeus, 1758		A	
127	Cassenois moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
128	Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
129	Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	Linnaeus, 1758		A	
130	Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
131	Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	(Conrad von Baldenstein, 1827)		A	
132	Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
133	Alouette haussecol	<i>Eremophila alpestris</i>	(Linnaeus, 1758)		A	

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
134	Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	(Leisler, 1814)		A	
135	Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	(Scopoli, 1769)		A	
136	Hirondelle rousseline	<i>Cecropis daurica</i>	(Linné, 1771)		A	
137	Mésange à longue queue nordique	<i>Aegithalos caudatus caudatus</i>	(Linné, 1758)		A	CHN
138	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	(Vieillot, 1819)		A	
139	Pouillot de Hume	<i>Phylloscopus humei</i>	(Brooks, 1878)		A	CHN
140	Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>	(Blyth, 1842)		A	
141	Pouillot de Pallas	<i>Phylloscopus proregulus</i>	(Pallas, 1811)		A	CHN
142	Pouillot brun	<i>Phylloscopus fuscatus</i>	(Blyth, 1842)		A	CHN
143	Pouillot de Sibérie	<i>Phylloscopus collybita tristis</i>	Blyth, 1843	Pouillot véloce de Sibérie	A	
144	Pouillot ibérique	<i>Phylloscopus ibericus</i>	Ticehurst, 1937		A	
145	Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
146	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	(Vieillot, 1817)		A	
147	Rousserolle isabelle	<i>Acrocephalus agricola</i>	(Jerdon, 1845)		A	CHN
148	Rousserolle des buissons	<i>Acrocephalus dumetorum</i>	Blyth, 1849		A	CHN
149	Hypolaïs ictérine	<i>Hippolais icterina</i>	(Vieillot, 1817)		A	
150	Fauvette épervière	<i>Sylvia nisoria</i>	(Bechstein, 1795)		A	CHN
151	Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	(J.F. Gmelin, 1789)		A	
152	Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	(Pallas, 1764)		A	
153	Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	(Linnaeus, 1766)		A	
154	Etourneau roselin	<i>Pastor roseus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
155	Etourneau unicolore	<i>Sturnus unicolor</i>	Temminck 1820		A	
156	Grive dorée	<i>Zoothera dauma</i>	(Latham, 1790)		A	CHN

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
157	Robin à flancs roux	<i>Tarsiger cyanurus</i>	(Pallas, 1773)		A	CHN
158	Gobemouche à collier	<i>Ficedula albicollis</i>	(Temminck, 1815)		A	
159	Gobemouche nain	<i>Ficedula parva</i>	(Bechstein, 1794)		A	
160	Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	(Linnaeus, 1766)	Merle de roche	A	
161	Tarier de Sibérie	<i>Saxicola maurus</i>	(Pallas, 1773)	Traquet pâtre oriental	A	CHN
162	Traquet isabelle	<i>Oenanthe isabellina</i>	(Temminck, 1829)		A	CHN
163	Traquet du désert	<i>Oenanthe deserti</i>	(Temminck, 1825)		A	CHN
164	Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
165	Traquet pie	<i>Oenanthe pleschanka</i>	(Lepechin, 1770)		A	CHN
166	Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
167	Moineau espagnol	<i>Passer hispaniolensis</i>	(Temminck, 1820)		A	CHN
168	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
169	Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	(Scopoli, 1769)		A	
170	Bergeronnette d'Italie	<i>Motacilla flava cinereocapilla</i>	Savi, 1831	Bergeronnette printanière d'Italie	A	
171	Bergeronnette des Balkans	<i>Motacilla flava feldegg</i>	Michahelles, 1830		A	CHN
172	Bergeronnette nordique	<i>Motacilla flava thunbergi</i>	Billberg, 1828	Bergeronnette printanière nordique	A	
173	Pipit de Richard	<i>Anthus richardi</i>	Vieillot, 1818		A	
174	Pipit de Godlewski	<i>Anthus godlewskii</i>	Taczanowski, 1876		A	CHN
175	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
176	Pipit à dos olive	<i>Anthus hodgsoni</i>	Richmond, 1907		A	CHN
177	Pipit à gorge rousse	<i>Anthus cervinus</i>	(Pallas, 1811)		A	
178	Roselin githagine	<i>Bucanetes githagineus</i>	(Lichtenstein, 1823)		A	CHN
179	Roselin cramoiisi	<i>Erythrura erythrura</i>	(Pallas, 1770)		A	CHN

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories A, B & C) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)
<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>
http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
180	Linotte à bec jaune	<i>Carduelis flavirostris</i>	(Linnaeus, 1758)		A	CHN
181	Sizerin flammé	<i>Acanthis flammea</i>	(Linnaeus, 1758)		A	
182	Bec-croisé perroquet	<i>Loxia pytyopsittacus</i>	Borkhausen, 1793		A	CHN
183	Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>	Gmelin, JF, 1789		A	CHN
184	Bruant à calotte blanche	<i>Emberiza leucocephalos</i>	S.G. Gmelin, 1771		A	CHN
185	Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	Linnaeus, 1766		A	
186	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Linnaeus, 1758		A	
187	Bruant nain	<i>Emberiza pusilla</i>	Pallas, 1776		A	
188	Bruant mélanocéphale	<i>Emberiza melanocephala</i>	Scopoli, 1769		A	CHN
189	Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	(Forster, 1772)		A	CHN

LISTE DES ESPECES SOUMISES A HOMOLOGATION EN NORMANDIE

D'après la « Liste officielle des Oiseaux de France », édition 2020 (catégories D & E) - Commission de l'Avifaune Française (CAF) & la liste officielle du CHN (mise à jour en 2017)

<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf>

http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf

Notez que toutes les autres espèces plus rares ne figurant pas encore sur la liste des oiseaux de Normandie sont aussi à soumettre au CHR

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN
1	Bernache de Hutchins	<i>Branta hutchinsii</i>	(Richardson, 1832)		E	CHN
2	Canard à faucilles	<i>Anas falcata</i>	Georgi, 1775		D	CHN
3	Damier du Cap	<i>Daption capense</i>	(Linnaeus, 1758)		E	CHN
4	Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>	(Linnaeus, 1758)		E	CHN
5	Roselin pourpré	<i>Carpodacus purpureus</i>	(Gmelin, 1789)	<i>Haemorhous purpureus</i>	E	CHN
6	Spatule d'Afrique	<i>Platalea alba</i>	Scopoli, 1786		E	CHN

LISTE DES HYBRIDES & TAXONS AUTRES SOUMIS A HOMOLOGATION EN NORMANDIE

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Descripteur	Anciens noms	Catégories de la CAF	Statut CHN	Commentaire
1	Pouillot de type sibérien	<i>Phylloscopus collybita tristis</i> / " <i>fulvescens</i> "					Taxons proposés par Faune-France
2	Bergeronnette de la Manche	<i>M. f. flava</i> X <i>M. f. flavissima</i>					Non encore ouvert à la saisie sur Faune-France

Mise à Jour : 01/01/2022	
<i>Contact : secrétariat du CHR Normandie (GONm+LPO Normandie) : chr.normandie@gmail.com</i>	
Ressources	
Liste CAF 2020	https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-france.org/userfiles/FauneFrance/FFEnSavoirPlus/LOF2020.pdf
Liste des oiseaux soumis au CHN 2017	http://www.chn-france.org/upload_content/Liste_taxons_CHN_4.pdf
Catégories	
Catégorie A = Espèces présentes à l'état sauvage en France métropolitaine y compris la frange maritime (Zone Économique Exclusive), observées au moins une fois depuis 1950 et dont l'origine naturelle est considérée comme la plus probable au moins pour un individu	
Catégorie B = Espèces observées à l'état sauvage sur la même aire géographique, mais qui n'ont pas été revues depuis 1950.	
Catégorie C = Espèces introduites ou échappées de captivité en France métropolitaine depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine	
Catégorie D = Espèces pour lesquelles il existe au moins une mention dont l'origine naturelle est possible mais cependant pas la plus probable compte tenu des informations disponibles. L'arrivée de ces espèces en France métropolitaine a pu être aidée volontairement par l'Homme ou bien il s'agit d'échappés de captivité.	
Catégorie E = Espèces supposées d'origine captive, mentionnées dans la littérature comme ayant été vues dans la nature en France métropolitaine	
L'objectif du CHR	
<p>Le Comité d'Homologation Régional des oiseaux rares de Normandie (CHR Normandie GONm + LPO Normandie) rappelle que son objectif est d'authentifier et de publier l'ensemble des observations d'oiseaux rares de la région pour que les bases de données utilisées pour la connaissance des espèces soient les plus propres et réalistes possible. En janvier 2022, la totalité des données soumises au CHR Normandie a été validée, soit sur les anciennes bases locales de données du GONm et de la LPO Normandie soit sur le portail (Faune France).</p> <p>Depuis 2019, l'ensemble des données naturalistes est répertorié et saisi sur les portails Faune France (ou sur le site miroir équivalent de Faune Normandie) de Biolovision.</p> <p>Nous encourageons et incitons fortement tous les observateurs à utiliser ce portail national qui permet l'utilisation des données à une échelle régionale via les associations partenaires (GONm, LPO Normandie...), mais également à l'échelle nationale et internationale pour une meilleure connaissance et protection des espèces en France et dans le Monde.</p>	
L'homologation au CHR	
<p>Dans cette présente liste, rassemblant l'ensemble des espèces rares observées en Normandie, les espèces qui sont soumises à homologation au Comité d'Homologation National des oiseaux rares en France (CHN) se sont les règles d'homologation propre au CHN qui font foi.</p> <p>Pour toutes les autres espèces de cette liste qui sont soumise au CHR il est demandé de systématiquement y associer une description détaillée (silhouette, coloration du plumage partie par partie, comportement, voix, conditions d'observation...) et/ou de joindre, tout document graphique disponible (photos, dessins, notes de terrain...) ou sonore (enregistrement, sonagramme) afin d'éliminer les autres espèces similaires.</p> <p>Des règles particulières selon les espèces sont répertoriées dans cette présente liste (les feuilles suivantes de ce document) et, à noter que pour toute première donnée régionale (hors CHN), il est demandé une photo permettant d'identifier clairement l'espèce.</p> <p>Avec l'essor grandissant des enregistrements, nous souhaitons attirer l'attention des observateurs sur les risques de cris aberrants d'espèce et/ou d'imitateurs, nous préconisons donc un enregistrement accompagné d'une description de l'oiseau, même brèves. Pour les enregistrements seul, un minimum de deux cris pour un certain nombre d'espèce difficile et aux cris monosyllabique sont nécessaire pour une homologation certaine (cf. « règle d'homologation » par espèce de cette liste).</p>	

*Oiseaux peu communs de Normandie : quel statut pour le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) ?*

Par Myriam NOEL

Résumé

LE STATUT DU POUILLOT SIFFLEUR (*Phylloscopus sibilatrix*) en Normandie est examiné sur les caractéristiques de sa chronologie d'observation, les types d'habitats occupés, sa fréquence et son abondance régionale. En effet, l'abondance de ce passereau peu commun semble diminuer fortement sur les dernières années, ce qui suggère un pronostic pessimiste pour cette espèce en déclin également au niveau national et européen.



Pouillot siffleur (photo F. Malvaud)

Introduction

Plusieurs indicateurs (European Bird Census Council, Union internationale de conservation de la nature, programme français du Suivi temporel des oiseaux communs (STOC)) donnent le Pouillot siffleur en déclin en Europe comme en France depuis quelques années. Il semble opportun d'examiner le statut de cette espèce en Normandie, puisque cette région est située dans la zone de régression française depuis les années 1980.

Biologie

Ce passereau migrateur arrive dans nos contrées à partir d'avril jusqu'à fin mai - dès le mois de mars dans le sud de la France. Après la nidification, les reproducteurs les plus pressés se dispersent déjà début juillet (Dubois *et al.* 2008). Les derniers chants s'entendent vers mi-juillet et les départs s'échelonnent de fin juillet et à début d'août, après une mue partielle.

Espèce forestière, le Pouillot siffleur est exigeant quant à la qualité des habitats qu'il affectionne. « *C'est dans une belle futaie de hêtres que nous irons le chercher. Le sous-bois clairsemé ne gêne pas le regard, qui se porte librement entre les troncs élancés et lisses d'un gris argenté, jusqu'à la voûte feuillue.* » (Géroudet 1998). Tout est dit en quelques mots sur les caractéristiques forestières plébiscitées par le Pouillot siffleur. En effet, il demande des futaies de stade âgé de préférence diversifiées, avec une majorité de feuillus. Parmi ses préférences, on note :

- Une canopée touffue avec un recouvrement de plus de 80 %.
- Des arbustes clairsemés qui lui permettent d'occuper l'étage de la naissance des premières branches où il peut se poster pour chanter et chasser.
- Un sol avec des herbes rares ou clairsemées où il pourra construire son nid.

Présent dans les hêtraies de préférence, les chênaies, charmaies et parfois les peupleraies, il accepte toutefois des boisements mixtes (feuillus et résineux) mais se rencontre rarement dans les boisements résineux purs. Il reste surtout influencé par la structure verticale des boisements plutôt qu'à leur composition. On retrouve le même style de préférence pour les habitats d'hivernage en Afrique où la présence d'arbres hauts de 3 à 7 m est un facteur clé de présence de l'espèce. Toutefois, ce sont les zones de transition entre forêt et savane qui attirent principalement cette espèce (Awa *et al.* 2018) bien qu'il semble plus flexible et peut fréquenter des milieux d'agri-foresterie avec des canopées relativement ouvertes à partir du moment où les ressources alimentaires sont suffisantes pour couvrir la dépense énergétique indispensable à la mue qui s'opère à cette période de son cycle biologique (Jarrett *et al.* 2021).

En période nuptiale, les parcelles qui lui sont favorables accueillent 4 à 6 reproducteurs en futaie caducifoliée de 40 ha en Normandie (Moreau 2001). Ailleurs, ses densités varient de 2 à 10 couples / 10 ha en Alsace, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire (Issa et Novalty 2015). Dans la forêt de Haguenau, en fonction des boisements, Ritter et Muller (2017) rapportent 3,5 couples / 10 ha en chênaies - charmaies, jusqu'à 4,2 couples / 10 ha dans les pinèdes avec sous étage de feuillus, mais seulement 0,3 couple en pinède pure.

Sur les territoires de reproduction, le sex-ratio se compose de 1 à 3 mâles pour une femelle. Espèce poly-territoriale, polygyne (plus de 60 % des mâles ont deux territoires de nidification) et nomade, les couples occupent des territoires de nidification contigus en « grappes » (Issa et Novalty 2015). La femelle construit le nid à terre, parfois contre un talus, caché dans les feuilles mortes, les herbes ou le lierre. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 11 - 12 jours. Construit au sol, le nid est soumis à un fort risque de prédation les années de pullulation de rongeurs, ce qui entraîne un nomadisme pour y échapper. D'autres prédateurs s'intéressent à cette espèce, notamment le Geai des chênes mais aussi la Buse variable, l'Epervier d'Europe et la Belette (Marziat *et al.* 2018).

Une espèce paléarctique largement européenne

L'aire de distribution du Pouillot siffleur s'étend de l'ouest et du nord de l'Europe jusqu'en Sibérie centrale (Dubois *et al.* 2008). La **population paléarctique** couvre ainsi les îles britanniques et la France jusqu'à la Russie à l'est, la Suède et la Finlande au nord jusqu'en Italie, Roumanie, Bulgarie et l'ouest de la Géorgie au sud, soit une surface environ 6 millions de km².

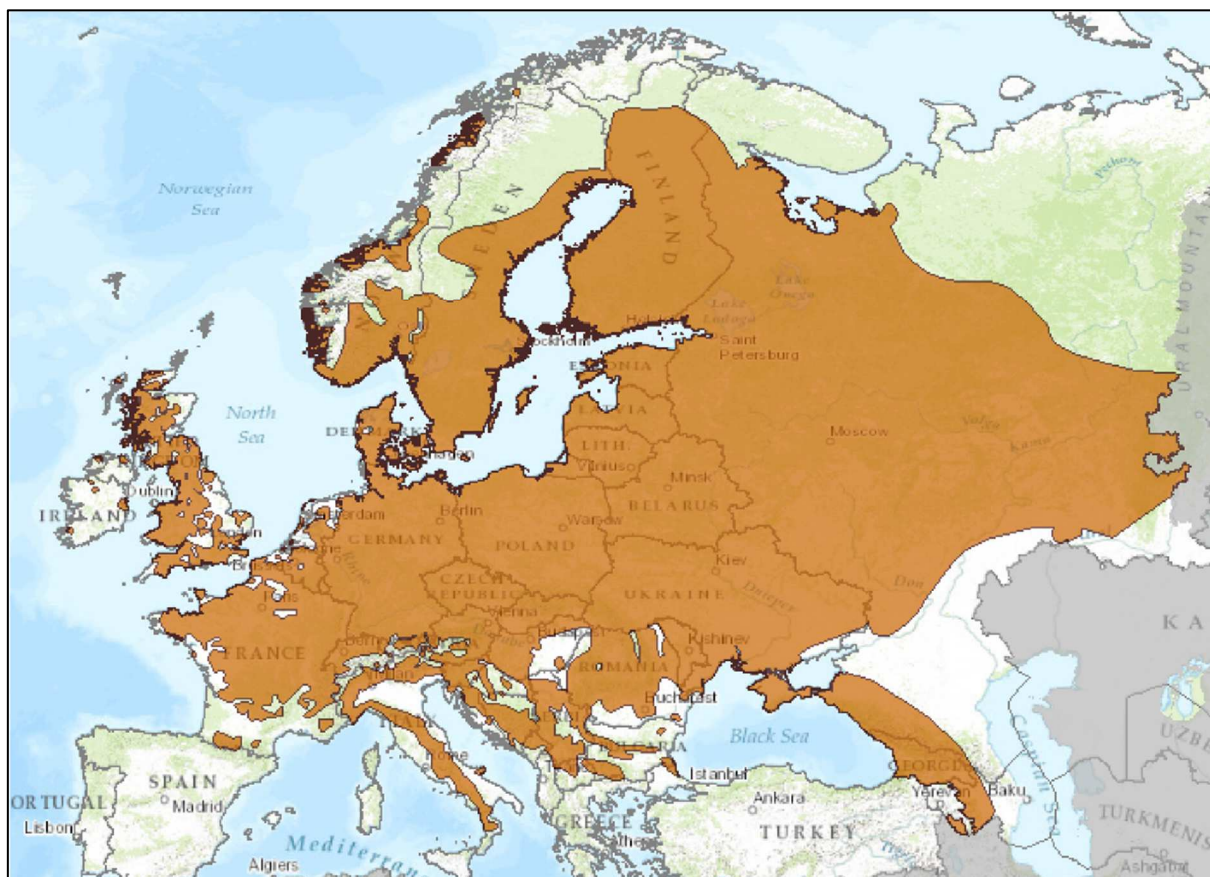


Figure 1 : Aire de reproduction du Pouillot siffleur en Europe (BirdLife International 2015)

Avec une population considérée comme stable, de 7 à 11 millions de couples, la liste rouge européenne de l'UICN – Union internationale de conservation de la nature - (BirdLife 2015, 2021) lui attribue un statut de *Least Concern* (préoccupation mineure). Toutefois, l'EBCC (*European Bird Census Council* 2022) note des variations notables d'un pays à l'autre. Les populations russes (1 à 2 millions de couples), polonaises (1,3 à 1,7 millions de couples), et biélorusses (1,2 à 1,5 millions de couples) semblent stables entre 1990 et 2000 alors qu'elles déclinent nettement ailleurs comme au Royaume-Uni (- 62 % de 1995 à 2016), en Finlande (de - 6 % à - 38 % entre 2001 et 2012) par exemple. Mais du fait de la baisse de population de 37 % entre 1980 et 2015, son statut est maintenant en *Déclin modéré* comme le montre la figure 2 et la fiche PECBMS (2019).

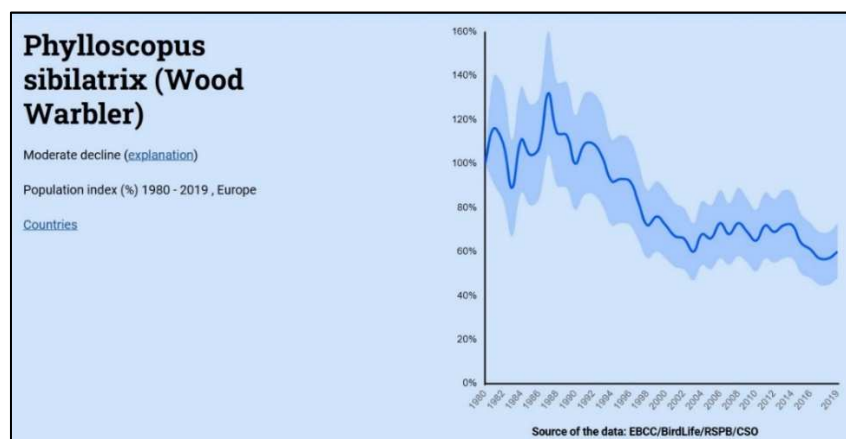


Figure 2 : Evolution de la population européenne du Pouillot siffleur (PECBMS 2022)

Les **données françaises** estimées de 100 000 à 300 000 couples dans les années 2000 (Dubois *et al.* 2008) sont maintenant revues à la baisse avec 140 000 à 200 000 couples sur la période 2009-2012, et attribuent un statut *Vulnérable* à l'espèce du fait du déclin des effectifs (- 69 % entre 1989 et 2013, Issa et Lovaty 2015). Depuis, l'espèce semble stabilisée, toutefois sans atteindre ses effectifs précédents, du fait sans doute des fluctuations des sous-populations : la diminution continue dans l'ouest (Pays-de-la-Loire), mais augmente dans certains massifs (Sarthe, Maine-et-Loire, Limousin).

De ce fait, la répartition de ce pouillot s'est rétractée. L'atlas français de 1985-1989 le donnait présent sur une bonne part de l'hexagone mais absent sur le littoral nord et atlantique, presque toute l'Aquitaine, une grande partie de la région Midi-Pyrénées (bien que présent dans les Pyrénées centrales), le littoral et la plaine méditerranéenne, la vallée du Rhône jusqu'en Isère et les Alpes-Maritimes (Yeatman-Berthelot et Jarry 1995, Dubois *et al.* 2008). Par la suite, les données de 2005-2012 le montrent dans moins d'un tiers des mailles. Répandu au nord-est, il n'est contacté qu'au-dessus d'une diagonale qui coupe la France du Finistère à l'Hérault, avec quelques noyaux restant dans les vallées pyrénéennes. Sa distribution s'est fragmentée dans le nord et l'ouest (Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire) (Issa et Lovaty 2015).

Un constat similaire se dégage de l'enquête STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) du Muséum national d'histoire naturelle qui le note en *Déclin* depuis 1989 (-69 %). Il est noté à -31 % en France entre 2004 et 2005 (Legay et Weidmann 2005). Toutefois avec un pourcentage de variation de +9 % entre 2001 et 2019 ; et de +3 % sur les dix dernières années, ses effectifs sont actuellement considérés comme stables. Cette stabilité apparente reste difficile à interpréter vu l'étendue de l'intervalle de confiance (-14,4 - 39,2) et un statut de *Quasi menacé* (Fontaine *et al.* 2020).

En Normandie

Pour estimer comment se porte le Pouillot siffleur, nicheur peu commun en Normandie (Lery et Malvaud 2022), nous avons étudié les données de deux sources distinctes :

- La base de données LPO Normandie
- La base de données Faune Normandie

a) La base de données LPO Normandie

Entre 1973 et 2011, 324 fiches mentionnent la présence de cet oiseau. Sur ces fiches, nous nous sommes intéressés à la chronologie d'observation, aux habitats mentionnés où était rencontrée l'espèce, à la fréquence d'observation et à la densité évaluée de l'espèce.

La chronologie d'observation (figure 3) est comparable à ce qui est mentionné classiquement dans la littérature, avec quelques oiseaux de la migration prénuptiale en mars, une arrivée en avril suivie d'un pic d'observations au mois de mai. Les dernières observations sont notées principalement en juillet, avec anecdotiquement une donnée en août (le 28) et en septembre (le 15) qui correspondent aux derniers départs ou passage migratoire.

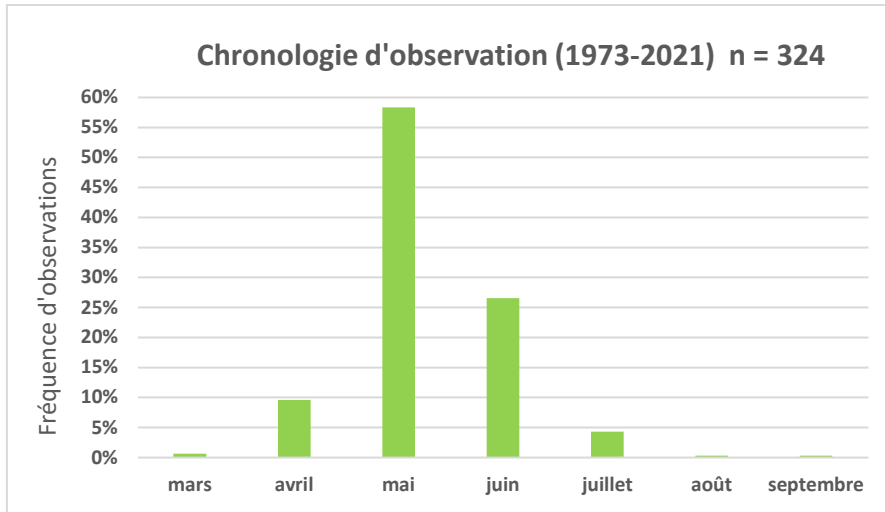


Figure 3 : Chronologie d'observation du Pouillot siffleur (base de données LPO Normandie)

Certains observateurs ont précisé le lieu-dit où l'espèce a été contactée, ce qui nous permet de définir **les habitats et localisations géographiques** occupés (figure 4). Ces habitats ont été regroupés en cinq catégories :

- Bois
- Forêt
- Vallée
- Autres (pour regrouper des habitats peu fréquents : agglomération, bocage, terrasses, coteaux, marais, tourbière)
- Inconnu en cas d'absence de commentaire

Sans surprise, cette espèce est principalement contactée en milieu arboré avec 63 % des contacts (11 % dans les bois et 52 % en forêt). Bien que largement minoritaires, les vallées représentent tout de même 6 % des observations.

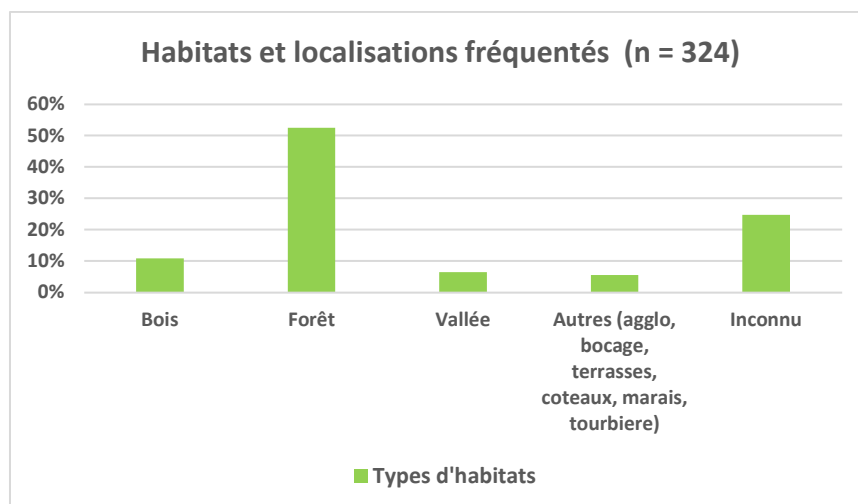


Figure 4 : Fréquence des habitats / localisations utilisés par le Pouillot siffleur (base de données LPO Normandie)

En regroupant les observations sur les deux dernières décades (2000 à 2019) pour avoir un nombre suffisant de fiches (n = 195), il est intéressant de constater que le Pouillot siffleur est très stable dans les principaux habitats choisis pour nicher (figure 5) : la forêt recueille 75 à 78 % des contacts, les bois 13 à 15 %, les vallées 9 à 10 %.

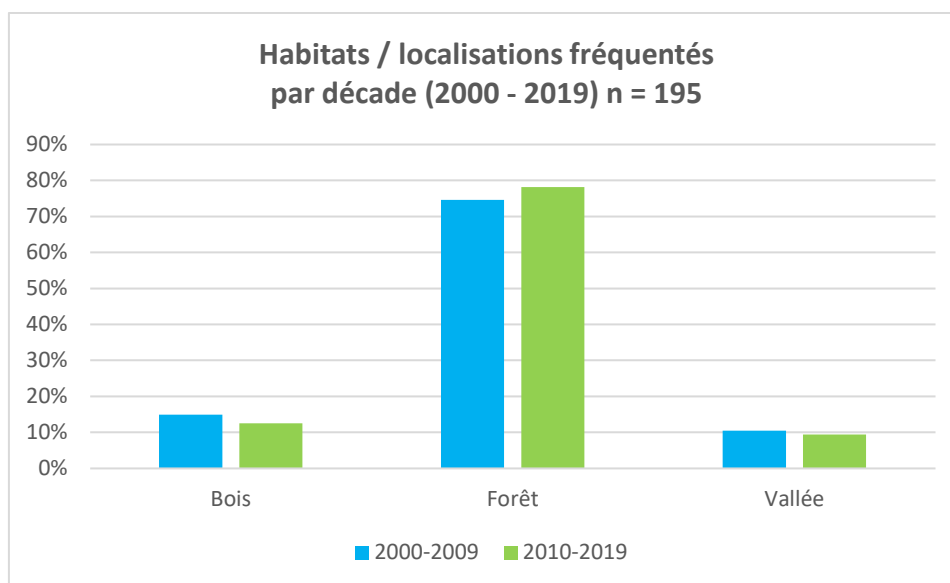


Figure 5 : Fréquence des habitats / localisations par décade (base de données LPO Normandie)

Tous les massifs forestiers n'attirent pas le Pouillot siffleur de façon identique. Ainsi lors des enquêtes régionales menées en Haute-Normandie entre 2007 et 2019 (Malvaud 2008, Noël 2013, Aumont *et al.* 2020) ce pouillot s'est révélé largement au-dessus de la fréquence moyenne normande (5 %) dans les forêts du Petit-Caux (18 %) et même avec de véritables bastions dans les massifs du Pays d'Ouche des Andaines où il était présent dans 91 % et 100 % des zones prospectées respectivement (tableau 1).

Enquêtes régionales	Forêts du Petit-Caux 11 000 ha (2007)	Forêt d'Eu 9 200 ha (2007)	Forêt de Conches 8 380 ha (2010)	Forêt de Breteuil 7 770 ha (2010)	Forêts du Pays d'Ouche 16 000 ha (2010)	Forêt des Andaines 5 380 ha (2019)
Fréquences	18 %	-	-	-	91 %	100 %
Densité	-	0,2	7,7	9,8	-	5,6

La **fréquence de l'espèce** calculée sur l'ensemble des fiches de la base de données, entre 2012 et 2021 (figure 6) sur les mois de mars à août (période nuptiale) montre une tendance globale à la baisse malgré les remontées en 2013 et 2020. L'espèce reste peu fréquente (2,6 % pendant la période de reproduction).

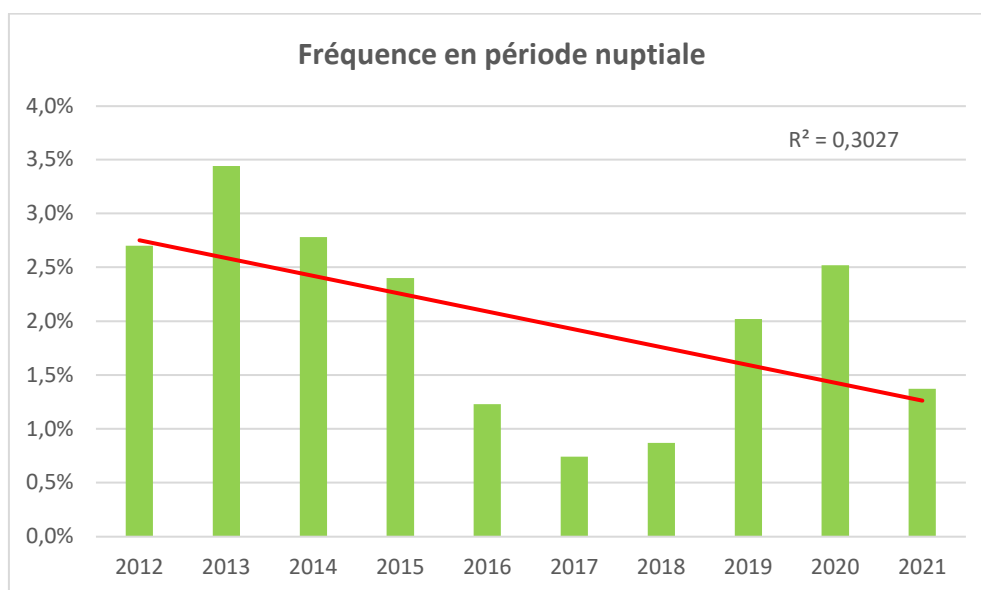


Figure 6 : Fréquence des observations du Pouillot siffleur en période nuptiale (ensemble de la base de données LPO Normandie)

La base de données LPO Normandie permet également d'évaluer **la densité** des espèces via les fiches dites « exhaustives » qui, depuis 2019, collectent la distance parcourue par l'observateur, ce qui permet d'estimer la surface prospectée.

La densité moyenne du Pouillot siffleur en Normandie est de 0,2 contacts / km². Ces fiches exhaustives ne sont utilisées qu'à partir de 2019, le recul est donc assez faible, mais le nombre de fiches est stable sur trois ans. La baisse de la densité du Pouillot siffleur depuis 2019 (tableau 2) paraît refléter le déclin perçu au niveau national.

	2019	2020	2021
Nombre de fiches	814	973	968
Densité (contact / km²)	0,5	0,3	< 0,1

Même si nos enquêtes ornithologiques montrent que la densité de l'espèce varie fortement selon les boisements (tableau 1) : les forêts des Andaines, de Conches et de Breteuil abritent des densités largement supérieures (de 5,6 à presque 10 couples / km²) à la moyenne régionale qui n'est que de 0,1 couples / km², il est inquiétant de voir l'abondance de cet oiseau, déjà peu commun, diminuer sur les trois dernières années.

b) La base de données Faune Normandie

La base de données Faune Normandie, lancée en 2018, permet à tout observateur de partager ses observations sur plusieurs taxons naturalistes (oiseaux, mammifères, odonates, lépidoptères, etc.), et aussi de saisir des données antérieures à 2018.

Entre 1979 et 2021, la base de données Faune Normandie a rassemblé 439 observations de Pouillot siffleur. Nous avons retiré de l'analyse 101 observations : 100 doublons (observateurs différents avec une donnée à la même date, au même lieu) et une observation en décembre qui nous a paru être probablement une erreur d'identification pour ce passereau migrateur. L'échantillon examiné regroupe donc 338 données, pour lesquelles nous avons regardé la chronologie d'observation et les habitats mentionnés.

La **chronologie d'observation** est absolument classique avec un pic remarquable en mai (plus de 60 % des observations, figure 7). Les dernières observations (1 %) apparaissent en août (dans la Manche).

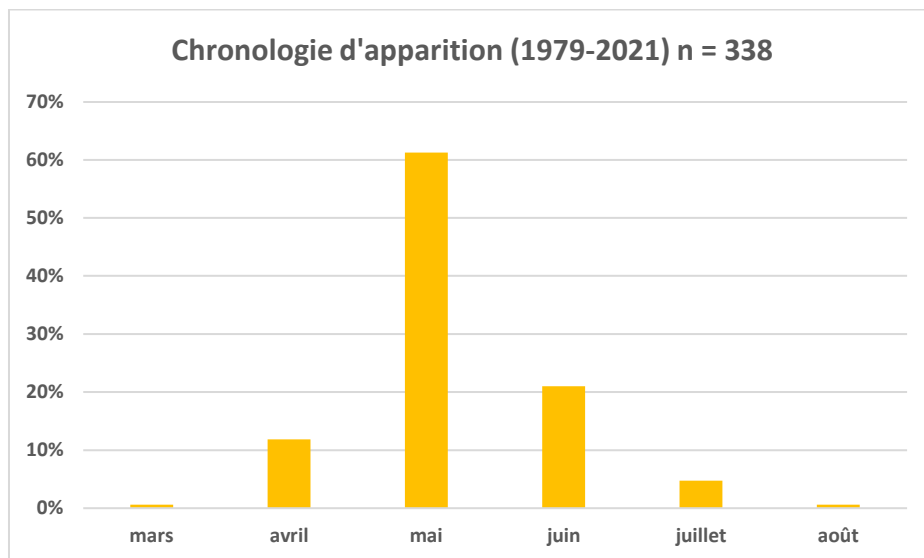


Figure 7 : chronologie d'observation du Pouillot siffleur (Faune Normandie)

Pour certaines observations les lieux-dits ont permis de préciser l'habitat ou la localisation géographique où l'oiseau a été contacté. **Ces habitats / localisations** ont été regroupés sur les cinq mêmes catégories que précédemment (figure 8) :

- Bois
- Forêt
- Vallée
- Autres (pour regrouper des habitats peu fréquents : agglomération, bocage, cultures, terrasses, coteaux, marais)
- Non identifié en cas d'impossibilité de connaître précisément où se situe l'observation

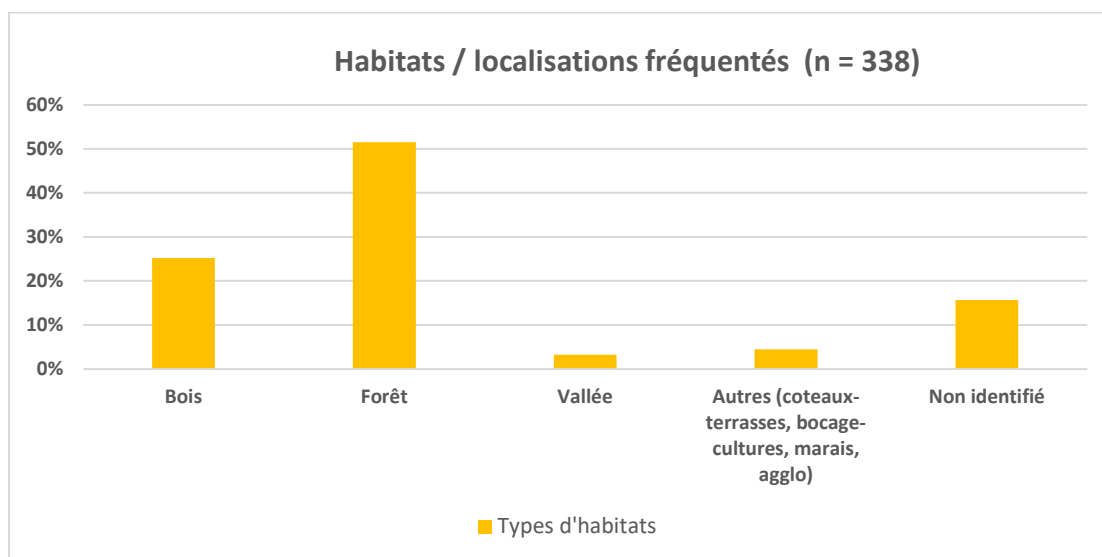


Figure 8 : Habitats / localisations du Pouillot siffleur (Faune Normandie)

De façon similaire à ce qui ressort de la base de données LPO, la figure 7 illustre la forte préférence du Pouillot siffleur pour les milieux forestiers (77 % des observations). Les vallées sont moins fréquentées (3 %). Seraient-elles moins visitées par les observateurs... ?

Nous avons regroupé les observations par décades. Seulement 15 observations sont présentes entre 1979 et 2009, ce qui nous oblige à faire deux « décades » : 2010-2019 et 2020-2021 avec 95 et 228 observations respectivement. Sur ces 323 observations, 259 concernent les habitats bois, forêt et vallées.

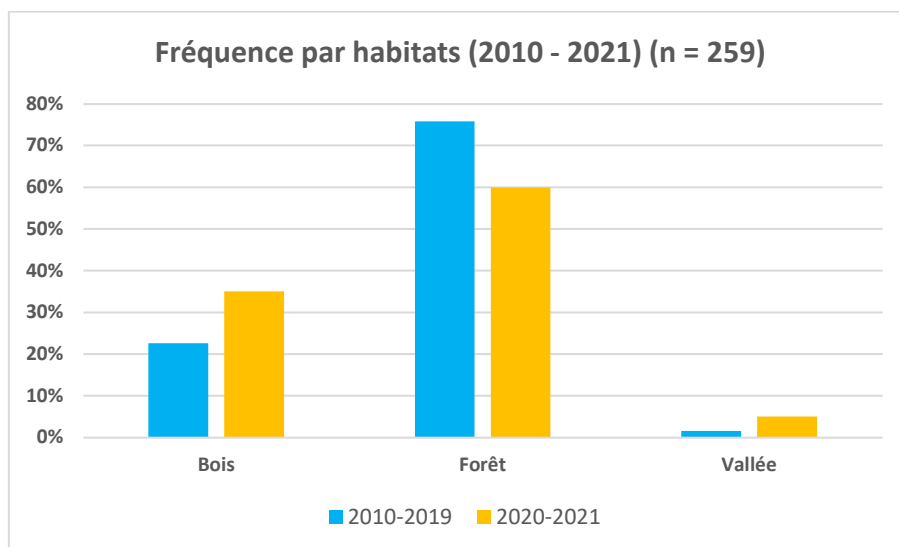


Figure 9 : Fréquence des habitats par décade (Faune Normandie)

Ici encore (figure 9), l'habitat plébiscité par le Pouillot siffleur est stable au cours des années écoulées, même si la fréquence de l'occupation des bois semble augmenter alors que celle des forêts diminue. Toujours minoritaire, le stationnement dans les vallées passe toutefois de 2 à 5 % entre les deux périodes.

Les observations sur Faune Normandie sont majoritairement « ponctuelles », mais peuvent aussi s'effectuer sous un format de « liste ». Il nous a semblé intéressant de regarder à quelle fréquence le Pouillot siffleur était noté dans les listes répertoriées. Les observateurs peuvent renseigner si leur liste est complète (toutes les espèces sont considérées comme vues). Bien que le nombre de listes « complètes » augmente entre 2018 et 2021, et en sélectionnant les listes avec au moins 15 espèces, la fréquence des listes avec présence de Pouillot siffleur s'effondre de 2018 à 2021 (figure 10 et tableau 3).

Années	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Nombre de listes complètes avec nombre d'espèces \geq 15	369	1 201	2 795	3 211	7 576
Nombre de listes complètes avec Pouillot siffleur	32	33	32	28	125
% de listes complètes avec Pouillot siffleur	8,7%	2,7%	1,1%	0,9%	1,6%

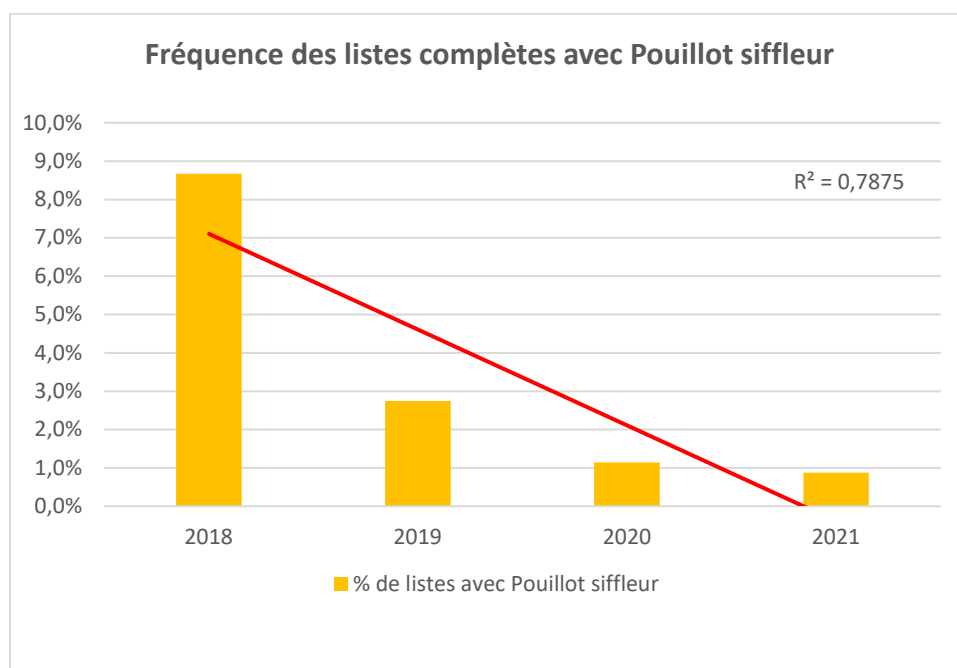


Figure 10 : Fréquence des listes complètes avec plus de 15 espèces avec Pouillot siffleur (Faune Normandie)

Cette baisse de fréquence fait écho à celle notée dans la base LPO Normandie et ne semble pas un bon signe pour l'espèce.

Discussion

La chronologie d'observation du Pouillot siffleur est très similaire dans les deux bases de données examinées (Faune Normandie et LPO Normandie) et concorde avec la littérature sur cette espèce. De même, les habitats occupés sont remarquablement cohérents entre les deux sources de données alors que les observateurs ne se répartissent pas de la même façon sur le terrain : une majorité (46 %) des observations se situe dans l'Orne puis dans la Manche avec 14 % pour Faune Normandie, alors que 48 % des observations ont lieu dans l'Eure et 40 % en Seine-Maritime pour la base LPO. Également, la fréquence d'occupation des habitats est stable entre les décades examinées de 2009 à 2021 dans les deux bases de données.

La fréquence de contact de ce pouillot va en diminuant, quels que soient les observateurs, sur Faune Normandie depuis 2018 et dans la base LPO depuis 2012.

La même tendance se retrouvait déjà dans les résultats des enquêtes réalisés par le GONm (Groupe ornithologique normande) sur trois printemps entre 2003 et 2005, puis entre 2016 et 2019. Le nombre de carrés occupés par le Pouillot siffleur a baissé dans tous les départements (Lecocq 2009, 2022) :

- - 9 % dans l'Orne
- - 15 % dans le Calvados
- - 65 % dans la Manche
- - 55 % dans l'Eure

Les deux associations ornithologiques régionales s'accordent sur l'estimation de la population de l'espèce -quelques milliers de couples - concentrée dans les grands massifs forestiers (Lecocq 2022, Lery et Malvaud 2022).

La population régionale de ce pouillot semble en baisse comme d'autres espèces forestières spécialisées. Les causes en sont plurielles (Issa et Lovaty 2015) :

- Exploitation forestière avec modification de la structure de la forêt par un rajeunissement marqué et un enrésinement continu pour soutenir des objectifs économiques
- Conditions d'hivernage en Afrique
- Densité de rongeurs sur les sites de nidification qui le pousse à changer de territoire
- Diminution des ressources alimentaires possiblement lié à un dérèglement climatique qui bouleverse les dates d'apparition des insectes par rapport au retour des migrateurs d'Afrique. Ainsi en Pologne, Maziarz et Wesolowski (2010) remarquent que le maximum des besoins alimentaires des jeunes arrive deux semaines après le pic d'abondance des chenilles vertes. Toutefois, ce manque de proies tend à être compensé par des insectes ailés et des araignées qui représentent 23 % chacun de la part alimentaire des jeunes.

Ce déclin régional annoncé ne semble pas de bon augure pour cette espèce au statut inquiétant au niveau français (*Quasi menacé*).

Le déclin des populations européennes reste difficile à expliquer et pourrait avoir trois sources distinctes :

- Des événements sur les zones de reproduction
- Sur les sites d'hivernage en Afrique
- Au cours de la migration.

Les premières investigations en Grande-Bretagne ne mettent en évidence aucun facteur sur les habitats ou la production de jeunes. Alors que les oiseaux y sont les principaux prédateurs (Geai des chênes, Pic épeiche), ou responsable de l'échec de la nichée par parasitage (Coucou gris), une surveillance vidéo menée en Pologne, en forêt de Bialowieza, (Marziaz *et al.* 2019) montre que la prédation des jeunes, surtout la nuit, est la principale cause d'échec de la reproduction, les auteurs étant en majorité des mammifères (Renard roux, Martre).

La gestion forestière affecte forcément ce pouillot qui montre une nette préférence pour les peuplements forestiers âgés.

Alors qu'il est noté à globalement 0,51 couples/10 ha en forêt domaniale de Tronçais, réputée plus belle chênaie d'Europe, sa densité augmente à 0,79 couples/10 ha sur les parcelles vieilles de 50 à 250 ans, et même à 1,79 couples/10 ha sur les parcelles mises en Réserve biologique intégrale (RBI) après 24 ans d'arrêt des activités humaines où il profite du développement de la strate arbustive et de l'étalement de la canopée (Samain 2021), bien que les densités notées soient inférieures à celles recueillies dans d'autres chênaies européennes. Enfin le dérèglement climatique, en plus d'affecter les populations d'insectes, fait souffrir les arbres (température élevée, manque d'eau). Samain note que les hêtres ont dépéri en 2020 de façon notable en forêt de Tronçais alors qu'ils représentent la majeure partie de la strate arbustive recherchée par ce pouillot.

Sur les sites d'hivernage, les activités agricoles (cultures, pâturage, écobuage, prélèvement de bois) semblent n'avoir aucun effet sur la présence du Pouillot siffleur et les contacts suggèrent que les pouillots se rassemblent en fonction de l'abondance des proies, sans compétition territoriale, voire en se mélangeant à d'autres passereaux insectivores (Awa *et al.* 2018). En se basant sur une analyse isotopique du plumage Hobson *et al.* (2014) montrent qu'une population polonaise stable de la forêt de Bialowieza hiverne dans la forêt tropicale du bassin du Congo avec possiblement des sites occupés différents pour les mâles et les femelles. Les auteurs suggèrent que les populations en déclin hiverneraient plutôt dans des habitats forestiers fragmentés en Afrique de l'Ouest. Les pratiques de déforestation en Afrique dans les milieux de forêt tropicale représentent un vrai risque pour la conservation de l'espèce lors de son hivernage. C'est à cette période que le Pouillot siffleur entame sa mue, étalée sur environ 61 jours (Jarrett *et al.* 2021) et il a besoin alors de ressources énergétiques importantes, donc d'insectes disponibles.

Pour la route du retour, peu de données sont disponibles. Ses voies migratoires demeurent encore faiblement explorées, mais semblent se faire en multi-étapes lors de la traversée du désert saharien (Jiguet *et al.* 2019). En 2015, en migration pré-nuptiale, son exceptionnelle abondance dans le nord et le nord-est de la péninsule ibérique à cause de vents d'est persistants, a montré qu'il exploite alors tous les habitats possibles sans préférence particulière, milieux urbanisés, zones humides et forestières (Weisshaupt et Rodriguez-Perez, 2017).

Conclusion

Pour préserver cette espèce dont l'avenir semble fragile en Normandie, tout autant qu'au niveau national ou européen, des mesures de protection et de conservation des massifs forestiers sont à considérer comme urgentes pour faciliter le maintien de l'espèce avant qu'un déclin trop avancé ne soit impossible à enrayer.



Pouillot siffleur (photo F. Malvaud)

Références

- Aumont J.-P., Grège R., Frodello A.-L. 2020. Les oiseaux du massif forestier des Andaines (Orne). Enquête ornithologique de 2019. *L'Oiseau libre*. 12 :32-46.
- Awa T., Evaristus T. A., Whystock R., Guilain T., Mallord J. 2018. Habitat characteristics of wintering wood warbler (*Phylloscopus sibilatrix*) in Centre Region of Cameroon: conservation implications. *Ostrich: Journal of African Ornithology*. 89 (1):19-24. <https://doi.org/10.2989/00306525.2017.1368037>
- BirdLife International. 2015. *European Red List of Birds*. *Phylloscopus sibilatrix*. 3 pages.
- BirdLife International. 2021. *European Red List of Birds*. Luxembourg. Publications Office of the European Union.
- Cramp S. (ed). 1992. *Handbook of the birds of Europe, the middle East and North Africa. The birds of the Western Palearctic*. Vol. VI. Warblers. Oxford University Press. 728 pages.
- Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Oliosio G., Yésou P. 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris. 560 pages.
- Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Loïs G., Gaudard C. 2020. *Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs*.

MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife. France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pages.

Géroutet P., Cuisin M. 1998. *Les passereaux d'Europe*. Tome 2. Delachaux et Niestlé, Paris. Pages 118-121.

Hobson K. A., Van Wilgenburg S. L., Wesolowski T., Maziarz M., Bijlsma R. G., Grendelmeier A., Mallord J. W. 2014. A multi-isotope ($\delta^2\text{H}$, $\delta^{13}\text{C}$, $\delta^{15}\text{N}$) approach to establishing migratory connectivity in Palearctic-Afrotopical migrants: an example using Wood Warblers *Phylloscopus sibilatrix*. *Acta ornithologica*. 49 (1): 57-69.

Issa N. et Lovaty F. 2015. Pouillot siffleur, in Issa N. et Muller Y coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

Jarrett C., Powell L. L., Regine Claire T. T., Tchoumbou M., Helm B. 2021. Molt of over wintering Wood Warblers *Phylloscopus sibilatrix* in an annual-cycle perspective. *Journal of Ornithology*. 162:645-653.

Jiguet F. Burguess M., Thorup K. et collaborateurs. 2019. Desert crossing strategies of migrant songbirds vary between and within species. *Scientific Reports*. 9:20248. Doi.org/10.1038/s41598-019-56677-4.

Lecocq S. in Debout G. 2009. *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie : 2003 – 2005*. Le Cormoran. 17 (1-2) :352-353.

Lecocq S. in Debout G. et Chevalier B. 2022. *Nouvel atlas des oiseaux de Normandie*. Orep éditions. Pages :350-351.

Legay et Weidmann. 2005. *Suivi temporel des oiseaux communs par point d'écoute (STOC EPS). Bilan de la saison 2005 en Franche-Comté*. Fascicule 13 pages.

Lery R. et Malvaud F. 2022. *Inventaire des oiseaux de Normandie : 2000 – 2021*. LPO Normandie. 540 pages

LPO. 2019. Suivi des oiseaux communs en France. Résultats 2019 des programmes participatifs de suivi des oiseaux communs. 24 pages.

Malvaud F. 2008. Les oiseaux des forêts du Petit-Caux. *L'Oiseau libre*. 2 :37-48.

Marziaz M. et Wesolowski T. 2010. Timing of breeding and nestling diet of Wood Warbler *Phylloscopus sibilatrix* in relation to changing food supply. *Bird study*. 57 :540-552.

Marziaz M., Piggott C., Burgess M. 2018 Predator recognition and differential behavioural responses of adult wood warblers *Phylloscopus sibilatrix*. *Acta ethologica*. 21:13-20.

Marziaz M., Grendelmeier A., Wesolowski T., Arlettaz R., Broughton R., Pasinelli G. 2019. Patterns of predator behaviour and wood warbler *Phylloscopus sibilatrix* nest survival in a primaeval forest. *Ibis*. 161 (4):854-866.

Moreau G. 2001. Etude d'une population de Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* dans une forêt du Perche (Normandie). *Alauda*. 69 (1) :103-110.

Noël M. 2013. Les oiseaux des forêts du pays d'Ouche (Eure). Enquête biogéographique de 2010. *L'Oiseau libre*. 7 :6-19.

Pan-European Common Bird Monitoring Scheme (PECBMS) 2022 - pecbms.info/trends-and-indicators/species-trends/all/yes/species/phyloscopus-sibilatrix/confidential/yes/?search=sibilatrix. Consulté le 22 sept 2022.

Pan-European Common Bird Monitoring Scheme (PECBMS). 2019. *State of common European breeding birds 2019*. 2 pages. www.pecbms.info

Ritter G. et Muller Y. in Muller Y., Dronneau C. et Bronner J.-M. (coord.). 2017. *Atlas des oiseaux d'Alsace. Nidification et hivernage*. LPO Alsace et DREAL. 876 pages.

Samain H. 2021. Estimation de densités de passereaux communs en forêt domaniale de Tronçais et en Réserve biologique intégrale de Nantigny – département de l'Allier – par la méthode du « Distance sampling ». *Le Grand-Duc*. 89 :19-36.

Weisshaupt N. et Rodríguez-Pérez J. 2017. Habitat use of the Wood Warbler *Phylloscopus sibilatrix* during spring migration versus breeding season based on citizen science data. Pages 386-392.

Yeatman-Berthelot D. et Jarry G. 1995. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France : 1985-1989*. SEOF. 776 pages.

Savoir quoi chercher pour trouver ! Le Bec-de-grue musqué (*Erodium moschatum*)

Par Nicolas Girard

ERODIUM MOSCHATUM est une plante herbacée annuelle ou bisannuelle velue de 5 à 40 cm de haut. Elle est présente sur toute la façade ouest et méditerranéenne de la France. Dans le Calvados, cette espèce est assez rare. Elle est présente sur quelques communes autour de Caen et de la Côte de Nacre. Elle avait aussi été découverte sur les communes de Saint-Vigor-le-Grand et de Bayeux mais non revu depuis 1857 ! Alors, cet automne direction ces communes à la recherche d'**E. moschatum**.

Mais que recherche-t-on ? Le genre **Erodium** appartient, tout comme le genre **Geranium**, à la belle famille des géraniacées. On y retrouve le même fruit allongé en forme de bec caractéristique des géraniacées et rappelant celui des longs becs d'échassiers. Ainsi *Erodium* dérive du grec *erodium* pour héron mais on l'appelle plus couramment Bec-de-grue.



Fruits dressés et prolongés par un bec d'environ 4 cm (photo N. Girard)

Les feuilles basales sont disposées en rosette. Chacune est composée, formée de 10 à 15 folioles elles-mêmes profondément découpées.



Rosette de feuilles (photo N. Girard)

L'inflorescence est disposée en ombelle avec plusieurs fleurs rose-lilas à 5 pétales. Le bec du fruit s'ouvre à maturité en 5 fruits élémentaires vrillés, le méricarpe.

Six espèces indigènes représentent ce genre en Normandie et dans le Calvados ; **Erodium moschatum** se distingue par la présence de glandes sphériques dans une dépression à la base de l'arête du bec (il faut une loupe !).

Et, quand on cherche avec des données spécifiques en tête, on (re)trouve ! C'est donc à Saint-Vigor-le-Grand que je l'ai retrouvé dans des prairies pâturées. Les spécimens sont forts sur ces sols riches en azote. Mais, il se trouve aussi dans les espaces verts entretenus par la ville, sous forme de rosettes de feuilles sans cesse rajeunie par la tonte !

Il ne reste plus alors qu'à saisir ces nouvelles données sur l'application *eCalluna* de l'Antenne de Basse-Normandie du Conservatoire botanique national (CBN) de Brest, une application

pour consulter la répartition géographique des plantes dans l'ouest de la France et suivre leur évolution dans le temps.



Fleurs regroupées en ombelle simple (photo N. Girard)



Méricarpe (photo N. Girard)



Glandes dans la fossette du méricarpe (photo N. Girard)

Références

Lambinon J., Delvosalle L., Duvigneaud J. 2012. *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. 5^{ème} édition. Jardin botanique de Belgique ed.

Stace C. 2010. *New Flora of the British Isles*. 3^{ème} édition. Cambridge University Press. Cambridge, UK.

Analyse des fiches « jardins » LPO Normandie de 2012 à 2019

Par Frédéric Malvaud

NOS OBSERVATEURS REMPLISSENT une fiche « jardin » annuelle en notant toutes les espèces vues ou entendues par quinzaine **depuis leur jardin**, soit un maximum de 24 quinzaines par an. Donc, il s'agit plutôt d'une surveillance de la fréquence des espèces contactées d'un point fixe (constitué d'un jardin) plutôt que des espèces **dans le jardin**. Il n'est donc pas possible d'analyser la présence des espèces en fonction de la « qualité » paysagère du jardin. Ceci n'est pas notre objet d'étude.

Au total, **100 jardins** différents ont participé à l'étude, soit une seule année, ou jusqu'à 8 années.

Nous avons analysé 243 fiches jardins, de 2012 à 2019. Pour cela, nous prenons en compte le nombre de quinzaines où l'espèce a été observée et nous calculons le pourcentage de fréquence annuelle sur l'ensemble des quinzaines pendant lesquelles nos observateurs ont fait un suivi. Ainsi 137 espèces ont été notées sur nos fiches jardins lors de cette période.

Par exemple, l'Accenteur mouchet a été noté sur 76 % des quinzaines suivies en 2019 sur 28 fiches jardins cette année là, comptabilisant 618 quinzaines suivies. Nous calculons ensuite le pourcentage de présence par espèce et par quinzaine sur les 8 années de suivi.

Ces derniers chiffres peuvent alors être mis en regard des pourcentages de fréquence sur les mêmes 8 années de suivi dans notre base de données.

Rappelons que nos données issues de la base sont obtenues par l'analyse des fiches de relevés exhaustives annuelles lors de transects partout dans la région et à toute saison (7 921 fiches de relevés sur les huit années concernées).

Nous obtenons alors le tableau 1, en mettant l'accent sur les 50 premières espèces en fréquence dans les jardins et dans la base de données. Il faut noter qu'il ne s'agit pas de comparer les espèces entre elles : en effet, certaines sont très fréquentes, mais absentes pendant une partie de l'année (elles sont migratrices), il est logique que leur taux de fréquence global soit plus faible.

Les **7 espèces en rouge** sont dans les 10 premières en fréquence, aussi bien dans les fiches jardins que dans la base de données. Les différences sont les suivantes : **Moineau domestique**, **Tourterelle turque** et **Pie bavarde** sont dans les 10 premières dans les jardins, mais pas dans l'ensemble des paysages normands. Ces trois espèces sont inféodées aux zones urbanisées ; leur absence (ou plus grande rareté) dans les autres habitats induit une fréquence inférieure dans la base de données. A l'inverse, la **Corneille noire**, le **Troglodyte mignon** et l'**Accenteur mouchet** ont un niveau de fréquence plus élevé dans la base de données car ils sont fréquents dans la plupart des habitats.

Tableau 1 - Espèces les plus fréquentes dans les jardins et la base de données LPO Normandie

	Fiches jardins	Fréquence (%)		Base de données	Fréquence (%)
1	Merle noir	96,5	1	Corneille noire	91,6
2	Moineau domestique	89,8	2	Merle noir	90,3
3	Pigeon ramier	87,3	3	Pigeon ramier	88,7
4	Mésange charbonnière	86,9	4	Pinson des arbres	84
5	Tourterelle turque	83,8	5	Troglodyte mignon	81,5
6	Mésange bleue	82,6	6	Rougegorge familier	78,9
7	Pinson des arbres	79,6	7	Mésange charbonnière	74,7
8	Rougegorge familier	79	8	Mésange bleue	73,7
9	Etourneau sansonnet	73,8	9	Etourneau sansonnet	71,1
10	Pie bavarde	73,1	10	Accenteur mouchet	65,3
11	Corneille noire	70	11	Moineau domestique	60,8
12	Accenteur mouchet	69,8	12	Pie bavarde	61,2
13	Troglodyte mignon	63,1	13	Pouillot véloce	60
14	Verdier d'Europe	60,9	14	Grive musicienne	56,4
15	Chardonneret élégant	46,4	15	Buse variable	57,5
16	Grive musicienne	46,1	16	Geai des chênes	49,8
17	Pic vert	45,1	17	Tourterelle turque	49,1
18	Pic épeiche	32,8	18	Verdier d'Europe	38,5
19	Geai des chênes	29,7	19	Pic vert	46,9
20	Pouillot véloce	29,5	20	Bergeronnette grise	46,9
21	Hirondelle rustique	28,8	21	Fauvette à tête noire	45,6
22	Mésange à longue queue	27,7	22	Faucon crécerelle	43,3
23	Fauvette à tête noire	27,6	23	Grimpereau des jardins	45
24	Buse variable	26,6	24	Linotte mélodieuse	43,1
25	Roitelet huppé	22,9	25	Chardonneret élégant	41,1
26	Chouette hulotte	22,8	26	Hirondelle rustique	40,1
27	Sittelle torchepot	22,1	27	Pic épeiche	40,3
28	Goéland argenté	20,6	28	Goéland argenté	40,8
29	Mouette rieuse	19,7	29	Canard colvert	42,1
30	Linotte mélodieuse	19,4	30	Mouette rieuse	36,9
31	Martinet noir	19,2	31	Gallinule poule-d'eau	38,9
32	Faucon crécerelle	18,7	32	Alouette des champs	37,2
33	Bergeronnette grise	18,3	33	Bruant jaune	29,2
34	Mésange nonnette	17,3	34	Grive draine	34,8
35	Mésange huppée	17,1	35	Mésange à longue queue	33,6
36	Grimpereau des jardins	17	36	Grand Cormoran	32,9
37	Rougequeue noir	16,6	37	Sittelle torchepot	33
38	Pigeon biset	16,6	38	Héron cendré	34,4
39	Epervier d'Europe	15,9	39	Pigeon biset	29,1
40	Grive draine	15,1	40	Choucas des tours	30
41	Hirondelle de fenêtre	15	41	Pipit farlouse	29,5
42	Bouvreuil pivoine	14,7	42	Roitelet huppé	27,1
43	Choucas des tours	13,9	43	Bouvreuil pivoine	21,4
44	Héron cendré	11,7	44	Mésange nonnette	21,6
45	Corbeau freux	11,3	45	Fauvette grisette	21,5
46	Chevêche d'Athéna	9,7	46	Tarier pâtre	22,5
47	Gallinule poule d'eau	8,3	47	Foulque macroule	21,5
48	Canard colvert	7,5	48	Rougequeue noir	19,9
49	Grand Cormoran	6,2	49	Corbeau freux	17
50	Tarin des aulnes	5,9	50	Faisan de Colchide	21,3

Les **11 espèces en vert** sont dans les 20 premières espèces en fréquence dans les deux listes. Il faut noter que le **Chardonneret élégant** et le **Pic épeiche** sont plus fréquents dans les jardins que sur l'ensemble des paysages de la Normandie, tandis que c'est l'inverse pour la **Buse variable** et la **Bergeronnette grise**. C'est un peu une surprise pour cette dernière espèce normalement très anthropophile.

En bleu, on trouve les **25 espèces fréquentes** présentes dans les deux listes.

On a donc une liste de 43 espèces (rouges, vertes et bleues) qui rassemblent les espèces dominantes de notre paysage ornithologique normand.

Les 14 espèces **en noir** sont présentes seulement dans une des deux listes, **7 dans les jardins** et **7 dans la base de données**.

Le nombre total d'espèces est 57. Sur ces 57 espèces, 43 sont présentes dans les deux listes, soit 75 %.

Nos jardins sont donc finalement assez proches de la situation d'ensemble de la

Normandie en termes de fréquence de présence.

Certaines espèces y sont peu fréquentes comparées à l'ensemble de la région telles que l'**Alouette des champs**, le **Bruant jaune**, le **Pipit farlouse**, la **Fauvette grisette**, le **Tarier pâtre**, la **Foulque macroule** et le **Faisan de Colchide**.

A l'inverse, certaines espèces y sont mieux représentées : la **Mésange huppée** et le **Tarin des aulnes** (effet des mangeoires en hiver), l'**Epervier d'Europe** (prédateur des oiseaux de mangeoires !), l'**Hirondelle de fenêtre** et le **Martinet noir** (nous n'avons que peu de fiches de relevés en milieu urbain).

Deux espèces nocturnes sont à retirer de l'analyse : la **Chouette hulotte** et la **Chevêche d'Athéna**. En effet, si leur fréquence élevée est effective sur nos fiches jardins, l'absence de fréquence élevée dans la base de données est due à un artefact : nos fiches de relevés sont réalisées uniquement en période diurne.



Moineau domestique mâle (photo M. Noël)

Deux nouvelles espèces pour la Normandie

Par Frédéric Malvaud

POUR LA PREMIERE FOIS, LE **GRAND-DUC D'EUROPE** (*Bubo bubo*) a niché en Normandie. Un couple s'est en effet reproduit avec succès en 2021 sur une falaise littorale du nord de la Seine-Maritime. Un couple est noté avec deux jeunes de début juin à mi-juillet (source Faune-Normandie). Ce n'est pas une surprise au vu de l'évolution de l'espèce en France.

Il est loin le temps où on recensait moins de 100 couples en France et où l'espèce était au bord de l'extinction (Yeatman 1976) suite aux destructions directes. Le Grand-duc était alors restreint géographiquement au sud-est de la France. L'espèce a vu ses effectifs remonter suite aux mesures de protection prises dans les années soixante-dix et lors du deuxième atlas national (Yeatman-Berthelot et Jarry 1995), elle avait nettement augmenté son aire de répartition, réoccupant l'ensemble du quart sud-est englobant jusqu'à l'Auvergne. Et on constatait le retour du Grand-duc dans le nord-est de la France (Ardennes, Lorraine) suite aux réintroductions dans l'Allemagne riveraine. Le troisième atlas national (Issa et Muller 2015) voit l'espèce encore progresser sur toutes ses marges de répartition et l'estimation faite alors est de 2 000 à 4 000 couples sur le territoire métropolitain. En 2004, le Grand-duc continue son avancée en colonisant le département du Nord, puis le Pas-de-Calais est lui aussi atteint et en 2016 l'espèce compte une trentaine de couples dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais ! La Picardie est atteinte en 2020 avec un couple dans des falaises littorales et c'est donc logiquement que la Normandie suit en 2021, dans le même milieu. On sait que l'espèce peut se reproduire dans beaucoup d'habitats et

pas seulement des falaises (naturelles ou fronts de taille). Il peut même nicher au sol dans des petits bois !

En Europe, la situation est plus contrastée, avec des disparitions au sud et à l'est et une nette avancée au nord-ouest, du Danemark à l'Allemagne et à la France. Le Grand-duc est toutefois noté en augmentation sur l'ensemble du continent.

Et si la reproduction du Grand-duc en Normandie est avérée, il pourrait bientôt en être de même pour une autre espèce de rapace, l'**Elanion blanc** (*Elanus caeruleus*).

En effet, ce superbe oiseau est de plus en plus observé dans notre région depuis trois ans. Il a été noté sur 18 communes en 2021 et 17 communes en 2022 (sources Faune Normandie). Son pattern d'apparition est remarquable : il est observé d'août à avril, avec des stationnements certaines fois prolongés, faisant espérer une reproduction, qui n'a cependant toujours pas été prouvée. Les principales zones de présence sont la Manche, surtout dans la zone des marais du Cotentin, puis le département de l'Eure, avec deux secteurs privilégiés : la basse-vallée de la Seine et le Marais Vernier. Ces données font suite à la présence d'un couple au Marais Vernier (Eure) en 1994, puis à une longue période sans observations. Des individus peuvent être vus un peu partout, mais la Seine-Maritime et une grande zone englobant le sud de la Manche, le sud du Calvados et l'Orne sont pour le moment évitées.

Comme pour le Grand-duc, l'histoire de cette espèce en France est remarquable. Il colonise le sud-ouest du pays en 1990 et c'est vraiment à partir du début des années 2000 que la population s'étoffe et

que des couples sont observés au nord de son bastion des piedmonts pyrénéens. On estime sa population actuelle à environ 600 à 1 000 couples (95 % dans son bastion) contre moins de 200 en 2015 ! Et des cas de reproduction sont notés en Bretagne, dans la Mayenne, dans le Nord et le Pas-de-Calais...

En Europe, l'Elanion était considéré comme un nicheur très rare (moins de 100 couples) dans le sud du Portugal et en Andalousie au début des années soixante-dix. L'espèce a ensuite colonisé toute la péninsule ibérique (sauf la Galice et la zone méditerranéenne), puis le sud-ouest de la France. On estime la population ibérique actuelle à environ 2 000 couples.

Références

Faune Normandie. <https://www.faune-normandie.org/>

Issa N., et Muller Y. coord. 2015. *Atlas national des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1 408 pages.

Yeatman L. 1976. *Atlas des Oiseaux nicheurs de France de 1970 à 1975*. SEOF. 282 pages.

Yeatman-Berthelot D., Jarry G. coord. 1995. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. 1985-1989. SEOF. 776 pages.



Elanion blanc (dessin de S. Nicolle)

Classification des oiseaux : A quoi ressemblera notre prochain guide ornithologique ?

Par Frédéric Malvaud

LES PLUS ANCIENS SE SOUVIENNENT que les premières familles présentées dans les guides d'identification des oiseaux étaient celle des plongeurs, suivie des grèbes et que la dernière était celle des corvidés.

Ceux qui achetèrent les suivantes, par exemple le célèbre « Guide des Oiseaux d'Europe » de Peterson liront dans la nouvelle édition de 1984 la mention suivante : « *Un changement qui sera peut-être accueilli avec des regrets est celui de l'ordre systématique. Nous avons dû suivre l'usage adopté maintenant de plus en plus largement en Europe occidentale, où la séquence et la nomenclature proposées par K.H. Voous (List of Recent Holarctic Bird Species, 1977) font désormais autorité. Comme notre guide sert assez généralement de référence, de telles modifications de détail troubleront sans aucun doute des habitudes prises. Elles rappelleront du moins que la classification des oiseaux et les noms qui leur sont donnés sont œuvre humaines, sujettes à évolution et à désaccords...* »

Les principaux changements entre les premières versions et le guide de 1984 concernaient les passereaux et singulièrement les corvidés qui « perdaient » leur dernière place pour la laisser aux bruants.

Mais si on retourne un peu plus longtemps en arrière, les oiseaux étaient classés fort différemment et encore une fois les plus anciens se souviennent avoir appris à l'école que la famille des palmipèdes rassemblait canards et foulques et que celle des échassiers rassemblait hérons et limicoles. Du reste, ce sont les titres des premiers ouvrages de Paul Géroudet, la plus grande personnalité du monde

ornithologique francophone, écrits entre 1957 et 1963.

Et plus récemment, les ornithologues auront remarqué que les versions des guides après 2010 ne commencent plus par les plongeurs et grèbes, mais par les canards, puis les gallinacés, le reste n'ayant pas changé.

Ils auront peut-être été quelque peu circonspects de constater que les explications « cachées » dans les introductions sont pour le moins opaques. On lit ainsi dans le Guide Ornitho version 2010 : « *Nous sommes également conscients que les récentes recherches moléculaires ont jeté un nouvel éclairage sur les relations et la meilleure classification, ce qui signifie que dans d'éventuelles futures éditions de ce guide, une modification assez profonde de l'agencement sera, pour une part, inévitable.* »

On apprend donc que les auteurs semblent au courant qu'il n'aurait pas fallu se contenter de déplacer canards et perdrix, mais beaucoup plus. Ils reconnaissent de fait avoir fait le travail à moitié... sans donner la moindre référence scientifique (à la différence de Peterson en 1984 qui citait les siennes) et sans s'expliquer sur ce choix incomplet.

Plus avant, en 1998, Beaman et Madge (Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental) sont plus précis. Ils reprennent la référence de Voous (1973 et 1977) et ajoute : « *Récemment, l'ordre établi des familles d'oiseaux et leurs éléments constitutifs ont été très nettement remis en question d'après des travaux basés sur l'hybridation de l'ADN. Cette nouvelle classification n'a pas été adoptée ici, d'une part parce qu'elle aurait rendu l'utilisation du livre plus difficile et d'autre part parce qu'elle est trop récente pour être acceptée, rejetée ou modifiée.* »

On reconnaît donc qu'un des éléments pris en compte est la peur de changer les habitudes ! On voit là la « patte » des éditeurs qui s'inquiètent qu'un livre puisse rebuter les lecteurs et donc ne pas se vendre. On est loin de la science ! L'argument, en 1998, des changements « récents » est plus sérieux. On notera qu'en 2017, cela fera maintenant presque vingt ans que les travaux sont reconnus et qu'il va être difficile d'avancer cet argument aujourd'hui !

Pour s'y retrouver, revenons au départ. La classification des êtres vivants a pour origine et comme principale référence les travaux d'un naturaliste suédois bien connu, Linné (1707-1778), qui a « inventé » le système qui nous est familier : un nom scientifique en deux termes, nom de genre suivi du nom d'espèce, et un système de « boîtes », ordres, classes, familles, etc.

Linné était un religieux, croyant que la nature était fixe et que les espèces avaient été créées en une semaine par un dieu. D'où les sept groupes (créés en sept jours) : règne, embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce.

Charles Darwin (1809-1882) et Alfred Russel Wallace (1823-1913), mais avant eux le savant français Lamarck (1744-1829) dans sa *Philosophie zoologique* (1809) vont révolutionner le classement des espèces en découvrant que les espèces se transforment et évoluent.

Ces travaux donneront naissance à la systématique phylogénétique, ou cladistique, fondée par le biologiste allemand Willi Hennig (1913-1976) en 1950. Dorénavant, il s'agira de « retrouver les parentés évolutives entre espèces en les rassemblant en groupes monophylétiques, c'est-à-dire en groupes comportant un ancêtre commun et la totalité de ses descendants » (in Lecointre et Guyader 2001).

Les groupes, ou clades, se sont formés dans l'histoire des espèces et bien sûr il n'y a aucune raison de retrouver à chaque fois sept niveaux. Exit donc les notions de familles, ordres et classes. Ensuite, la découverte de la génétique va conforter et justifier la notion darwinienne d'évolution

et permettre d'affiner (pas d'inventer !) la classification basée sur l'évolution.

Pour ce qui concerne les oiseaux, la date clé à retenir est 2008 avec la publication des travaux de Shannon Hackett, qui font le point sur les liens de parenté entre les oiseaux, donc définissent avec les dernières connaissances génétiques la seule classification scientifique possible. Celle-ci connaîtra dans les années à venir encore des changements, en particulier pour des espèces « à problèmes » pour lesquelles nous manquons de données, mais le cadre est maintenant bien établi.

Cela fait maintenant dix ans que ces travaux ont été publiés, ils font l'objet d'un vaste consensus scientifique et ne pas les prendre en compte relève de la même cécité que celle conduisant à nier le réchauffement climatique.

A ce sujet, on peut noter Guillaume Lecointre et Hervé le Guyader (2001) : « *Alors que les classifications phylogénétiques dominent dans les laboratoires, les classifications traditionnelles sont toujours largement enseignées, de l'école primaire jusqu'à l'enseignement universitaire, et diffusées dans les médias.* ». On peut aussi mesurer les réticences aux changements (singulièrement en France) en constatant que les travaux de Hennig de 1950, qui portent toute la systématique moderne n'ont jamais été traduits en français...

Nous allons donc devoir accepter un changement dans nos habitudes et bientôt découvrir de nouveaux guides ornithologiques dans lesquels les oiseaux seront classés bien différemment de ce que nous connaissons !

De quoi disposons-nous aujourd'hui ?

- Les travaux de Hackett sont détaillés en français (sauf pour le clade des passereaux) dans un ouvrage de Lecointre et Le Guyader (2013) : Classification phylogénétique du vivant.
- Birdlife international publie depuis 2015 une liste scientifique des oiseaux (<http://datazone.birdlife.org/home>) actée par les organismes suivants : EBCC, Wetlands international, UICN, BTO, Sovon, RSPB, Birdlife Europe.
- La Commission de l'Avifaune Française (CAF 2016) publie une liste des

oiseaux de France dans *Ornithos* en s'appuyant sur un comité taxonomique international nommé TSC.

La comparaison des ces publications nous permet de constater que la liste Birdlife 2015 est rigoureusement identique à celle de Lecoindre et le Guyader de 2013, les passereaux étant détaillés dans la première.

Les trois dates clés à retenir pour la classification des oiseaux sont les suivantes :

- Willi Hennig : 1950
- Voous : 1973 et 1977
- Shannon Hackett : 2008

Par contre, si le cadre global et les principaux clades (ou groupes) sont similaires, la liste 2016 de la CAF montre des différences significatives avec les deux premières listes pour trois clades. La CAF sépare encore :

- Rapaces diurnes et nocturnes
- Le clade rassemblant flamants, grèbes, gangas et pigeons en deux clades : flamants et grèbes d'un côté et pigeons et gangas de l'autre.
- Le clade rassemblant rallidés, grues, outardes et coucous en deux clades : coucous d'un côté et rallidés, grues et outardes de l'autre.

Une autre différence significative est constituée par des noms scientifiques (en latin, genre et espèce) différents pour de nombreuses espèces entre la liste Birdlife 2015 et celle de la CAF.

Malgré ceci, on voit apparaître l'essentiel de ce qui constituera le classement de demain et que nous devons intégrer aujourd'hui dans nos publications, dans cet ordre :

- **Anatidés (canards et oies).**
- **Gallinacés (perdrix, téttras).**

Les guides commenceront par l'un ou l'autre de ces deux clades.

- **Pigeons, gangas, flamants et grèbes.**

Ce groupe sera peut-être séparé en deux, pigeons et gangas d'un côté et flamants et grèbes de l'autre. Dans ce cas, le clade pigeons et gangas sera après les laridés (mouettes).

- **Engoulevent et martinets.**

Ce clade sera peut-être après les rapaces nocturnes.

- **Coucous, rallidés, grues et outardes.**

Les coucous seront peut-être séparés et placés après les pigeons.

- **Plongeurs, procellariés (tous les océanites, puffins, albatros, etc...), cigognes et hérons, fous et cormorans, pélicans.**

Ce clade sera peut-être placé avant celui des coucous, rallidés et outardes.

- **Limicoles, laridés, labbes et alcidés.**

- **Rapaces nocturnes et rapaces diurnes.**

Ce clade sera peut-être séparé et les rapaces diurnes seront peut-être placés avant les rallidés.

- **Coraciiformes (huppe, guêpier, rolrier, martin-pêcheur) et pics.**

Ce clade sera peut-être séparé en deux, coraciiformes d'un côté et pics de l'autre.

- **Faucons.**
- **Perroquets et perruches.**
- **Passereaux.**

Concernant les passereaux, l'ordre sera le suivant :

- Pie-grièches
- Lorient
- Corvidés
- Mésanges
- Rémiz
- Hirondelles
- Alouettes
- Fauvettes aquatiques
- Pouillots
- Fauvettes
- Troglodytes
- Sittelles
- Grimpereaux et tichodrome
- Cincle
- Etourneaux
- Turdidés (merles, grives et traquets)
- Gobemouches
- Accenteurs
- Moineaux
- Bergeronnettes et pipits

- Fringilles
- Bruants

On voit donc que pour ce clade des passereaux, les changements dans les habitudes seront importants. Il reste des ambiguïtés (distorsions dans les listes) pour le classement des jaseurs, panure, mésange à longue queue (mais qui est bien séparée des autres mésanges par tout le monde), bouscarle, cisticole et prinia, roitelets et la CAF regroupe les gobemouches au sein des turdidés.

Pour les autres groupes les grands changements sont :

- La séparation des faucons des rapaces. Ceux-ci sont en fait plus proches des perroquets et passereaux que des rapaces.
- Le regroupement des flamants et grèbes au sein du clade des pigeons.
- La séparation des grèbes et plongeurs.
- Le lien des coucous avec les rallidés et outardes.

Références

Beaman M. et Madge S. 1998. *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental*. Nathan. 872 pages.

Commission de l'Avifaune Française. 2016. Liste officielle des oiseaux de France. *Ornithos* 23-5 : 254-271.

Lecointre G., Le Guyader H. 2001. *Classification phylogénétique du vivant*. Editions Belin.

Lecointre G., Le Guyader H. 2013. *Classification phylogénétique du vivant*. Tome 2. Editions Belin.

Peterson R. Mountfort G., Hollom P. A. D., Géroutet P. 1984. *Guide des Oiseaux de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé. Paris. 534 pages.

Svensson L., Grant P. J. 2010. *Le Guide Ornitho*. Delachaux et Niestlé. Paris.

Voous. K. H. 1977. *List of Recent Holarctic Bird Species*. Academic Press for the British Ornithologists' Union.



Martin pêcheur (photo M. Noël)

Contributions à *L'Oiseau libre* en Normandie

Envoyez vos manuscrits sous forme de fichiers à normandie@lpo.fr

Formats standards recommandés : txt (texte), doc ou docx (document), rtf (texte mis en forme). Eviter toute mise en page (encadrés, alinéas, lettrines, styles).

Points principaux de la présentation : Titre, nom de l'auteur, résumé, références bibliographiques regroupées en fin d'article, pas d'en-tête ni de pied de page.

Tableaux séparés (xls, xlsx).

Figures et photos séparées (jpg) avec nom du photographe.
Légendes des tableaux, figures et photos séparées.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Les contributions à *L'Oiseau libre* sont bénévoles et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque rétribution.

Les articles publiés sont disponibles en pdf sur le site <http://normandie.lpo.fr>

Valorisez vos données !!

Envoyez vos **fiches « site » 'oiseaux'** à :
fichesoritho-lponormandie@orange.fr

Les **fiches « site » 'papillons'** sont à envoyer à
fichesentomo-lponormandie@orange.fr

Vos données alimentent la base de données de la LPO Normandie et permettent :

- les analyses de fréquence
- les analyses de densités
- les analyses de tendance des populations

Les données ponctuelles naturalistes sont à saisir dans Faune Normandie sur le portail : <https://www.faune-normandie.org/>



Fulmar boréal - Sylvie Dezailles © LPO-Normandie

« *L'Oiseau libre* en Normandie » revue scientifique publiée par la LPO Normandie

11 Rue Dr Roux - 76300 SOTTEVILLE les ROUEN
tel : 02.35.03.08.26 – courriel : normandie@lpo.fr

La LPO Normandie est membre fondateur de FNE Normandie.

Directeur de publication : Guillaume Gambier

Mise en page : Myriam Noël

Comité de rédaction : Le conseil scientifique de la LPO Normandie

Relecture : ont participé à ce numéro : Jean-Pierre Aumont, Nicole Duvilla, Jean-Michel Gantier, Philippe Girard, Richard Grège, Richard Lery, Frédéric Malvaud, Myriam Noël.

Imprimé en 40 exemplaires par Atelier Graphique, 13 avenue de l'Europe, 27670 Le Bosc-Roger-en-Roumois

Achévé d'imprimé : janvier 2023

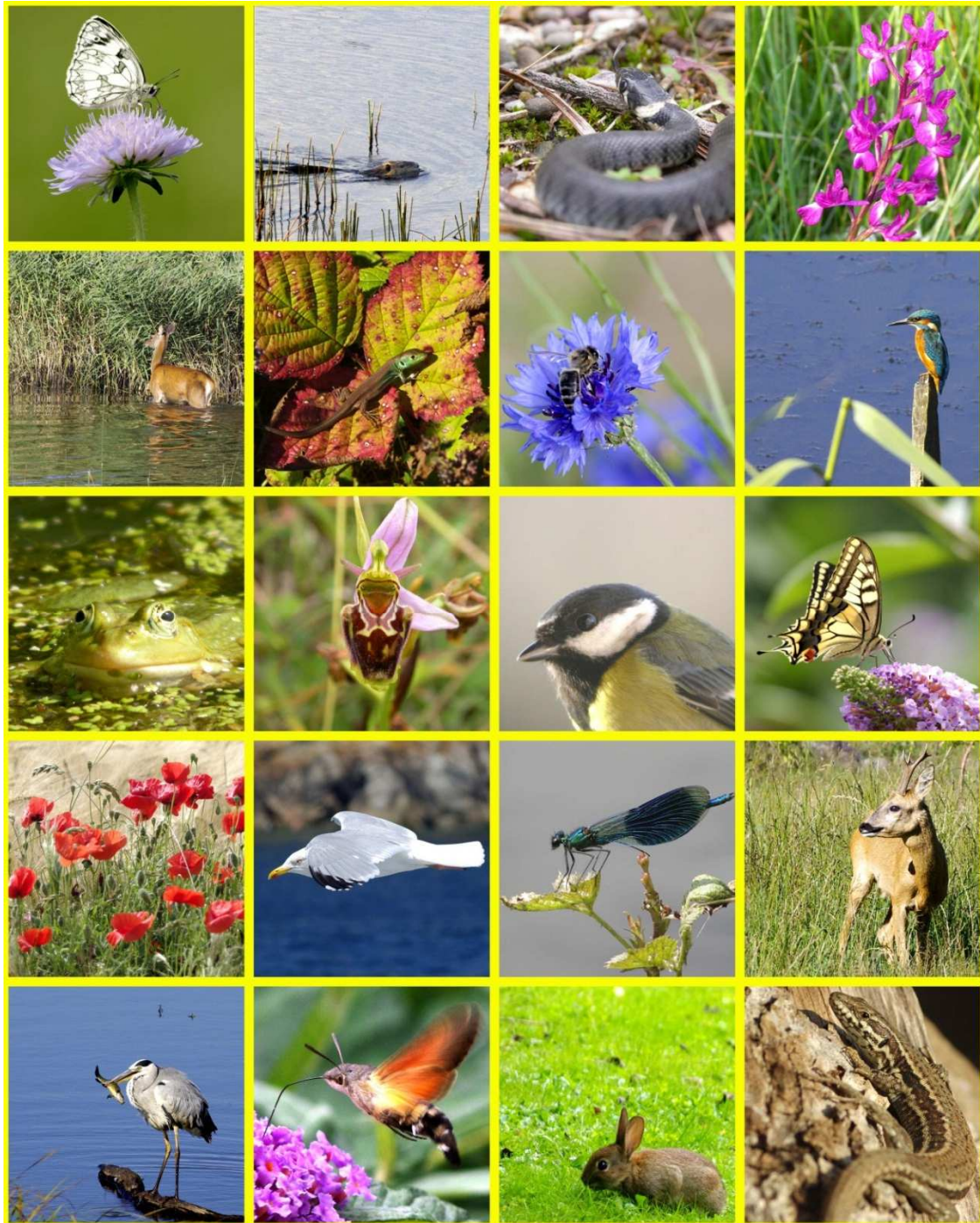
ISSN 1955-9852 – dépôt légal : à parution – 28 € le numéro

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Crédits photographiques

Couverture : Faucon pèlerin – Myriam Noël © LPO-Normandie

4^{ème} de couverture : M. Noël © LPO-Normandie



Demi-Deuil, Ragondin, Couleuvre helvétique, Orchis à fleurs lâches, Biche, Lézard vert, Bleuets, Martin-Pêcheur, Grenouille verte, Orchis bourdon, Mésange charbonnière, Machaon, Coquelicots, Goéland argenté, Caloptérix splendens, Chevreuil, Héron cendré, Moro-Sphynx, Lapin de garenne, Lézard des murailles

Photo : M. Noël © LPO-Normandie

LPO Normandie
11 Rue Dr Roux - 76300 SOTTEVILLE lès ROUEN
Tel : 02 35 03 08 26
Courriel : normandie@lpo.fr
<https://normandie.lpo.fr>